



GABON

CONSULTATIONS DE 2012 AU TITRE DE L'ARTICLE IV

Mars 2013

Conformément aux dispositions de l'article IV de ses statuts, le FMI procède, habituellement chaque année, à des consultations bilatérales avec ses membres. Dans le cadre des consultations de 2012 au titre de l'article IV avec le Gabon, les documents ci-après ont été publiés et inclus dans le présent dossier

- Le **Rapport des services du FMI** sur les consultations de 2012 au titre de l'article IV établi par une équipe des services du FMI à l'issue des entretiens qui ont pris fin le 11 décembre 2012 avec les autorités gabonaises sur l'évolution et les politiques économiques. La rédaction du rapport des services du FMI, qui repose sur les informations disponibles au moment de ces entretiens, a été achevée le 30 janvier 2013. Les vues exprimées dans le rapport sont celles de l'équipe des services du FMI et ne reflètent pas nécessairement celles du Conseil d'administration du FMI.
- Une **Annexe d'information** rédigée par le FMI.
- Une **Note d'information au public** résumant les points de vue du Conseil d'administration tels qu'exprimés lors de l'examen du rapport des services du FMI le 13 février 2013, qui concluait les consultations au titre de l'article IV.
- Une **Déclaration de l'Administrateur du FMI** pour le Gabon.

La politique qui régit la publication des rapports des services et autres documents du FMI autorise la suppression des informations sensibles.

Ce document peut être obtenu sur demande à l'adresse suivante :

International Monetary Fund • Publication Services
700 19th Street, N.W., Washington, D.C. 20431
Téléphone : (202) 623-7430 • Télécopieur : (202) 623-7201
Adresse électronique: publications@imf.org • Internet: <http://www.imf.org>

Prix unitaire : 18 dollars

**Fonds monétaire international
Washington.**



GABON

RAPPORT DES SERVICES DU FMI POUR LES

CONSULTATIONS DE 2012 AU TITRE DE L'ARTICLE IV

Le 30 janvier 2013

THEMES PRINCIPAUX

Contexte : Les autorités ont lancé un ambitieux programme d'investissements publics et de réformes afin de transformer le Gabon en économie de marché émergente et diversifiée à l'horizon 2025. Bien que la situation économique actuelle reste favorable, il est essentiel de déterminer comment utiliser efficacement les ressources pétrolières et minières pour étayer une croissance solidaire. Le Gabon se classe certes au quatrième rang en Afrique subsaharienne pour ce qui est du revenu par habitant, mais la pauvreté et le chômage y sont encore généralisés et l'économie est fortement tributaire des hydrocarbures, ce qui rend le pays vulnérable à la volatilité des cours du pétrole.

Perspectives et risques: L'activité économique est vigoureuse et devrait être encore stimulée par le vaste programme d'investissements publics, tandis que l'inflation reste modérée. Grâce à la bonne tenue des cours du pétrole, le compte des transactions courantes s'est raffermi, mais le déficit budgétaire primaire hors pétrole s'est nettement creusé au cours des dernières années en raison de la hausse des investissements publics. La principale menace qui plane sur l'économie est celle d'une baisse des cours du pétrole et du manganèse, car ces produits représentent environ 90% des exportations de biens et 45 % du PIB nominal.

Pérenniser les finances publiques : Le Gabon produit du pétrole depuis des décennies, mais son épargne budgétaire reste faible, de sorte que les résultats budgétaires dépendent de la volatilité des cours du pétrole. En outre, le cadre budgétaire à moyen terme vise à accroître les dépenses d'investissement afin de concrétiser l'ambitieux projet du Gabon de devenir une économie émergente. Le projet est bien conçu, mais sa réalisation peut être gravement compromise si des chocs exogènes affectant les prix empêchent le pays de répondre à ses besoins de financement. Sa réussite dépend d'une nette amélioration de l'exécution des dépenses. Un ancrage budgétaire solide ainsi qu'un choix judicieux et un audit des projets d'investissement contribueraient à matérialiser l'objectif des autorités de faire du Gabon un pays émergent.

Promouvoir une croissance solidaire et développer le secteur financier. La coordination des politiques est nécessaire pour rendre la croissance solidaire à travers la réforme du climat des affaires, le renforcement de la bonne gouvernance ainsi que l'amélioration de la qualité des investissements publics et des dépenses axées sur le développement humain. De plus, une bonne politique de l'emploi sera nécessaire pour favoriser l'équilibre entre l'offre d'emplois et la demande, en améliorant notamment la formation professionnelle. L'amélioration de l'accès au financement et de l'intermédiation financière, tout en assurant la stabilité continue du secteur financier en redressant les deux petites banques en difficulté, contribuera aussi à réaliser une croissance vigoureuse et plus solidaire.

Approuvé par
**Anne-Marie Gulde-
 Wolf et
 Dhaneshwar Ghura**

Les entretiens se sont déroulés à Libreville du 28 novembre au 11 décembre 2012. L'équipe du FMI était composée de MM. Toujas-Bernaté (Chef de mission), Maino, Thomas, et M^{me} Tartari (tous du Département Afrique). MM. Tsouk Ibounde (Banque mondiale) et Nguema-Affane (Bureau de l'Administrateur) ont participé aux réunions. La mission a eu des entretiens constructifs avec M. Luc Oyoubi, Ministre de l'Économie, de l'Emploi et du Développement Durable ; M^{me} Christiane Rose Ossouka Raponda, Ministre du Budget, des Comptes publics, de la Fonction publique ; M. Régis Immongault, Ministre de l'Industrie et des Mines ; des députés membres de la Commission des finances de l'Assemblée Nationale et avec d'autres hauts fonctionnaires. Elle a aussi rencontré des représentants du secteur privé, de la société civile, et des bailleurs de fonds.

TABLE DES MATIÈRES

LE GABON À LA CROISÉE DES CHEMINS	5
ÉVOLUTION RÉCENTE ET DÉFIS	6
A. Le Gabon enregistre une croissance vigoureuse stimulée par une politique budgétaire expansionniste	6
B. ...Mais il reste des défis considérables à relever sur le plan du développement social	8
PERSPECTIVES ET RISQUES	13
DISCUSSIONS DE POLITIQUE ECONOMIQUE	14
A. Assurer la viabilité budgétaire et la compétitivité extérieure	14
B. Réaliser une croissance plus forte et plus solidaire	19
C. Développer les circuits financiers	21
D. Autres questions	22
ÉVALUATION PAR LES SERVICES DU FMI	25
ENCADRÉS	
1. Stabilité et compétitivité extérieures	9
2. Structure et performance récente du secteur financier	23
GRAPHIQUES	
1. Principaux indicateurs économiques	11
2. Indicateurs budgétaires	12
3. Recettes budgétaires hors ressources naturelles	17
4. Indicateurs financiers	24

TABLEAUX

1. Principaux indicateurs économiques, 2008–17	29
2a. Comptes de l'administration centrale, 2008–17	30
2b. État des opérations de l'administration centrale budgétaire (MSFP 2001), 2007–17	31
3. Comptes de l'administration centrale, 2008–17	32
4. Situation monétaire, 2008–13	33
5. Indicateurs de solidité financière du secteur bancaire, 2006–11	34
6. Balance des paiements, 2008–17	35
7. Dette extérieure, 2008–17	36
8. Objectifs du Millénaire pour le développement (1990–2009)	37

APPENDICES

I. Plan Stratégique pour un "Gabon Émergent" (PSGE)	38
II. Ancrage de la politique budgétaire au Gabon	40
III. Les subventions pétrolières au Gabon	44
IV. Réforme de la gestion des finances publiques	47
V. Emploi et solidarité	49
VI. Évaluation de la viabilité de la dette	53
VII. Analyse des scénarios alternatifs	58

LE GABON À LA CROISÉE DES CHEMINS

1. Le Gabon a enregistré récemment une bonne performance économique. Stimulée en partie par l'intensification des investissements publics, l'économie non pétrolière a obtenu de bons résultats, surtout dans les secteurs des mines, de la transformation du bois et de la construction, contribuant à hisser la croissance du PIB réel à 7 % en 2010–11. De plus, le renchérissement des prix du pétrole a amélioré le solde des transactions courantes et contribué au maintien de l'excédent budgétaire global malgré une hausse de 70 % des dépenses totales entre 2009 et 2011. Sous l'effet d'un triplement des dépenses d'équipement, le déficit budgétaire primaire hors pétrole s'est creusé, passant de 12 % à 22 % du PIB hors pétrole sur cette période.

2. Bien que le Gabon soit un pays à revenu intermédiaire (tranche supérieure), la croissance n'a pas profité à tous, car un tiers de sa population est encore pauvre. Si le taux de croissance annuelle hors pétrole s'est établi à 5 % environ en moyenne sur la période 2005–11 et si le revenu par habitant a dépassé 10 000 dollars en 2011, l'économie n'a pas créé assez d'emplois pour les jeunes et pour une population en croissance rapide, d'où la hausse du chômage à 20 % dans l'ensemble et, selon les estimations, à 36 % pour les jeunes. L'économie reste éminemment tributaire du pétrole — 45 % du PIB et 55 % des ressources pétrolières en 2011 — et la faiblesse des institutions et de la gouvernance ont largement empêché le pays de transformer la richesse pétrolière en meilleures conditions de vie pour tous.

3. Le Gabon a encore beaucoup d'obstacles à surmonter pour créer un climat plus propice à la croissance non pétrolière et à la diversification de l'économie. En plus des besoins considérables en matière d'infrastructures, l'un des principaux obstacles au maintien d'une forte croissance hors pétrole réside dans le climat des affaires défavorable caractérisé par une lourde réglementation de l'emploi, des salaires élevés, une inadéquation entre l'offre et la demande de compétences professionnelles, de longs retards dans la création d'entreprises et un secteur financier peu profond.

4. Le Gabon envisage de consolider les récents acquis de la croissance et de transformer son économie en marché émergent d'ici 2025. Les cours du pétrole ayant été élevés durant la dernière décennie, entraînant des excédents budgétaires et courants et facilitant une nette réduction de la dette publique extérieure, le président Ali Bongo a annoncé le lancement d'un ambitieux plan d'investissements et de réformes après son élection en 2009. La stratégie de réforme « Gabon émergent », qui vise à transformer le pays en économie émergente d'ici 2025 (appendice I), repose sur un programme d'investissements publics de 12 milliards de dollars EU sur sept ans (ce qui équivaut à plus de 150 % du PIB hors pétrole de 2011). Elle est centrée sur le relèvement du niveau et de la qualité des infrastructures dans le pays par la construction de routes et de ports et par la hausse substantielle de l'offre d'énergie, ainsi que sur l'élimination de certaines carences du

climat des affaires (concernant la qualité de la main-d'œuvre et le développement du secteur financier).

5. Les discussions ont porté sur des thèmes similaires à ceux des consultations de 2010 au titre de l'article IV, mais avec des différences au niveau des priorités. Depuis les dernières consultations, les autorités ont continué à élaborer et ont lancé avec succès leur plan de développement à long terme. L'ampleur de l'intensification du programme d'investissements est beaucoup plus grande que prévu il y a deux ans, avec une période de mise en œuvre plus longue, ce qui donne encore plus d'importance au renforcement des capacités d'exécution, comme le recherchent les autorités. En même temps, les dépenses budgétaires courantes n'ont pas été maîtrisées, en dépit de la recommandation des services du FMI, ce qui a contribué à la détérioration de la position budgétaire. Les mesures visant à améliorer la gestion des finances publiques se sont poursuivies avec l'assistance technique du FMI, et la préparation des réformes relatives au climat des affaires et à la réglementation du marché du travail a avancé, mais les progrès ne sont pas encore réellement tangibles.

ÉVOLUTION RÉCENTE ET DÉFIS

A. Le Gabon enregistre une croissance vigoureuse stimulée par une politique budgétaire expansionniste ...

6. Stimulée par le programme élargi des investissements, la croissance hors pétrole a été vigoureuse. Le lancement du plan d'investissement pour les infrastructures et les préparatifs de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) 2012 ainsi que la construction des zones économiques spéciales ont contribué à une croissance soutenue du PIB réel en 2011 (7 %), malgré une baisse de la production pétrolière. Le PIB réel devrait augmenter d'environ 6 % en 2012, la croissance du PIB hors pétrole à près de 9 % apportant une contribution majeure grâce au BTP, aux transports et à d'autres services liés à la hausse des investissements publics. L'activité dans le secteur des hydrocarbures a enregistré un léger rebond en 2012, mais devrait fléchir à moyen terme avec la maturation des gisements de pétrole, jusqu'à ce que de nouveaux gisements puissent être exploités à plus long terme. L'inflation reste maîtrisée (3,7 % en glissement annuel jusqu'en octobre 2012, et 3 % en moyenne annuelle), malgré une forte hausse des prix des denrées alimentaires (8,3 % en glissement annuel jusqu'en octobre), le chiffre global étant modéré en raison notamment de la stabilité des prix administrés et de la récente décision d'éliminer les taxes indirectes sur certains produits de première nécessité.

7. Grâce aux prix élevés des hydrocarbures, l'excédent du compte des transactions courantes est encore substantiel malgré la croissance rapide des importations liées aux grands projets d'investissements publics et à la Coupe d'Afrique des nations. Les recettes d'exportation du pétrole et du manganèse ont connu une hausse considérable en 2010–11, créant un excédent courant de plus de 14 % du PIB en 2011, le plus élevé depuis 2008. Les exportations d'hydrocarbures et de manganèse devraient fléchir légèrement en 2012 en raison de la baisse des cours et des difficultés logistiques dans l'acheminement de la production de manganèse vers les marchés d'exportation. Toutefois, l'excédent du compte courant restera élevé, à plus de 12 % du PIB. Depuis

2009, les importations augmentent de plus de 20 % en moyenne par an, mais devraient progresser à un rythme plus modéré en 2012 à mesure que l'expansion rapide des investissements publics plafonnera. Les réserves officielles devraient s'accroître et dépasser légèrement 100 millions de dollars EU en 2012, contribuant ainsi à porter la couverture des importations au niveau de la CEMAC à près de 5,7 mois. La grande disparité entre l'ampleur de l'excédent du compte courant et la variation des avoirs extérieurs nets est largement attribuable au rapatriement des recettes pétrolières par les sociétés étrangères.

8. L'analyse de la stabilité externe ne suggère pas une surévaluation du taux de change effectif réel. Alors que l'évaluation du taux de change se fait au niveau de l'union monétaire régionale, l'analyse de la stabilité externe pour le Gabon compare la rente annuelle permanente tirée de la manne pétrolière au déficit courant hors pétrole à moyen terme. Ces deux ratios sont largement similaires, de sorte qu'il n'existe pas de pression fondamentale à l'ajustement des prix intérieurs. Cependant, si les prix du pétrole devaient baisser par rapport aux niveaux élevés actuels, un ajustement serait alors nécessaire (encadré 1). De plus, les indicateurs disponibles signalent une marge importante pour améliorer la compétitivité extérieure.

9. Depuis 2009, la politique budgétaire est expansionniste grâce à l'accroissement des dépenses en capital, et le Gabon enregistrerait un déficit budgétaire en 2012 pour la première fois depuis 2000. Les recettes pétrolières ayant augmenté de 80 % entre 2009 et 2012, les dépenses publiques se sont accrues de 70 % sur la même période. Cette hausse est attribuable à une combinaison des dépenses en capital et des dépenses courantes selon un ratio de 2:1. La flambée des dépenses d'équipement reflète une nette progression des investissements publics réalisés dans le cadre de la stratégie « Gabon émergent » et pour la construction des infrastructures devant accueillir la CAN. En effet, les dépenses d'équipement ont triplé depuis 2009, atteignant 11,1 % du PIB en 2012. Les dépenses courantes ont été dopées par une hausse d'environ 39 % de la masse salariale du secteur public, attribuable principalement à de nouveaux recrutements dans les domaines de la sécurité, de l'éducation et de la santé, ainsi que par les transferts de subventions, qui ont grimpé à 2,3 % du PIB en 2012, en raison des subventions accrues aux produits pétroliers. En même temps, le ratio des recettes non pétrolières au PIB hors pétrole a baissé en 2012, reflétant en partie l'accroissement des exonérations fiscales. En conséquence, le déficit budgétaire hors pétrole devrait culminer à 26 % du PIB hors pétrole en 2012, niveau de loin supérieur à l'estimation d'un déficit hors pétrole soutenable, qui est d'environ 12 % du PIB hors pétrole.¹

10. Les dépôts bancaires et le crédit au secteur privé ont connu un essor rapide en 201 – 2012. Cet essor a résulté de l'augmentation rapide de la masse salariale du secteur public, des investissements publics et des fortes dépenses liées à la CAN. La masse monétaire au sens large s'est accrue de 39 % en glissement annuel jusqu'en septembre 2012, et le crédit au secteur privé a progressé de 45 % sur la même période. Pourtant, les banques gabonaises restent éminemment liquides, leur réticence naguère à octroyer des crédits faisant en sorte que le niveau du crédit au secteur privé se retrouve bien en deçà de la moyenne des pays exportateurs de pétrole d'Afrique

¹ Ce niveau de déficit suppose que la richesse pétrolière est complètement épuisée. Si les autorités souhaitent la conserver, un objectif de déficit plus ambitieux est nécessaire (voir en annexe II sur la viabilité budgétaire).

subsaharienne (le crédit au secteur privé ne représente encore que 19 % du PIB hors pétrole en 2012).

11. Hormis deux petites banques publiques, le secteur financier est solide. De façon générale, les ratios prudentiels régionaux sont respectés et les prêts improductifs restent faibles, exception faite de deux petites banques publiques de développement dont le volume des créances douteuses est très élevé (tableau 4). Ces deux banques ont été réorganisées, des changements ayant été effectués au niveau de la direction dans le cadre du plan de restructuration élaboré en coopération avec la commission de contrôle bancaire régionale.

B. ...Mais il reste des défis considérables à relever sur le plan du développement social

12. Il est urgent d'améliorer les indicateurs du développement humain. Bien que son revenu par habitant soit l'un des plus élevés en Afrique subsaharienne, le Gabon se classe en dessous de la moyenne des pays à revenu intermédiaire (tranche supérieure) en ce qui concerne les indicateurs de développement humain (appendice V). Ce résultat peu reluisant s'explique par l'insuffisance et l'inefficacité des dépenses publiques dans les domaines de la santé et de l'éducation. Historiquement, les programmes de santé et d'éducation ne sont pas suffisamment intégrés au budget et leur financement est insuffisant ; parallèlement, leur coût est nettement plus élevé que dans les pays comparables.² Par exemple, la construction d'une salle de classe au Gabon coûte presque cinq fois plus que la moyenne en Afrique subsaharienne de façon générale.

13. La croissance ne génère pas d'emplois et le chômage généralisé touche surtout les femmes et les jeunes des zones urbaines (appendice V). La création d'emplois ne suit pas la croissance économique. Au niveau national, le taux de chômage est de 20 % selon le BIT (28 % si l'on tient compte des travailleurs découragés). L'emploi est largement soutenu par le secteur public, où il a connu une forte hausse ces dernières années, portant sa part de l'emploi formel à 62 % en 2010. L'emploi dans le secteur formel privé est le plus élevé dans les secteurs des forêts et des services, mais l'informalité du marché du travail reste très élevée, l'emploi informel représentant 47 % de l'emploi total.

14. Le niveau élevé du chômage au Gabon résulte à la fois d'une asymétrie des compétences et d'un climat des affaires défavorable. En effet, moins de 8 % des élèves reçoivent un enseignement technique, d'où une grave pénurie de techniciens sur le marché du travail. De plus, le climat des affaires est médiocre par rapport à d'autres pays à revenu intermédiaire (tranche supérieure), selon le rapport 2012 de la Banque mondiale sur les indicateurs du climat des affaires (47e pays sur 49). Bien qu'il ait un meilleur classement que la plupart des pays de la CEMAC, le Gabon est largement à la traîne de la moyenne des pays d'Afrique subsaharienne. Il a obtenu les pires résultats en ce qui concerne la création d'une entreprise, le paiement de l'impôt, l'application des contrats et la résolution des faillites.

² Gabon, *Public Expenditure Review—Better management of public finance to achieve Millennium Development Goals*—Rapport n° 62548-GA, mars 2012.

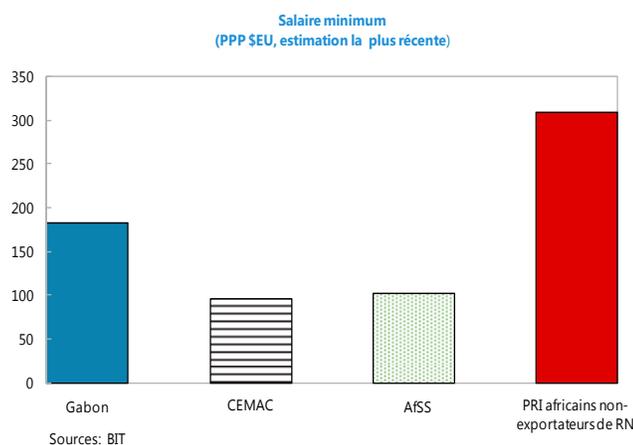
Encadré 1. Stabilité et compétitivité extérieures

Bien que l'évaluation du taux de change soit effectuée au niveau de l'union monétaire régionale, l'analyse de la stabilité extérieure du Gabon selon des méthodologies utilisées pour les pays riches en ressources naturelles ne suggère pas une surévaluation du taux de change effectif réel (TCER). Cette évaluation suppose que des marges de manœuvre budgétaires soient créées afin de protéger l'économie contre une évolution défavorable des cours du pétrole. Il existe néanmoins une grande latitude pour améliorer la compétitivité, qui est entravée par le manque d'infrastructures de base (l'électricité par exemple), la complexité du régime de commerce régional, les salaires élevés et le climat des affaires difficile.

Évaluation de la stabilité extérieure. Durant la dernière décennie, le taux de change effectif réel du Gabon est resté très stable par rapport à celui des autres exportateurs de pétrole. L'analyse du compte courant hors pétrole montre que le compte sous-jacent (projection en 2017) est comparable au rendement de la richesse, en supposant que la valeur réelle de la richesse est maintenue à perpétuité. L'application de la méthode de Bems et Carvalho Filho (BC) donne lieu à diverses évaluations selon la règle de répartition. D'après ce modèle fondé sur le principe du revenu permanent, la norme du compte courant serait un excédent nettement plus important. Étant donné que le modèle de BC intègre la valeur des recettes pétrolières dans son évaluation, il est très sensible à la trajectoire à court terme de la production et des prix du pétrole. En outre, le repère de BC n'est pas le plus approprié dans une situation d'intensification transitoire des investissements.

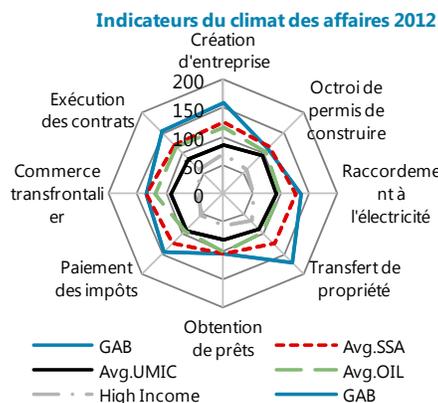
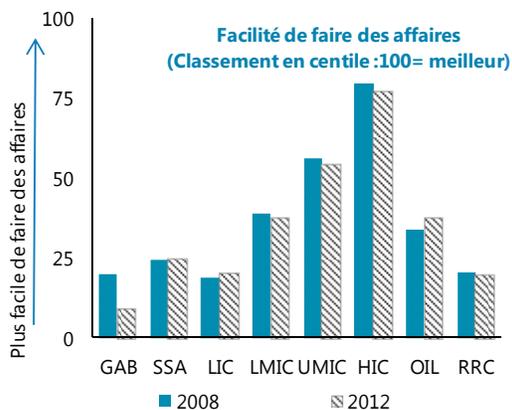
	Bems/Carvalho Consommation constante réelle	Viabilité extérieure
Norme du compte courant (% du PIB)	8,9	0,6
Compte courant sous-jacent	0,2	0,2
Élasticité du compte courant	0,5	0,5
Surévaluation (%)	17,5	1

Compétitivité: Même si peu d'exportateurs de ressources naturelles ont de meilleurs résultats, la compétitivité du Gabon dans le secteur non pétrolier n'est pas très bonne depuis une décennie. Les exportations non pétrolières n'ont progressé que d'un demi pour cent du PIB hors pétrole par an. Le manque d'infrastructures de base, la discordance des qualifications de la population active due à la très mauvaise qualité du système éducatif privé et la rigidité de la réglementation du marché du travail engendrent des salaires élevés et une faible productivité. Ainsi, en termes de PPP, le salaire minimum au Gabon est deux fois plus élevé que dans d'autres pays de la région, même s'il est moins élevé que dans les pays à revenu intermédiaire ayant des ressources limitées.

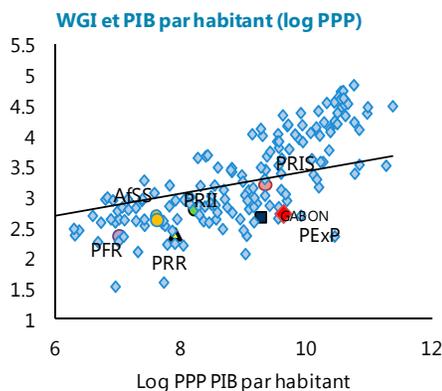
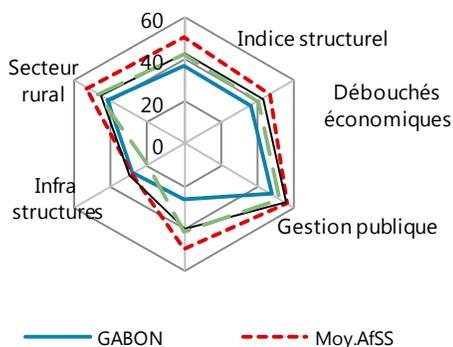


S'agissant du climat des affaires, la situation du Gabon s'est détériorée par rapport à d'autres pays de la CEMAC et à d'autres producteurs de ressources naturelles d'Afrique subsaharienne pour les indicateurs de 2013, qui traduisaient principalement une grave détérioration des transferts de propriété, attribuable à la phase transitoire de la réforme de l'autorité de réglementation. La détérioration se poursuit depuis 2008 et le Gabon se classe désormais à un niveau inférieur à la moyenne des pays exportateurs de pétrole pour la plupart des indicateurs du climat des affaires.

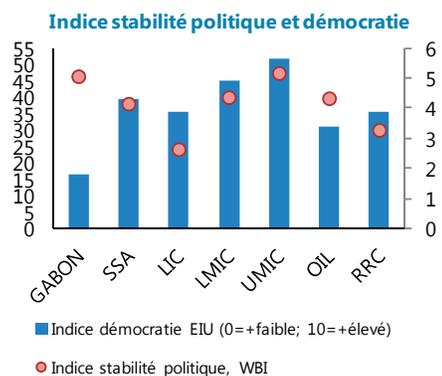
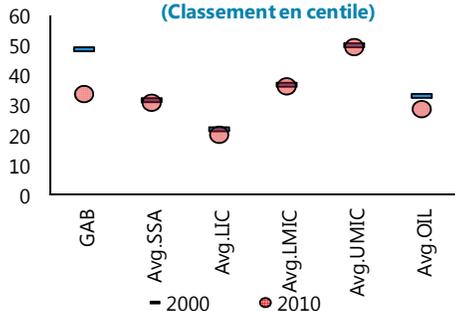
Encadré 1 (suite). Gabon – Climat des affaires et gouvernance



Indice Ibrahim de la viabilité des débouchés



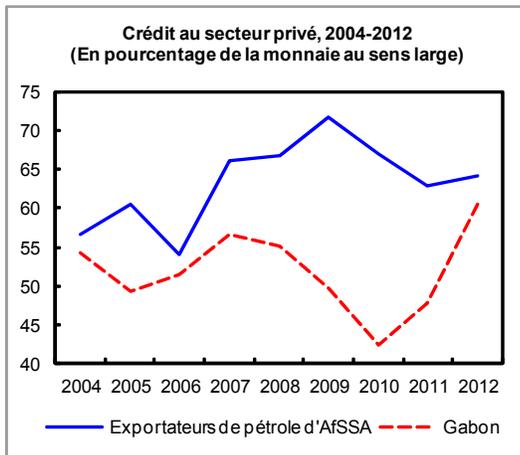
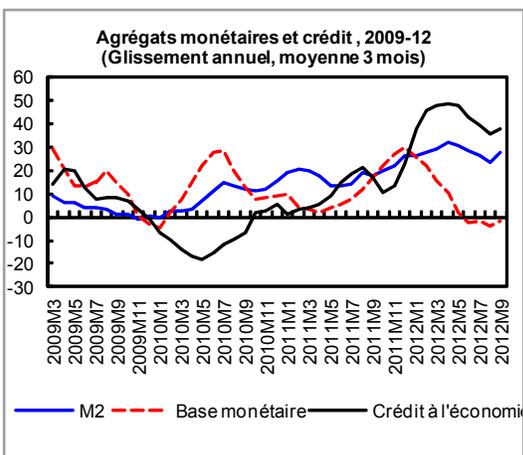
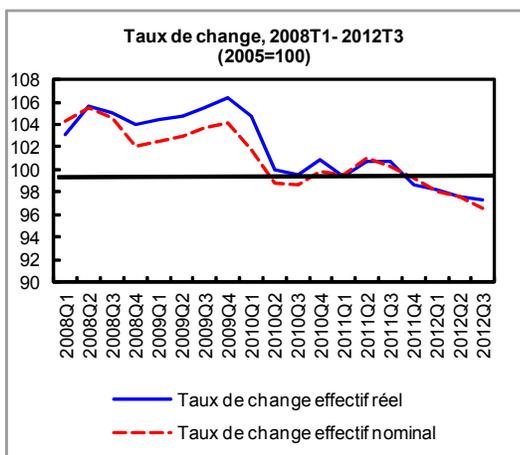
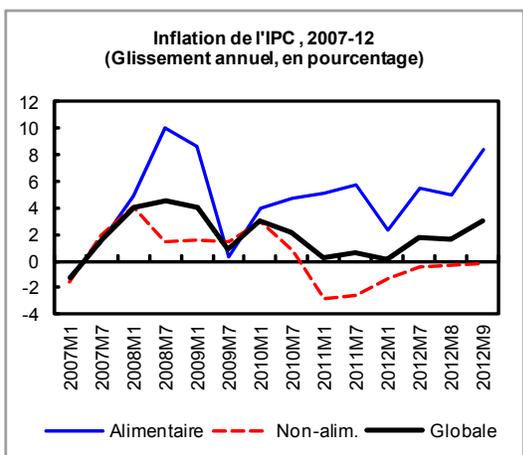
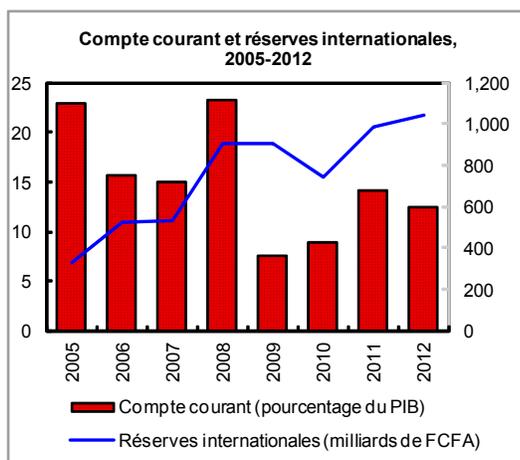
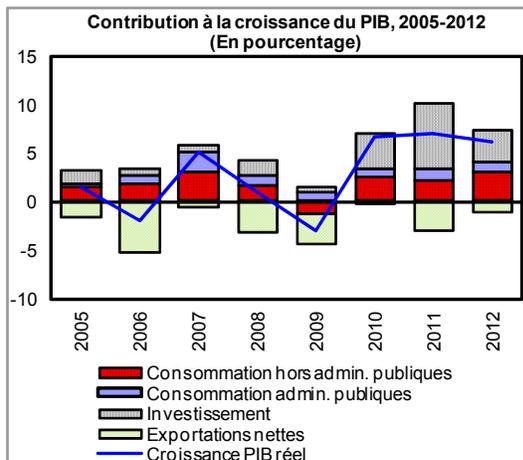
Variations des indicateurs de la gouvernance (Classement en centile)



Sources: *Doing Business, 2012*; Indice Ibrahim de la gouvernance en Afrique, Fondation Mo Ibrahim 2011; Banque mondiale, *Indicateurs de la gouvernance, 2010*, (moyenne maîtrise de la corruption, efficacité des pouvoirs publics, État de droit, qualité des règles, stabilité politique, voix et responsabilisation); Economist Intelligence Unit (EIU); et calculs des services du FMI.

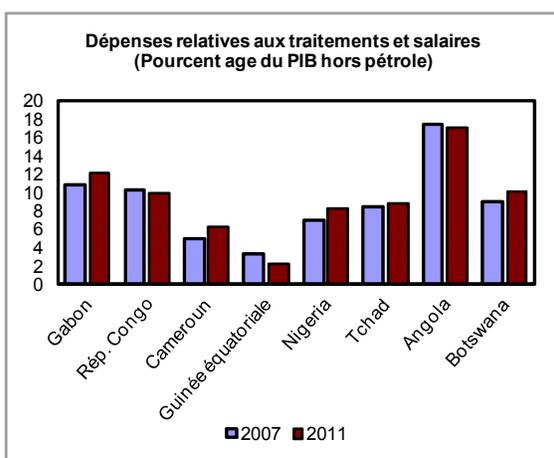
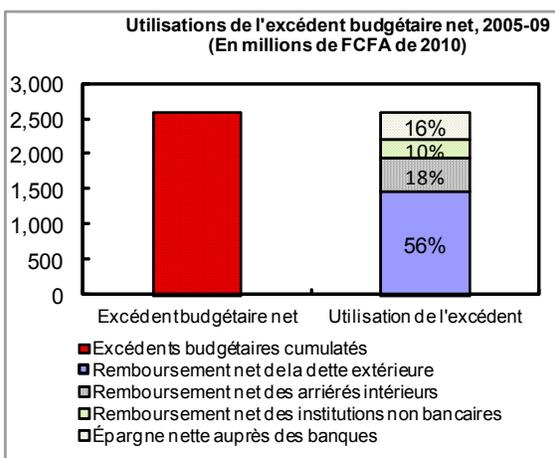
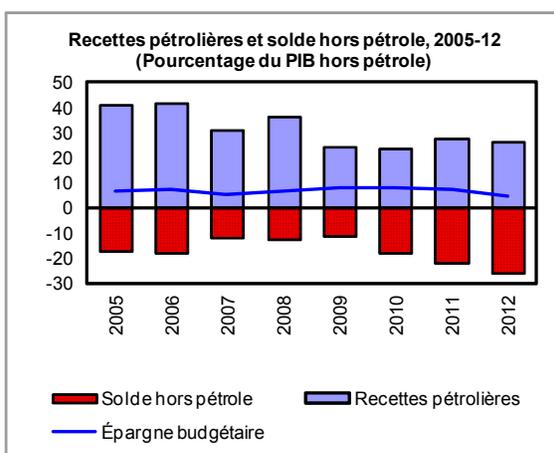
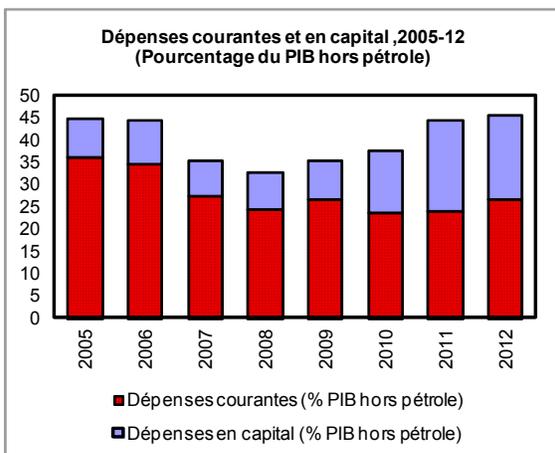
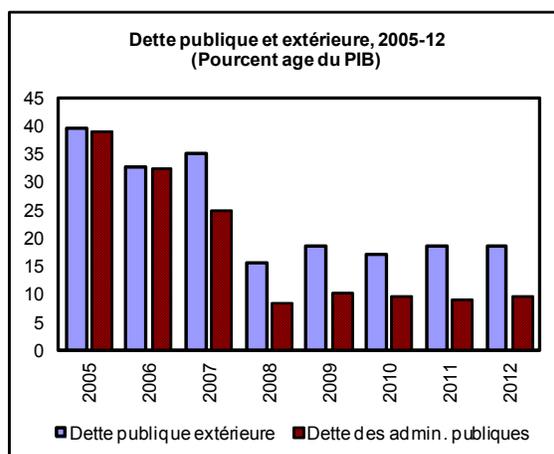
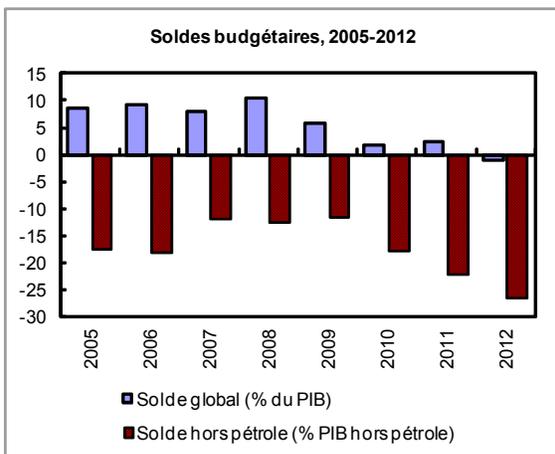
AfSS = Afrique subsaharienne; PFR= pays à faible revenu; PRE= pays à revenu élevé; PRIS= pays à revenu intermédiaire-tranche supérieure; PRII= pays à revenu intermédiaire-tranche inférieure; PExP=pays exportateurs de pétrole; PRR= pays riches en ressources ; ; WBI= Indicateurs Banque mondiale.

Graphique 1. Gabon - Principaux indicateurs économiques



Source: FMI et autorités gabonaises.

Graphique 2. Gabon - Indicateurs budgétaires



Sources : FMI et autorités gabonaises.

PERSPECTIVES ET RISQUES

15. L'activité économique devrait rester vigoureuse en 2013, soutenue par l'exploitation minière, la transformation du bois et les investissements publics. Cependant, le manque de travailleurs manuels pourrait continuer à peser sur le secteur agricole, la main-d'oeuvre actuelle préférant compter sur de vastes réseaux d'entraide familiale. Pour soutenir la croissance non pétrolière à moyen terme prévue, il faudra prendre des mesures énergiques pour améliorer le climat des affaires afin de créer de nouvelles sources durables de croissance et alléger la réglementation du marché du travail ; de plus, il faudra mettre à contribution les nouvelles zones économiques spéciales (ZES). Parallèlement, la production pétrolière devrait diminuer légèrement chaque année à mesure que les gisements à maturité s'épuisent. On prévoit que l'inflation sera encore assez stable en raison principalement de la modération des prix à l'importation et de la stabilité des prix administrés, qui constituent un volet majeur de l'IPC.

16. Selon les projections, l'excédent du compte courant s'effritera à moyen terme et celui-ci finira par s'équilibrer globalement vers 2017. Ce profil est dominé par la trajectoire du solde pétrolier, dont on estime qu'il s'affaiblira de 11 points de pourcentage au cours des cinq prochaines années en raison de la baisse de la production et des prix à l'exportation du pétrole. On prévoit que le déficit hors pétrole restera assez stable à 18–20 % environ du PIB. Les réserves de change devraient s'accroître graduellement à partir des niveaux actuels, en supposant que l'important paiement d'euro-obligations prévu en 2017 soit reconduit. Même si la dette extérieure augmente au cours des prochaines années pour financer en partie les déficits budgétaires escomptés, le ratio de la dette au PIB se maintiendra dans des normes prudentes.

17. Selon les projections, le budget affichera encore de légers déficits durant les cinq prochaines années à mesure que le gouvernement accélérera son programme d'investissements. Ces déficits devraient se situer autour de 3–3 ½ % du PIB et devraient être financés sur des ressources intérieures et extérieures. Le déficit global restera élevé malgré une relative contraction des dépenses, en raison notamment du fait que les recettes fiscales d'origine pétrolière devraient chuter de 13 % du PIB hors pétrole à moyen terme. Le corollaire en est que le déficit primaire hors pétrole s'améliorera d'une ampleur correspondante sur cette période pour atteindre le niveau plus soutenable de 15 % du PIB hors pétrole à la fin de la période de projection, tandis que les ratios des dépenses courantes et d'équipement au PIB hors pétrole fléchiront à partir du pic atteint en 2012–13.

18. Le Gabon n'est pas à l'abri d'une éventuelle stagnation de l'économie mondiale et de la volatilité des prix des matières premières. Le principal risque qui plane sur les perspectives économiques est un éventuel ralentissement mondial causé par la crise de la zone euro, qui pourrait entraîner une baisse durable des cours du pétrole et du manganèse. Étant donné que ces produits représentent environ 90 % des exportations de biens et 45 % du PIB nominal, cela pourrait avoir de vastes répercussions négatives sur les soldes budgétaire et extérieur, comme en témoigne un scénario indicatif de détérioration (appendice VII). Bien que le niveau confortable des réserves

internationales au sein de l'union monétaire régionale permette d'absorber un tel choc exogène, les autorités peuvent choisir d'emprunter davantage auprès des banques régionales et sur les marchés financiers internationaux avant d'être obligées de réduire les dépenses et de reporter les projets d'investissement.

19. D'autres risques importants concernent l'efficacité et le rendement de l'investissement public et la mise en œuvre des réformes. La réussite de la stratégie des autorités visant à transformer le Gabon en économie émergente dépend largement d'un taux de rendement positif et de réformes efficaces pour libérer le potentiel de développement du secteur privé et de diversification de l'économie. Mais il est possible que toutes ces mesures ne soient pas à la hauteur des attentes et ne réussissent pas à relever le taux de croissance non pétrolière à moyen terme comme prévu dans le scénario de référence, ce qui est de nature à entraver la création d'emplois et à maintenir la pauvreté à un niveau élevé.

DISCUSSIONS DE POLITIQUE ECONOMIQUE

20. Compte tenu de la volonté des autorités de transformer le Gabon en une économie émergente, les discussions sur l'action à mener ont essentiellement porté sur deux grands thèmes : i) assurer la viabilité budgétaire et la compétitivité extérieure au cours des cinq prochaines années, sachant que les réserves pétrolières ne cessent de diminuer; ii) réaliser une croissance forte et plus solidaire, notamment par le développement des circuits financiers, tout en préservant la stabilité du secteur financier.

A. Assurer la viabilité budgétaire et la compétitivité extérieure

Contexte et point de vue des services du FMI

21. Au cours des cinq prochaines années, la politique budgétaire sera l'un des principaux instruments d'élaboration et de réalisation des objectifs de la stratégie du gouvernement visant à faire du Gabon une économie émergente à l'horizon 2025. Pour être couronnée de succès, elle doit s'inscrire dans un cadre soutenable à moyen terme qui tient explicitement compte de la volatilité des recettes pétrolières. Dans ce contexte, l'une des premières priorités consiste à s'assurer que les projets d'investissements publics soient bien exécutés et réussissent à combler l'important déficit d'infrastructures au Gabon en matière de transports, d'énergie et de logement. Toutefois, l'intention des autorités d'exécuter rapidement le programme d'investissement risque d'engendrer une orientation budgétaire procyclique si les cours du pétrole baissent par rapport aux niveaux élevés actuels, et surtout compte tenu de la très faible marge de manœuvre budgétaire dont les autorités disposent en ce moment.

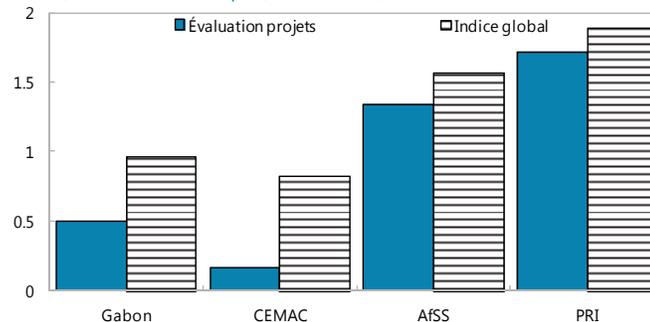
22. Le niveau élevé des investissements publics envisagés par les autorités doit être compatible avec la capacité d'absorption du pays et générer un rendement positif. Les services d'infrastructure sont manifestement insuffisants au Gabon, d'où la nécessité d'intensifier les investissements. Toutefois, l'augmentation massive des investissements publics que les autorités ont réalisés au cours des trois dernières années risque d'entraîner du gaspillage et des pertes

d'efficacité. À leur crédit, les autorités ont pris des mesures pour renforcer la préparation et l'exécution des projets d'investissement, notamment un code des marchés publics, un mandat pour finaliser les études techniques qui sous-tendent des projets d'investissement spécifiques avant le décaissement des ressources budgétaires, et pour s'assurer que les paiements budgétaires ne soient effectués que sur présentation de la preuve que les tâches connexes ont été exécutées.

23. Les services du FMI ont salué les efforts consentis par les autorités afin de combler le manque de capacités d'exécution des investissements.

Au Gabon, les capacités administratives dans le domaine des investissements publics sont extrêmement faibles par rapport à la moyenne en Afrique subsaharienne, surtout au stade de l'évaluation *ex ante* (graphique). Pour y remédier, les autorités ont créé une

Indice de la gestion des investissements publics 2010
(L'indice varie de 0 (pire) à 4 (meilleur))



Sources: autorités gabonaises; Dabla-Norris et al.

Agence nationale des grands travaux publics (ANGT), qui bénéficie de l'expertise technique de Bechtel, cabinet d'ingénierie américain qui a une longue expérience dans l'administration de grands projets d'investissement. Cependant, la vitesse à laquelle les nouveaux investissements publics sont déployés pourrait compromettre l'efficacité et la transparence des méthodes de travail. Il sera également essentiel que l'ANGT appuie les divers ministères sectoriels dans l'exécution de leurs investissements de sorte qu'il puisse y avoir un transfert de savoir-faire et de technologie entre l'agence et les ministères. Sans ce transfert de connaissances, les autorités pourraient renouer avec leurs anciennes méthodes d'investissements publics moins efficaces lorsque le contrat de Bechtel aura expiré.

24. Les autorités ont constitué des réserves budgétaires très limitées pour parer à des risques baissiers pouvant résulter d'une chute éventuelle des cours du pétrole. Les dépôts du Gabon auprès de la BEAC (y compris les encaisses), qui représentent l'épargne budgétaire tirée du pétrole, s'élevaient à 250 milliards de francs CFA (ou 15 % des recettes pétrolières annuelles) à la fin octobre 2012. Le fonds pour les générations futures, qui comprend cette épargne, a été rebaptisé récemment Fonds souverain de la République gabonaise, et un organisme dénommé Fonds gabonais d'investissement stratégique (FGIS) a été créé pour identifier des investissements à long terme devant être financés par ces fonds, sous réserve des exigences de la CEMAC. Les autorités ont l'intention de placer chaque année 10 % environ des recettes pétrolières dans ce fonds, mais cela est peu probable car les services du FMI prévoient des déficits modestes mais continus au cours des prochaines années. En outre, si les prix du pétrole baissent de 15 % par rapport au scénario de référence, ces dépôts pourraient disparaître en un an si les dépenses budgétaires et les emprunts sont maintenus.

25. Comme solution de rechange à la préférence des autorités, qui consiste à dépenser toutes les recettes pétrolières à mesure qu'elles arrivent, les services du FMI ont recommandé de commencer immédiatement à constituer une épargne budgétaire raisonnable pour résister à d'éventuels chocs négatifs des prix du pétrole dans l'avenir. À cet effet, le gouvernement pourrait envisager d'adopter de nouvelles règles budgétaires fixant un prix de référence budgétisé et plafonnant en conséquence les dépenses annuelles. Ce prix de référence pourrait être établi comme la moyenne mobile des prix historiques et futurs sur une période donnée. Dans le cadre d'un mécanisme de fixation des prix, une analyse de la valeur à risque suggère qu'une réserve d'environ 700–800 milliards de francs CFA suffirait à maintenir les enveloppes budgétaires prévues sans épuiser le fonds en cas d'un important choc négatif des cours du pétrole (appendice II).

26. Les dépenses courantes, surtout la masse salariale et les subventions des prix des hydrocarbures, se sont nettement accrues ces dernières années et devraient être mieux maîtrisées. Les services du FMI estiment que la fonction publique ne devrait pas être la principale source d'emplois et que de fortes subventions aux hydrocarbures profitent surtout aux personnes à revenus élevés et aux secteurs industriels et non aux couches les plus vulnérables de la population. Les autorités visent à contenir la masse salariale et les transferts et subventions dans le budget de 2013 en limitant l'embauche dans le secteur public et en augmentant, si besoin, les prix de certains produits pétroliers. On peut effectivement maîtriser ces dépenses de diverses manières :

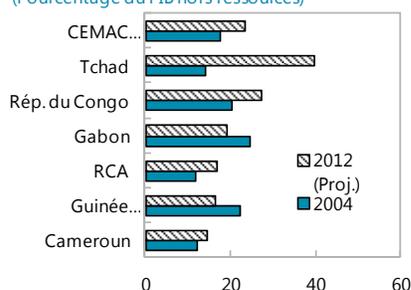
- *Maîtriser la masse salariale.* Les autorités doivent poursuivre avec vigueur et détermination leur objectif de réduire les effectifs du secteur public.³ Elles sont entrain de mettre en œuvre une stratégie à plusieurs volets consistant à réévaluer les effectifs de la fonction publique, réduire le personnel au moyen de retraites anticipées programmées et volontaires, et établir des centres de gestion décentralisés. Si ces mesures sont couronnées de succès, elles permettront d'accroître l'emploi dans les secteurs prioritaires de l'éducation et de la santé. La réduction des effectifs de la fonction publique devrait être assortie d'une réforme des salaires du secteur public. Au Gabon, ces salaires sont élevés par rapport aux normes internationales et constituent un repère fort dans les négociations salariales dans le reste de l'économie en raison de la taille du secteur public.
- *Réduire les subventions pétrolières.* Les prix intérieurs de l'essence et du diesel sont d'environ 30 % inférieurs aux prix internationaux, l'essentiel des subventions étant destiné aux consommateurs de gasoil, dont 75 % sont des entreprises (appendice III). Les autorités envisagent plusieurs possibilités de réforme, notamment des ajustements sélectifs des prix pour diverses catégories de consommateurs (ménages et entreprises dans divers secteurs). Les services du FMI voient le bien-fondé d'une hausse uniforme des prix des produits pétroliers, appliquée progressivement si nécessaire, pendant que l'on renforce le système actuel de transferts sociaux avec l'épargne résultant de l'élimination de la subvention. Quelle que soit la méthode de réforme choisie, une véritable stratégie de communication publique s'impose pour mobiliser l'appui nécessaire de la population.

³ Au Gabon, le ratio de l'emploi public à la population en âge de travailler est de 10,8 %, contre une médiane de 8,6 % pour les pays à revenu intermédiaire.

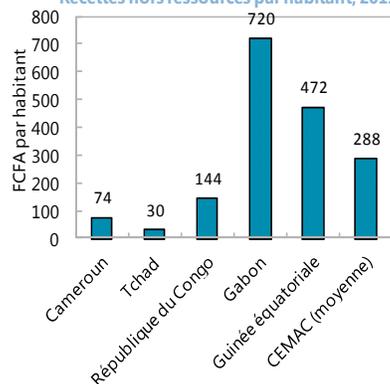
27. Côté recettes, la prolifération récente des incitations et exonérations fiscales doit être inversée. Les autorités ont éliminé récemment les taxes à l'importation sur une vaste gamme d'articles pour faire face aux pressions inflationnistes exercées sur ces produits et ont instauré de généreuses incitations fiscales pour les entreprises qui s'établissent dans les zones économiques spéciales (ZES). Ces entreprises vont bénéficier d'un taux d'imposition nul pendant 10 ans et d'une fiscalité réduite pendant les cinq années suivantes. Dans ce contexte, les services du FMI ont encouragé les autorités à lancer un examen détaillé de l'ampleur des dépenses fiscales à partir des données recueillies récemment par la Banque mondiale et à rechercher des moyens d'élargir l'assiette fiscale. Cette mesure est d'autant plus urgente au regard de la baisse récente du ratio des recettes budgétaires d'origine pétrolière à la production pétrolière, les compagnies du secteur ayant accru leurs dépenses d'équipement en vue d'extraire du pétrole des puits vieillissants.

Graphique 3. Gabon. Recettes budgétaires hors ressources naturelles

Recettes hors ressources naturelles
(Pourcentage du PIB hors ressources)



Recettes hors ressources par habitant, 2011



28. Les mesures visant à améliorer la gestion et la transparence des finances publiques doivent se poursuivre résolument. Les autorités ont lancé une ambitieuse réforme des finances publiques en vue d'instaurer un système de budgétisation par programmes d'ici à 2015 (appendice IV). Avec l'appui de l'AFRITAC, les préparatifs sont bien avancés, mais le calendrier reste ambitieux et la réussite du projet nécessitera une nette amélioration de la formation et des équipements dans les différents ministères. Une fois achevée, la réforme devrait contribuer à rehausser considérablement l'exécution du budget et à résoudre certaines des préoccupations exprimées récemment par la Banque mondiale dans sa revue des dépenses publiques. Les services du FMI ont aussi recommandé d'accroître la transparence financière du secteur public en publiant des rapports *ex post* sur l'exécution du budget et en communiquant au grand public beaucoup plus de détails sur les finances publiques. Compte tenu de l'ampleur des futurs projets d'investissements publics, l'exécution de tous les grands projets devrait faire l'objet d'un audit réalisé par une firme de réputation internationale et cet audit devrait être publié. Des efforts similaires doivent être déployés pour harmoniser les différences entre les comptes des entreprises et ceux de l'État en ce qui concerne le transfert des recettes pétrolières, comme le souligne le plus récent rapport de l'ITIE sur le Gabon.

Point de vue des autorités

29. Les autorités jugent utile de consacrer les recettes pétrolières à des investissements productifs au lieu de déposer des ressources considérables à la BEAC pour n'en tirer que peu d'intérêts. Elles s'attendent à ce que les investissements dans les infrastructures contribuent à stimuler le secteur privé et la croissance à moyen terme du PIB hors pétrole. En outre, en cas de forte baisse des prix du pétrole, les autorités sont convaincues qu'elles pourraient ralentir le taux d'investissement sans perturber les activités d'investissement en cours. Elles reconnaissent aussi qu'elles ne seraient pas en mesure de maintenir indéfiniment les dépenses d'investissement à un niveau élevé et que, à la longue, le ratio d'investissement public devrait glisser en dessous de 10 % du PIB, ce qui correspond au niveau permanent des recettes pétrolières sur la base des prix courants.

30. Les autorités sont convaincues de pouvoir assurer la viabilité à moyen terme des finances publiques en poursuivant les réformes des salaires et de l'emploi et en rationalisant les dépenses en biens et services, ainsi que les transferts et subventions. Elles sont déterminées à poursuivre la rationalisation du secteur public et envisagent sérieusement plusieurs possibilités de réduire la subvention associée au mécanisme de fixation des prix du pétrole. En outre, elles sont en train de faire appel à des intérêts étrangers pour aider à développer leur industrie du raffinage et à réduire les transferts budgétaires à cette industrie.

31. Les autorités continueront à respecter les critères de convergence budgétaire de la CEMAC et estiment que le vaste programme d'investissements publics peut être financé sur leurs propres fonds.⁴ Sur la base de l'évolution des cours du pétrole envisagée dans les *Perspectives de l'économie mondiale* et examinée durant la mission, les autorités sont convaincues de pouvoir financer leurs dépenses budgétaires avec leurs propres ressources. De surcroît, si les cours du pétrole devaient baisser par rapport aux niveaux élevés actuels, les autorités pensent pouvoir faire appel aux marchés internationaux et contracter des emprunts pour compenser le manque à gagner, tout en maintenant la dette publique en deçà du plafond implicite de 35 % du PIB que le gouvernement s'est fixé sur la base des études internationales.⁵ Par ailleurs, les autorités ont exprimé une préférence pour continuer à utiliser les projections de prix des *Perspectives* dans la préparation du budget pour le moment, mais sont disposées à explorer d'autres options à l'avenir.

32. Les autorités reconnaissent que les incitations fiscales entraîneront une perte de recettes, mais soutiennent qu'elles sont essentielles pour attirer les sociétés étrangères. En raison du manque de travailleurs qualifiés au Gabon et de la mauvaise qualité actuelle des

⁴ Les critères de convergence budgétaire de la CEMAC prévoient un plancher zéro pour le solde budgétaire de base, calculé comme la différence entre les recettes totales et les dépenses totales à l'exclusion des dépenses d'équipement financées sur ressources extérieures, et un plafond de la dette publique à 70 % du PIB. Le solde budgétaire de base (définition du programme) est la différence entre les recettes budgétaires et les dépenses totales et prêts nets, à l'exclusion des dépenses d'équipement financées sur ressources extérieures.

⁵ Les autorités ont fait des simulations utilisant le modèle d'analyse de la viabilité de la dette du FMI et constaté que, même dans un scénario où la production baisse sur deux années consécutives, l'accumulation de la dette nécessaire pour financer de façon soutenue des importations élevées ne dépasse pas le seuil de 35 % du PIB.

infrastructures, ont-elles affirmé, les ZES sont une condition *sine qua non* pour encourager ces sociétés à s'établir dans le pays. De plus, les exonérations relatives aux ZES et à l'exploitation des ressources naturelles seront éliminées progressivement au fil du temps, les autorités étant convaincues que les ZES stimuleront la croissance et, en définitive, les recettes fiscales hors ressources naturelles. Elles ont aussi confirmé qu'une revue fondamentale des incitations sera entreprise en vue d'élargir l'assiette fiscale.

33. Les autorités sont convaincues que leur programme de réforme des finances publiques rehaussera la qualité et l'efficacité de la dépense publique. En particulier, conformément à la nouvelle loi de finances organique, le budget qui sera élaboré sous forme d'objectifs de programmes et axé sur les résultats devrait être mieux aligné sur les priorités nationales énoncées dans le plan stratégique de développement.

B. Réaliser une croissance plus forte et plus solidaire

Contexte et point de vue des services du FMI

34. Le développement du secteur privé est essentiel pour appuyer une croissance économique diversifiée et riche en offres d'emploi. Les dépenses publiques ne sauraient remplacer le secteur privé ni étayer une croissance économique forte et durable à moyen terme. En effet, le rôle du secteur privé est d'autant plus important que l'on prévoit une baisse de la production pétrolière et que ce secteur est incapable de créer de nombreux emplois en raison de sa forte intensité en capital. Dans ce contexte, il est essentiel que les autorités prennent des mesures pour améliorer le climat des affaires, pour accroître la qualité de la main-d'œuvre par une formation plus intensive et plus ciblée, et pour développer le secteur financier. Ces mesures permettraient de promouvoir le développement des exportations non pétrolières, qui sont actuellement très modestes, et contribueraient à préserver les réserves du Gabon malgré la baisse des recettes pétrolières.

35. L'économie reste peu diversifiée et offre très peu d'opportunités rentables en raison des salaires très élevés et du mauvais état des infrastructures.

Les niveaux de rémunération sont très élevés. Une comparaison internationale montre en effet que le niveau des salaires minimum au Gabon est l'un des plus élevés parmi

29 pays d'Afrique subsaharienne.⁶ Le coût des infrastructures y est également très élevé et le financement des infrastructures est faible, ce qui a amené le gouvernement à lancer un ambitieux

	CEMAC	AfSS	Autres pays en développement
Tarifs de l'électricité (\$EU par kilowatt-heure)	0.2	0.23	0.08
Frais portuaire manutention de conteneurs (\$EU par TEU)	210	210	115
Tarifs fret routier (\$EU par tonne-kilomètre)	0.13	0.09	0.03
Téléphonie mobile (\$EU par panier/mois)	15.1	11.8	9.9

Note: chiffres = point médian de la série pour toutes les régions.

Source: Banque mondiale.

⁶ D'après les données de l'OIT, du PNUD et des autorités nationales, le salaire minimum au Gabon est de 182 dollars EU par mois en termes de PPP. Seuls l'Afrique du Sud, la RDC, le Lesotho et le Kenya ont un meilleur classement dans l'échantillon.

programme d'investissement. Pour soutenir le développement du secteur privé, les autorités envisagent également l'option des partenariats public-privé (PPP) et préparent une nouvelle loi y afférente.

36. Les autorités doivent prendre des mesures immédiates afin d'améliorer le climat des affaires. Le secteur privé demeure relativement étroit et fragmenté, surtout au niveau des PME. Bien des contraintes pèsent encore sur le climat des affaires et certaines d'entre elles sont mises en évidence dans l'enquête «Doing Business» de la Banque mondiale. Bien que le vaste programme d'investissements des autorités vise à lever des contraintes majeures dans le domaine des infrastructures — transports et fourniture d'énergie à l'échelle nationale —, de lourdes procédures subsistent en ce qui concerne la création d'entreprises et l'obtention de titres fonciers. Les enquêtes menées auprès des entreprises soulignent la mauvaise qualité de la main-d'œuvre, la réticence à saisir les opportunités de travail manuel et la difficulté d'accéder au crédit bancaire comme de sérieux obstacles au développement harmonieux du secteur privé. Si des améliorations ne sont pas apportées dans ces domaines, les objectifs énoncés dans la stratégie visant à faire du Gabon une économie émergente et diversifiée ne seront pas atteints. Par ailleurs, les autorités devraient renforcer le dispositif de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme (LBC/FT) en appliquant les recommandations formulées dans l'évaluation de ce dispositif menée en mai 2012 par la Banque mondiale et le Groupe d'action contre le blanchiment en Afrique centrale (GABAC) pour appuyer la lutte contre la corruption et améliorer le climat d'investissement.

37. Les services du FMI encouragent les autorités à table sur les efforts récents pour faciliter l'investissement privé. Elles ont créé un guichet unique pour l'obtention de titres fonciers et ont réduit les délais de création d'entreprises de 56 jours à 8 jours. De plus, elles ont élaboré, avec l'assistance des services de la SFI, plusieurs plans d'action pour améliorer le climat des affaires, y compris la création d'entreprises, les procédures d'obtention des permis de bâtir et d'accès à la propriété, ainsi que la gestion des activités d'import-export.

38. Une économie diversifiée, conjuguée à une politique d'emploi efficace, devrait permettre au Gabon de relever le défi de la réduction du taux de chômage élevé. Il faudrait adopter une politique permettant d'assurer l'adéquation entre l'offre de main-d'œuvre et les besoins du marché du travail. Cette offre doit être compétitive en termes de coût, tant pour le salaire de base que pour les primes d'assurance sociale. Le salaire de base étant élevé au Gabon, le gouvernement devrait envisager d'autres moyens de financement du système de protection sociale qui seraient moins coûteux pour les entreprises. En outre, il faudrait réformer le système éducatif pour mieux l'harmoniser avec les exigences du marché de l'emploi et assouplir la législation du travail restrictive pour faciliter l'embauche. L'exécution conjointe de ces mesures permettra à un grand nombre de jeunes Gabonais d'accéder au marché du travail durant la prochaine décennie et de saisir les possibilités d'emplois durables. Tant que ces mesures ne seront pas appliquées, il sera difficile de répondre à la demande immédiate d'une main-d'œuvre importante dans certains secteurs (agriculture, forêts, commerce de détail) pour réaliser les ambitions du gouvernement.

Point de vue des autorités

39. Les autorités reconnaissent les carences qui ont entravé le développement du secteur privé et sont en train d'opérer des changements pour remédier à la situation. Elles ont

l'intention de consolider les mesures prises récemment pour améliorer le climat des affaires, notamment par la mise en œuvre de quelques plans d'action adoptés avec les services de la SFI.

40. Les autorités reconnaissent la grande asymétrie qui existe entre les compétences recherchées par les entreprises et celles que possède la main-d'œuvre. Pour y remédier, elles ont créé récemment des écoles spécialisées en vue de former des technocrates en exploitation minière ainsi qu'en prospection et analyse pétrolières. Afin de réduire les pénuries probables de travailleurs manuels, elles ont conclu des accords avec un certain nombre d'entreprises désireuses de s'établir dans les nouvelles zones économiques spéciales qui permettent le recrutement de travailleurs étrangers au-delà de la règle actuelle limitant leur effectif à moins de 10 % de la main-d'œuvre.

41. Les autorités ont l'intention de créer de l'espace pour accroître l'embauche dans les secteurs prioritaires. Elles sont conscientes de l'importance vitale de renforcer les secteurs de la santé et de l'éducation pour alléger la pauvreté et améliorer la productivité du travail. À cet égard, le budget 2013 prévoit le recrutement de personnels dans ces secteurs ainsi que la construction de salles de classes et de dispensaires.

C. Développer les circuits financiers

Contexte et point de vue des services du FMI

42. L'intermédiation financière et la profondeur du marché sont limitées au Gabon et doivent être améliorées pour que le secteur financier puisse jouer son rôle dans le financement du développement national. Bien que les banques soient très liquides, elles sont extrêmement prudentes dans la distribution du crédit. Malgré la croissance vigoureuse du crédit au cours de la dernière année, l'intermédiation financière est encore faible (encadré 2). Très peu de PME ont accès au crédit bancaire pour l'investissement. Les banques citent l'absence de centrales des risques et le manque d'informations sur les entreprises comme des entraves à l'octroi du crédit et soutiennent qu'elles ne peuvent offrir que des taux d'intérêt élevés aux PME en raison de la difficulté d'évaluer les risques. Pour remédier à cette situation, les autorités doivent élaborer, de concert avec l'organe régional de supervision, une stratégie du secteur financier permettant de parer aux risques et vulnérabilités. Les services du FMI ont salué les efforts déployés récemment pour renforcer l'environnement institutionnel ; il s'agit notamment: i) d'améliorer le fonctionnement des bureaux chargés du cadastre et des registres de commerce, ii) de renforcer le processus d'obtention du crédit en élargissant la panoplie des actifs pouvant servir de garanties et d'instaurer le règlement des litiges à l'amiable; iii) de rationaliser les procédures de réalisation des garanties de prêt et de créer une centrale des bilans qui fournirait aux banques commerciales un accès aux bilans des entreprises.

43. Les autorités doivent poursuivre la mise en œuvre des plans de restructuration des deux petites banques publiques en difficulté financière. Les deux banques de développement ont un gros volume de prêts improductifs et ne cessent d'enregistrer des pertes. Conformément aux recommandations de la commission bancaire régionale, les autorités ont élaboré des plans de restructuration afin de moderniser les opérations bancaires, de renforcer le contrôle du crédit, de réduire les coûts d'exploitation, d'améliorer la structure de gouvernance et de recapitaliser les

banques. Les modifications apportées à la direction et à la structure de gouvernance des banques et les mesures visant à réduire les coûts d'exploitation ont été exécutées en 2012 dans le cadre des plans de restructuration. Le surcroît de ressources budgétaires nécessaires pour compenser les pertes antérieures et recapitaliser les deux banques a été estimé à 10 milliards de francs CFA environ (0,1% du PIB). Les services du FMI ont souligné la nécessité de prendre des mesures appropriées pour assurer la viabilité future de ces établissements, notamment par le renforcement de la gouvernance et la réduction des coûts d'exploitation, avant l'octroi de concours financiers supplémentaires.

Point de vue des autorités

44. Les autorités continueront à prendre des mesures pour développer le secteur financier.

Outre les efforts déployés récemment en vue d'améliorer l'environnement institutionnel, des initiatives sont en cours pour faciliter l'accès des PME aux services financiers. Les autorités ont l'intention de souscrire au capital du Fonds africain de garantie et de coopération économique, qui garantit les crédits bancaires aux PME. Des travaux sont en cours pour finaliser la stratégie de développement de la microfinance afin d'élargir l'accès au crédit (tout en limitant les risques opérationnels et de sécurité). Des réformes sont également en cours en vue de rationaliser les instruments de financement par la restructuration de plusieurs organismes publics qui participent actuellement au financement des PME et du logement. Les autorités ont confirmé leur détermination à consolider les deux petites banques publiques et à assurer leur viabilité future.

D. Autres questions

45. Qualité des données. L'information statistique doit faire l'objet d'une amélioration considérable pour servir de fondement à la prise de décisions relatives à la politique macroéconomique. La communication des données possède des lacunes et la publication des statistiques de balance des paiements et de production remonte à 2006 ; l'actualité des données budgétaires, monétaires et du secteur financier pourrait être amélioré ; en outre, les indicateurs à haute fréquence de l'activité économique font défaut (annexe d'information, Supplément II). Les autorités sont encouragées à élaborer un plan de développement statistique, le FMI et d'autres donateurs étant disposés à leur accorder de l'assistance technique dans ce domaine. Cela leur permettra de mieux mesurer les progrès accomplis dans le cadre de leur plan de développement à moyen terme.

46. Politique commerciale. Conformément à leur politique de libre échange, les autorités prévoient de rationaliser le fonctionnement de plusieurs organismes publics voués à la promotion des exportations et de l'investissement. La mise en place d'une autorité nationale de la concurrence, qui devrait être opérationnelle d'ici peu, permettra de s'assurer que la concurrence ne soit pas perturbée par des accords illicites de concertation sur les prix, surtout au niveau du marché de détail.

47. Non-conformité à l'article VIII. En 2008, les autorités ont adopté une taxe sur les transferts électroniques qui n'est pas compatible avec l'article VIII, Section 2(a). Elles n'ont manifesté aucune intention d'abroger cette taxe, faisant valoir qu'elle était conforme aux propositions actuellement examinées dans les instances internationales sur l'imposition des flux de capitaux. En outre, étant

donné que le produit de cette taxe contribue au financement de la caisse d'assurance-maladie, sa réforme est politiquement sensible.

Encadré 2. Structure et performance récente du secteur financier

Le secteur financier gabonais est l'un des moins développés en Afrique subsaharienne. Il est dominé par des banques universelles (10 établissements en 2012), dont beaucoup sont étrangères ou des filiales à capitaux privés d'institutions étrangères. Les institutions de microfinance (10 % du crédit aux PME), les caisses de retraite et les compagnies d'assurances jouent un rôle limité dans la prestation des services financiers. Les actifs du secteur bancaire représentent 21 % du PIB et les prêts sont très concentrés dans peu de secteurs productifs comme les hydrocarbures, les télécommunications et l'immobilier. La profondeur des circuits financiers (ratio du crédit privé au PIB) reste très faible, à 11 % environ du PIB (19 % du PIB hors pétrole).

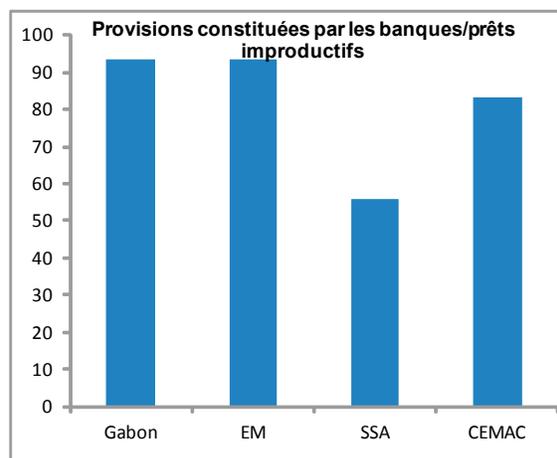
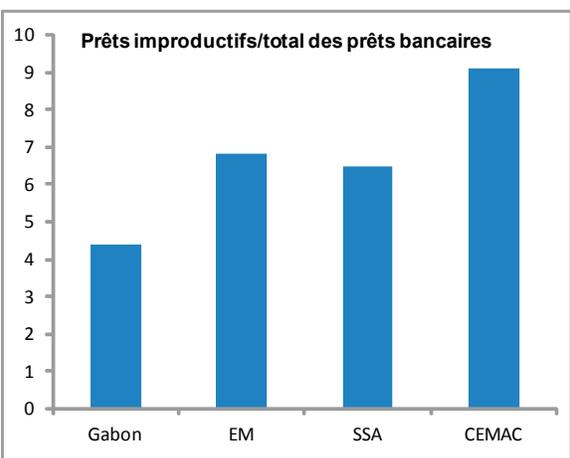
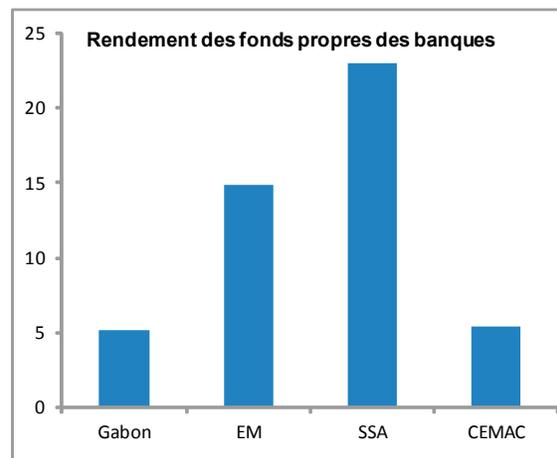
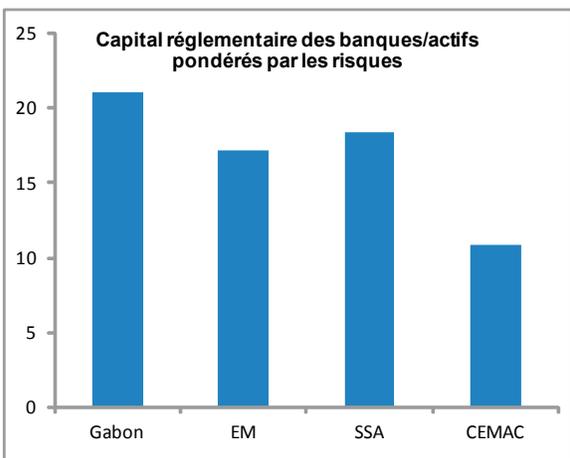
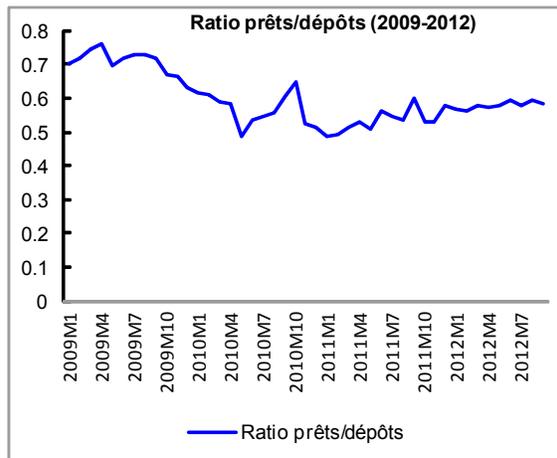
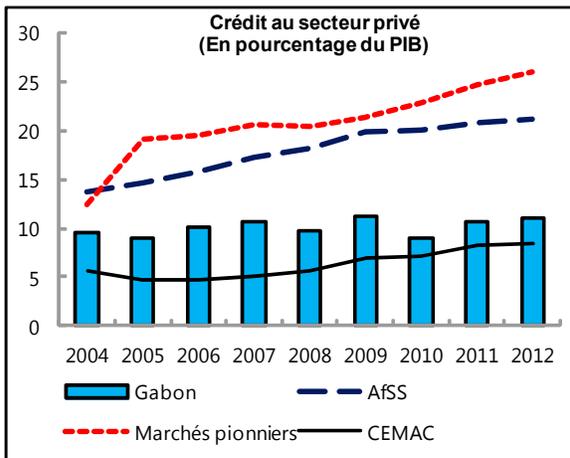
Plusieurs facteurs entravent encore l'accès au financement. Les principaux obstacles limitant l'offre de crédit sont notamment: la protection insuffisante des investisseurs, l'exécution déficiente des contrats, la faible bancabilité des projets (par exemple, les capacités managériales insuffisantes pour créer des états financiers), l'absence de droits de propriété et les goulots d'étranglement au niveau du cadastre. En outre, le système de paiements est sous-développé, les entreprises étant assujetties à des droits d'enregistrement élevés. Néanmoins, la proportion de la population ayant un compte bancaire s'est accrue, passant de 16 % en 2010 à 21 % en 2011. La création récente de la banque postale, l'ouverture de nouvelles banques, l'adoption de la finance portable, l'amélioration des infrastructures et les mesures visant à faciliter l'utilisation des garanties devraient contribuer à promouvoir l'accès aux services financiers.

Dans ce contexte, la croissance du crédit au secteur privé s'est fortement accélérée en 2012. La croissance vigoureuse du crédit, qui a atteint environ 44 % en glissement annuel jusqu'en octobre 2012, reflète principalement la demande accrue dans les secteurs du BTP, des transports, des télécommunications et des hydrocarbures, attribuable à l'intensification des investissements publics. L'abondance de liquidités, le regain de confiance en la vigueur de l'économie et la concurrence accrue entre les banques ont dopé l'offre de crédit, et notamment de crédit à la consommation. Malgré le récent essor rapide du crédit, le ratio des prêts aux dépôts reste inférieur à 65 % et les banques sont encore très liquides. Les banques souhaiteraient des émissions plus importantes de bons du Trésor pour diversifier leurs portefeuilles et développer les circuits financiers.

Le système bancaire semble solide et peu vulnérable aux difficultés de la zone euro. Dans l'ensemble, les établissements sont en bonne santé financière, suffisamment capitalisées et rentables. Le ratio de prêts improductifs au total des prêts est faible (4,4 % environ). Cependant, deux banques de développement (représentant moins de 10 % du total des prêts et moins de 3 % du total des dépôts) ont des niveaux élevés de prêts improductifs et enregistrent des pertes. Selon les recommandations de la Commission bancaire régionale (COBAC), les autorités ont apporté des modifications à la structure et à la gouvernance de ces établissements dans le cadre des plans de restructuration.

Le respect des ratios prudentiels de la CEMAC par les banques gabonaises est globalement satisfaisant, même si le plafond des prêts aux actionnaires n'est souvent pas respecté. Pour atténuer les risques associés à l'expansion potentiellement rapide de l'activité bancaire, il faudrait renforcer les effectifs et la capacité de supervision de la COBAC.

Graphique 4. Indicateurs financiers



Sources : IFS; Enquête sur l'accès aux services financiers (Financial Access Survey), 2010; autorités gabonaises et estimations des services du FMI.

Note : Les marchés pionniers sont : Botswana, Ghana, Nigeria, Kenya, Mozambique, Tanzanie, Ouganda et Zambie.

ÉVALUATION PAR LES SERVICES DU FMI

48. Grâce à une conjoncture favorable, la croissance économique a été vigoureuse, mais pas assez solidaire. Dans un contexte où les cours du pétrole sont élevés, la croissance non pétrolière a été stimulée par une hausse substantielle des investissements publics au cours des dernières années et le solde extérieur s'est amélioré. Cependant, bien que le Gabon soit devenu un pays à revenu intermédiaire après des décennies de production d'hydrocarbures, un tiers de sa population vit encore dans la pauvreté et le chômage est élevé, surtout chez les jeunes. Une question cruciale pour l'avenir est de savoir comment utiliser les ressources pétrolières et minières le plus efficacement possible pour étayer une croissance solidaire et relever les défis du développement socio-économique.

49. Les perspectives à moyen terme sont favorables, mais sont tributaires des réformes et vulnérables à d'importants risques baissiers. Le plan stratégique de développement lancé par les autorités en vue de transformer le Gabon en une économie émergente diversifiée est largement approprié, mais la clé sera sa mise en œuvre. Si les investissements publics ont un rendement élevé et si les mesures visant à améliorer le climat des affaires sont effectivement réalisées, l'énorme potentiel de développement du secteur privé et de création d'emplois pourra être pleinement exploité. Toutefois, l'économie étant encore fortement tributaire des hydrocarbures et la marge de manœuvre budgétaire étant très étroite, les perspectives économiques sont encore sujettes à de gros risques baissiers attribuables à une baisse importante et prolongée des cours du pétrole et du manganèse.

50. La constitution d'une marge de manœuvre budgétaire, appuyée par une gestion plus prudente des finances publiques, sera cruciale pour résister à d'éventuels chocs négatifs des cours du pétrole. La forte expansion ces dernières années des dépenses courantes et d'équipements a empêché l'accumulation de réserves suffisantes durant une période où les cours du pétrole étaient élevés. Il serait plus prudent d'adopter une orientation budgétaire basée sur une simple règle de prix budgétaire du pétrole et permettant d'ancrer les objectifs de dépenses et d'épargne pour parer à la volatilité des cours du pétrole. Cette orientation devrait être appuyée par des mesures et des réformes destinées à maîtriser la croissance de la masse salariale, à réduire les subventions aux produits pétroliers et à élargir l'assiette fiscale pour les recettes non pétrolières afin de créer un espace suffisant pour les dépenses productives, notamment dans les secteurs prioritaires de l'éducation et de la santé. À plus long terme, après la mise en place d'infrastructures suffisantes, il faudrait poursuivre le rééquilibrage budgétaire pour assurer la viabilité des finances publiques pendant toute la durée de la production pétrolière.

51. Pour atteindre les objectifs du plan de développement, il est essentiel de réaliser un rendement élevé sur les investissements publics. Il convient en effet de les intensifier pour améliorer les services d'infrastructures, qui sont actuellement insuffisants. Mais il faudrait tenir compte de la capacité d'absorption du pays et assurer un taux de rendement positif. La récente augmentation massive et rapide des investissements publics, sans doute excessive, risque

d'entraîner du gaspillage et des pertes d'efficacité. Les services du FMI exhortent les autorités à poursuivre leurs efforts visant à remédier au manque de capacités d'exécution des investissements et à assurer une bonne qualité des dépenses, notamment par le renforcement de la sélection, de la préparation et de l'exécution des projets d'investissement, avec l'assistance des experts internationaux. À cet égard, le transfert des connaissances des experts à l'administration sera important pour éviter que les progrès ne soient inversés à l'avenir.

52. Les mesures actuellement mises en œuvre pour améliorer la gestion et la transparence du secteur public doivent se poursuivre vigoureusement. La bonne gouvernance et la responsabilisation sont essentielles pour assurer une utilisation efficace des ressources pétrolières. Les réformes de la GFP visant à respecter les directives régionales avant les délais fixés viennent à point nommé, mais leur réussite requiert une nette amélioration de la formation et des outils. Il faudrait communiquer au grand public de plus amples informations sur les finances publiques, y compris sur l'exécution du budget. Des efforts supplémentaires doivent également être consentis pour assurer une gestion transparente et responsable des ressources pétrolières, comme le souligne le récent rapport de l'ITIE sur le Gabon.

53. L'analyse de la stabilité extérieure n'indique pas une surévaluation du TCER. Mais la stabilité extérieure serait renforcée par une stratégie budgétaire prudente à moyen terme. Qui plus est, la performance extérieure relativement médiocre du secteur non pétrolier donne à penser que les facteurs structurels représentent une contrainte majeure pour la compétitivité extérieure.

54. Des mesures exhaustives sont nécessaires pour étayer une croissance diversifiée et plus solidaire, riche en possibilités d'emploi. Il faudra mener des actions immédiates pour renforcer le climat des affaires. Si des améliorations ne sont pas apportées dans ce domaine, les contraintes actuelles au développement du secteur privé empêcheront de préserver une forte croissance à moyen terme. Il faudra également améliorer les politiques d'emploi pour assurer une meilleure adéquation entre l'offre et la demande de main-d'œuvre et pour stimuler la création d'emplois, notamment par le renforcement de la formation professionnelle.

55. Il est nécessaire de promouvoir l'intermédiation financière et le développement des circuits financiers tout en continuant à préserver la stabilité du secteur pour permettre à celui-ci de jouer son rôle dans le financement du développement. À cet effet, il convient d'élaborer une stratégie permettant d'améliorer davantage l'environnement institutionnel du crédit et d'accroître l'accès au crédit hypothécaire et à la microfinance. Pour préserver la stabilité du secteur, il faudra parachever le plus rapidement possible l'exécution des plans de restructuration des deux petites banques publiques en difficulté financière en vue d'assurer la viabilité future de ces banques après la fourniture d'une assistance financière suffisante de l'État.

56. Les données communiquées au FMI sont globalement suffisantes pour assurer la surveillance. Il est toutefois nécessaire d'améliorer les statistiques de balance des paiements, ainsi que l'actualité des données budgétaires et du secteur financier.

57. Le Gabon applique une taxe sur les virements électroniques qui est incompatible avec ses obligations au titre de l'article VIII. Les services du FMI n'en recommandent pas l'approbation.

58. Il est prévu que les prochaines consultations au titre de l'article IV auront lieu selon le cycle normal de 12 mois.

Gabon: Matrice d'évaluation des risques

Nature/source des principales menaces	Probabilité qu'elles se matérialisent d'ici à trois ans	Impact probable sur la stabilité financière
<p>Une baisse substantielle des prix des hydrocarbures attribuable à un ralentissement durable à l'échelle mondiale</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluation des services du FMI : moyenne • L'intensification de la crise dans la zone euro et ses répercussions à partir de l'Europe et/ou les problèmes budgétaires des États-Unis pourraient entraîner un ralentissement soutenu de la croissance mondiale qui, à son tour, pèserait durablement sur les prix des hydrocarbures. 	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluation des services du FMI : élevée • Le Gabon reste très tributaire des exportations et des recettes pétrolières (le pétrole représente 87 % du total des exportations et 55-60 % des recettes totales) • Même si les réserves internationales à la BEAC donnent une certaine marge de manœuvre, le faible niveau de l'épargne budgétaire et la capacité encore limitée d'emprunter sur les marchés financiers forceraient probablement une contraction des dépenses publiques et surtout de l'investissement, avec des effets négatifs sur la croissance non pétrolière. Il y a également un risque de réduction sensible des IDE liés aux hydrocarbures si la baisse des prix se matérialise, avec d'éventuelles répercussions négatives à long terme sur la production pétrolière.
<p>Une politique budgétaire trop expansionniste</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluation des services du FMI : moyenne à élevée • Les dépenses d'équipement sont historiquement volatiles, indisciplinées et procycliques. • Depuis 2009, le gouvernement n'a pas accru ses réserves budgétaires malgré l'abondance des recettes tirées des hydrocarbures 	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluation des services du FMI : moyenne à élevée • Une politique budgétaire laxiste et inefficace ferait augmenter l'inflation et minerait la compétitivité, inhibant ainsi la croissance non pétrolière et affectant négativement les pauvres. • L'accroissement continu des dépenses d'équipement pourrait miner davantage les capacités d'absorption et d'exécution, influant sur la sélection des projets et favorisant la corruption.
<p>Augmentation des inégalités en matière de revenu et de possibilités d'emploi</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluation des services du FMI : moyenne • Le climat des affaires défavorables est préjudiciable à l'investissement et à la croissance. • Les secteurs non pétroliers sont encore rudimentaires et offrent peu de possibilités d'emploi. 	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluation des services du FMI : moyenne • Le maintien des inégalités sociales pourrait créer des tensions. D'où la nécessité d'améliorer de toute urgence les indicateurs de développement humain et accroître les possibilités d'emploi. • Des ressources accrues doivent être consacrées à la santé et à l'éducation.

Tableau 1. Gabon - Principaux indicateurs économiques, 2008-17

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
				Est.			Projections			
Variation annuelle en pourcentage, sauf indication contraire										
Secteur réel										
PIB à prix constants	1.0	-2.9	6.7	7.0	6.1	5.9	6.8	6.9	7.1	7.5
Pétrole	-0.9	-3.7	5.9	-2.4	0.8	0.3	-0.6	-0.7	-0.6	-0.6
Hors pétrole	2.1	-2.4	7.2	12.1	8.7	8.3	9.8	9.7	9.7	9.9
Déflateur du PIB	16.2	-16.6	18.3	15.1	1.2	2.4	-2.1	-1.7	-1.0	-0.6
Pétrole	15.4	-33.5	39.3	35.9	0.3	3.6	-4.4	-3.5	-2.8	-2.2
Prix à la consommation										
Moyenne annuelle	5.3	1.9	1.4	1.3	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0
Fin de période	5.6	0.9	0.7	2.3	3.1	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0
Secteur extérieur										
Exportations, f.à.b.	37.2	-39.1	26.0	40.2	-5.1	5.8	-4.0	-3.2	-1.0	0.4
Importations, f.à.b.	8.1	2.8	18.1	24.3	3.6	8.8	2.1	1.2	3.6	7.9
Termes de l'échange (détérioration= -)	17.6	-26.8	16.7	24.9	-8.2	2.6	-2.3	-2.4	-1.8	-3.2
Financement de l'administration centrale										
Recettes totales	27.0	-18.9	8.9	34.6	3.1	0.0	3.1	3.2	4.0	4.0
Recettes pétrolières	42.0	-38.5	17.8	39.2	6.4	-3.5	-4.3	-3.7	-4.6	-2.6
Dépenses totales	13.7	-1.4	26.6	33.3	17.2	10.9	2.8	4.0	4.4	6.1
En pourcentage du PIB, sauf indication contraire										
Solde primaire hors pétrole (en % du PIB en	-12.5	-11.7	-18.0	-22.1	-26.4	-25.2	-22.2	-19.8	-17.1	-15.4
Solde global (base engagements)	10.5	5.9	1.8	2.3	-1.0	-2.9	-3.2	-3.3	-3.2	-3.6
Financement intérieur net	7.4	-1.4	-2.4	-2.5	2.9	2.7	1.6	1.9	2.1	3.0
Financement extérieur net	-23.8	-2.2	0.6	1.9	-0.6	2.2	3.3	3.1	2.4	2.0
Dette publique extérieure (FMI inclus)	13.9	17.8	15.8	14.8	15.5	15.0	16.4	17.7	18.4	19.4
Dette publique totale (pourcentage du PIB)	16.0	23.9	20.4	18.2	18.8	20.6	22.7	24.8	25.9	28.4
Variation en pourcentage, sauf indication contraire										
Monnaie et crédit										
Crédit à l'économie	6.0	-7.9	1.9	42.0	24.4	26.0
Monnaie au sens large	8.8	2.2	19.2	26.5	12.5	11.6
Vitesse de circulation PIBHP/monnaie au sens large	3.3	3.0	3.1	2.8	2.8	2.8
En pourcentage du PIB, sauf indication contraire										
Épargne nationale brute	47.7	38.4	38.9	45.0	44.1	42.7	40.1	38.0	36.4	34.4
Investissement brut fixe	22.0	27.1	30.0	30.8	31.7	32.4	33.3	33.6	33.8	34.2
Solde des transactions courantes	23.3	7.5	8.9	14.1	12.4	10.4	6.9	4.5	2.7	0.2
En milliards de francs CFA, sauf indication contraire										
Postes pour mémoire										
PIB nominal	7,045	5,702	7,201	8,867	9,527	10,327	10,805	11,350	12,036	12,856
PIB nominal hors pétrole	3,731	3,475	4,238	4,936	5,553	6,200	6,882	7,592	8,406	9,328
Monnaie nationale par dollar EU (moyenne).	448	471	531	534	536	536	536	536	536	536
Prix du pétrole (PEM, dollar EU/baril)	97	62	79	104	106	105	101	96	93	94

Sources : autorités gabonaises ; estimations et projections des services du FMI.

Tableau 2a. Gabon - Comptes de l'administration centrale, 2008-17 (En milliards de francs CFA)										
	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
	Est. Projections									
Recettes totales et dons	2,078	1,685	1,834	2,469	2,546	2,547	2,625	2,708	2,815	2,927
Recettes	2,078	1,685	1,834	2,469	2,546	2,547	2,625	2,708	2,815	2,927
Recettes pétrolières	1,362	837	986	1,372	1,460	1,408	1,347	1,297	1,238	1,205
Recettes non pétrolières	716	848	848	1,097	1,086	1,139	1,278	1,411	1,577	1,722
Recettes fiscales	679	798	803	1,046	1,068	1,073	1,207	1,331	1,484	1,622
Impôts sur le revenu, les bénéfices et les plus-values	234	325	235	422	372	353	389	427	464	490
Impôts intérieurs sur les biens et services	131	142	163	198	253	261	278	306	339	376
Taxe sur la valeur ajoutée	85	82	93	144	185	200	222	245	271	301
Autres	45	60	70	54	68	61	56	61	68	75
Impôts sur le commerce extérieur et les transactions in'	276	277	361	375	390	398	471	520	584	648
Droits d'importation	248	250	356	364	377	383	425	469	519	576
Droits d'exportation	28	27	6	11	13	15	46	51	65	72
Autres taxes non pétrolières	38	54	44	51	53	61	70	78	97	107
Recettes non fiscales	37	50	46	51	18	66	71	79	93	100
Dons	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses totales et prêts nets	1,336	1,348	1,707	2,269	2,641	2,847	2,967	3,083	3,196	3,391
Dépenses courantes	907	914	983	1,172	1,466	1,530	1,617	1,712	1,815	1,979
Traitements et salaires	324	380	412	450	529	551	552	580	597	615
Biens et services	209	216	239	299	333	360	410	469	536	611
Paiements d'intérêts	114	82	97	79	88	147	160	169	179	228
Intérieurs	32	19	23	13	20	33	31	29	29	29
Extérieurs	82	64	73	66	68	114	129	139	150	199
Transferts et subventions	260	237	235	344	517	472	493	495	503	525
Dépenses en capital	299	309	601	1,000	1,044	1,217	1,250	1,270	1,300	1,330
Financées sur ressources intérieures	244	210	377	500	796	848	761	759	765	868
Financées sur ressources extérieures	54	100	224	250	248	369	489	511	535	462
Prêts nets	21	51	65	19	74	40	40	40	20	20
Fonds routier (FER) et fonds spéciaux	71	63	58	78	57	60	60	60	61	61
Dons en capital	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0
Transferts en capital	38	10	0	0	0	0	0	0	0	0
Solde global	742	338	127	200	-95	-300	-342	-375	-381	-463
Financement total	-742	-338	-127	-200	95	300	342	375	381	463
Variation des arriérés	-131	-212	-68	-117	0	0	0	0	0	0
Arriérés de paiements intérieurs	-131	-212	-68	-117	0	0	0	0	0	0
Arriérés de paiements extérieurs (intérêts seulement)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Emprunts extérieurs (net)	-887	-75	27	94	-31	136	230	233	203	182
Tirages	54	100	224	250	248	369	489	511	535	912
Amortissement	-1,075	-176	-197	-139	-279	-233	-259	-278	-332	-729
Financement exceptionnel	133	1	0	0	0	0	0	0	0	0
Emprunts intérieurs (net)	276	-50	-102	-125	160	164	112	141	178	281
Système bancaire	276	18	260	19	207	4	33	42	53	131
Autorités monétaires	-192	39	110	-26	91	-80	3	12	53	31
Banques créatrices de monnaie	468	-21	149	44	116	84	30	30	0	100
Secteur non bancaire	0	-68	-60	-117	-46	160	78	99	125	150
Besoin de financement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Postes pour mémoire:</i>										
Solde primaire hors pétrole, transferts en capital exclus (DPHP)	-467	-407	-761	-1,092	-1,467	-1,562	-1,528	-1,503	-1,439	-1,441
en pourcentage du PIB hors pétrole	-12.5	-11.7	-18.0	-22.1	-26.4	-25.2	-22.2	-19.8	-17.1	-15.4
PIB hors pétrole aux prix du marché	3,731	3,475	4,238	4,936	5,553	6,200	6,882	7,592	8,406	9,328
Sources : autorités gabonaises ; estimations et projections des services du FMI.										

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
						Est.	Projections				
Recettes	1,636	2,078	1,685	1,834	2,469	2,546	2,547	2,625	2,708	2,815	2,927
Impôts	885	1,029	1,071	968	1,309	1,033	1,280	1,404	1,519	1,665	1,797
Impôts sur le revenu, les bénéfices et les plus-values											
dont:											
Dus par des personnes physiques	77	86	103	100	200	72	71	63	56	50	44
Dus par des sociétés et autres entreprises	363	498	495	300	486	372	489	521	559	596	621
Taxes sur les biens et services	130	131	142	163	198	253	261	278	306	339	376
Impôts sur le commerce extérieur et les transactions internationales	282	276	277	361	375	390	398	471	520	584	648
Impôts non classés ailleurs	32	38	54	44	51	53	61	70	78	97	107
Dons	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres recettes	752	1,049	614	866	1,133	1,312	1,267	1,221	1,189	1,150	1,130
dont: Recettes fiscales non pétrolières	712	1,012	564	821	1,082	1,230	1,201	1,151	1,110	1,057	1,030
Autres recettes non pétrolières	40	37	50	46	51	18	66	71	79	93	100
Dépenses	1,156	1,315	1,297	1,642	2,190	2,567	2,847	2,927	3,043	3,176	3,371
Charges	838	907	914	983	1,172	1,466	1,530	1,617	1,712	1,815	1,979
Rémunération des employés	302	324	380	412	450	529	551	552	580	597	615
Utilisation des biens et services	190	209	216	239	299	333	360	410	469	536	611
Intérêts	119	114	82	97	79	88	147	160	169	179	228
Autres dépenses	71	109	73	58	78	57	60	60	60	61	61
Acquisitions nettes d'actifs non financiers	247	299	309	601	1,000	1,044	1,217	1,250	1,270	1,300	1,330
Financées sur ressources intérieures	199	244	210	377	500	796	848	761	759	765	868
Financées sur ressources extérieures	48	54	100	224	250	248	369	489	511	535	462
Prêts/Emprunts nets	10	21	51	65	19	74	40	40	40	20	20
Acquisitions nettes d'actifs financiers ("+" : hausse des actifs)	-361	311	-31	271	267	411	276	203	189	173	243
Intérieurs	-361	311	-31	271	267	411	276	203	189	173	243
Monnaie et dépôts	-451	276	18	260	19	207	4	33	42	53	131
BEAC	30	-192	39	110	-26	91	-80	3	12	53	31
Banques commerciales	-482	468	-21	149	44	116	84	30	30	0	100
Prêts	91	36	-50	11	248	204	271	169	146	119	112
Extérieurs											
Accroissement net du passif ("+" : hausse des passifs)	416	401	294	621	846	939	1,058	1,180	1,308	1,407	1,563
Intérieurs	456	532	506	689	963	939	1,058	1,180	1,308	1,407	1,563
Monnaie et dépôts	59	-227	61	226	43	91	20	3	12	53	144
BEAC	30	-192	60	110	-26	91	20	3	12	53	144
Banques commerciales	28	-34	0	116	68	0	0	0	0	0	0
Autres comptes à payer	-40	-131	-212	-68	-117	0	0	0	0	0	0
dont: arriérés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Extérieurs											
Écart statistique	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Postes pour mémoire:											
PIB aux prix du marché	6,002	7,045	5,702	7,201	8,867	9,527	10,327	10,805	11,350	12,036	12,856
PIB hors pétrole aux prix du marché	3,084	3,731	3,475	4,238	4,936	5,553	6,200	6,882	7,592	8,406	9,328
Recettes pétrolières	959	1,362	837	986	1,372	1,460	1,408	1,347	1,297	1,238	1,205
Recettes non pétrolières	678	716	848	848	1,097	1,086	1,139	1,278	1,411	1,577	1,722
Dépôts à la BEAC	551	907	908	857	1,104	1,162	1,271	1,402	1,486	1,476	1,333

Sources : autorités gabonaises ; estimations et projections des services du FMI.

Tableau 3. Gabon - Comptes de l'administration centrale, 2008-17

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
				Est.		Projections				
(En pourcentage du PIB hors pétrole)										
Recettes totales et dons	55.7	48.5	43.3	50.0	45.8	41.1	38.1	35.7	33.5	31.4
Recettes	55.7	48.5	43.3	50.0	45.8	41.1	38.1	35.7	33.5	31.4
Recettes pétrolières	36.5	24.1	23.3	27.8	26.3	22.7	19.6	17.1	14.7	12.9
Recettes non pétrolières	19.2	24.4	20.0	22.2	19.6	18.4	18.6	18.6	18.8	18.5
Recettes fiscales	18.2	23.0	18.9	21.2	19.2	17.3	17.5	17.5	17.7	17.4
Impôts sur le revenu, les bénéfices et les pt	6.3	9.4	5.5	8.6	6.7	5.7	5.6	5.6	5.5	5.3
Impôts intérieurs sur les biens et services	3.5	4.1	3.9	4.0	4.6	4.2	4.0	4.0	4.0	4.0
Impôts sur le commerce extérieur et les tar	7.4	8.0	8.5	7.6	7.0	6.4	6.9	6.9	6.9	6.9
Autres taxes non pétrolières	1.0	1.6	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.2	1.2
Recettes non fiscales	1.0	1.4	1.1	1.0	0.3	1.1	1.0	1.0	1.1	1.1
Dépenses totales et prêts nets	35.8	38.8	40.3	46.0	47.6	45.9	43.1	40.6	38.0	36.3
Dépenses courantes	24.3	26.3	23.2	23.7	26.4	24.7	23.5	22.6	21.6	21.2
Traitements et salaires	8.7	10.9	9.7	9.1	9.5	8.9	8.0	7.6	7.1	6.6
Biens et services	5.6	6.2	5.6	6.1	6.0	5.8	6.0	6.2	6.4	6.6
Paiements d'intérêts	3.1	2.4	2.3	1.6	1.6	2.4	2.3	2.2	2.1	2.4
Transferts et subventions	7.0	6.8	5.6	7.0	9.3	7.6	7.2	6.5	6.0	5.6
Dépenses en capital	8.0	8.9	14.2	20.3	18.8	19.6	18.2	16.7	15.5	14.3
Financées sur ressources intérieures	6.5	6.0	8.9	10.1	14.3	13.7	11.1	10.0	9.1	9.3
Solde global (base engagements)	19.9	9.7	3.0	4.1	-1.7	-4.8	-5.0	-4.9	-4.5	-5.0
Financement total	-19.9	-9.7	-3.0	-4.1	1.7	4.8	5.0	4.9	4.5	5.0
Variation des arriérés	-3.5	-6.1	-1.6	-2.4	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Emprunts extérieurs (net)	-23.8	-2.2	0.6	1.9	-0.6	2.2	3.3	3.1	2.4	2.0
Tirages	1.5	2.9	5.3	5.1	4.5	5.9	7.1	6.7	6.4	9.8
Amortissement	-28.8	-5.1	-4.6	-2.8	-5.0	-3.8	-3.8	-3.7	-4.0	-7.8
Financement exceptionnel	3.6	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Emprunts intérieurs (net)	7.4	-1.4	-2.4	-2.5	2.9	2.7	1.6	1.9	2.1	3.0
Système bancaire	7.4	0.5	6.1	0.4	3.7	0.1	0.5	0.6	0.6	1.4
Secteur non bancaire	0.0	-2.0	-1.4	-2.4	-0.8	2.6	1.1	1.3	1.5	1.6
(En milliards de francs CFA, sauf indication contraire)										
Recettes totales et dons	2,078	1,685	1,834	2,469	2,546	2,547	2,625	2,708	2,815	2,927
Dépenses totales et prêts nets	1,336	1,348	1,707	2,269	2,641	2,847	2,967	3,083	3,196	3,391
Solde global	742	338	127	200	-95	-300	-342	-375	-381	-463
Postes pour mémoire										
Solde global (pourcentage du PIB)	10.5	5.9	1.8	2.3	-1.0	-2.9	-3.2	-3.3	-3.2	-3.6
Solde primaire hors pétrole, transferts en capital ex	-467	-407	-761	-1,092	-1,467	-1,562	-1,528	-1,503	-1,439	-1,441
En pourcentage du PIB hors pétrole	-12.5	-11.7	-18.0	-22.1	-26.4	-25.2	-22.2	-19.8	-17.1	-15.4
Recettes pétrolières (pourcentage du PIB pétrolier)	43.4	41.6	33.3	34.9	36.7	34.1	34.3	34.5	34.1	34.2
Solde de base (pourcentage du PIB)	11.3	7.7	4.9	5.1	1.6	0.7	1.4	1.2	1.3	0.0
Dettes publiques (pourcentage du PIB)	16.0	23.9	20.4	18.2	18.8	20.6	22.7	24.8	25.9	28.4
Dettes intérieures (pourcentage du PIB)	2.1	6.1	4.6	3.4	3.3	5.6	6.3	7.1	7.6	9.0
Dettes extérieures (pourcentage du PIB)	13.9	17.8	15.8	14.8	15.5	15.0	16.4	17.7	18.4	19.4
PIB hors pétrole aux prix du marché	3,731	3,475	4,238	4,936	5,553	6,200	6,882	7,592	8,406	9,328
Sources : autorités gabonaises ; estimations et projections des services du FMI.										

Tableau 4. Gabon - Situation monétaire, 2008–13

	2008	2009	2010	2011	2012	2013
				Est.	Projections	
(En milliards de francs CFA, sauf indication contraire)						
Avoirs extérieurs nets	984	1,082	894	1,045	1,263	1,426
(millions de dollars EU)	2,198	2,291	1,805	2,217	2,438	2,693
Avoirs intérieurs nets	155	83	495	712	714	781
Crédit intérieur	394	390	663	930	1,341	1,716
Créances sur l'administration centrale (net)	-215	-176	84	102	308	412
Créances sur les organismes publics (net)	-21	-14	-24	-21	-21	-21
Créances sur les organismes non publics	629	579	590	839	1,053	1,325
Autres postes (net)	-238	-307	-168	-218	-627	-935
Monnaie au sens large (M2)	1,140	1,165	1,389	1,757	1,977	2,207
Monnaie	229	249	222	293	324	346
Dépôts	911	916	1,168	1,464	1,653	1,861
(Variation en pourcentage de M2 en début de période)						
Avoirs extérieurs nets	-12.7	8.4	-16.2	10.9	12.4	8.2
Avoirs intérieurs nets	21.4	-6.2	29.7	12.3	0.1	3.0
Crédit intérieur	30.7	-0.3	19.6	15.2	20.8	17.0
Créances sur les administrations publiques (net)	26.3	3.4	18.7	1.1	10.4	4.7
Créances sur les organismes non publics	3.4	-4.3	0.8	14.1	10.9	12.3
Autres postes (net)	1.0	0.6	-0.7	0.2	0.0	0.0
<i>Postes pour mémoire</i>	(Variation annuelle en pourcentage)					
Monnaie au sens large (M2)	8.8	2.2	19.2	26.5	12.5	11.6
Monnaie centrale (RM)	37.2	-4.3	7.9	30.6	52.6	-9.9
Crédit à l'économie	6.0	-7.9	1.9	42.0	24.4	26.0
Crédit au secteur privé (en pourcentage du PIB hors p	16.9	16.7	13.9	17.0	18.8	21.2
Monnaie au sens large (en pourcentage du PIB global)	16.2	20.4	19.3	19.8	20.7	21.4
Sources : autorités gabonaises ; estimations et projections des services du FMI.						

Tableau 5. Gabon - Indicateurs de solidité financière du secteur bancaire, 2006–11						
	2006	2007	2008	2009	2010	2011 ¹
Capital						
Fonds propres/actifs pondérés par les risques	17.8	14.3	19.4	24.0	22.6	21.1
Fonds propres/total des actifs	10.2	7.0	10.7	16.2	11.3	10.9
Qualité des actifs						
Prêts bancaires improductifs/total des actifs	10.7	7.6	8.5	7.2	9.9	4.4
Provisions bancaires pour prêts improductifs	57.4	59.8	61.4	71.0	56.8	93.2
Bénéfices						
Rendement des actifs	2.5	2.7	1.8	2.8	0.5	0.6
Rentabilité des fonds propres	23.5	32.3	20.8	17.2	5.8	5.1
Liquidité						
Ratio actifs liquides/passifs à court terme	210.0	197.0	243.0	197.0	158.0	137.9
Sources : estimations de la BEAC, de la COBAC et des services du FMI à partir des définitions du «Guide pour l'établissement des indicateurs de solidité financière» du FMI.						
¹ Les données de 2011 sont des estimations à fin décembre 2011.						

Tableau 6. Gabon - Balance des paiements, 2008-17											
	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	
	Est.				Projections.						
	(En millions de dollars EU)										
Compte courant	3,664	907	1,289	2,655	2,285	2,029	1,414	964	598	46	
Biens (net)	7,480	3,621	4,747	7,084	6,425	6,691	6,193	5,827	5,587	5,300	
Exportations de biens (f.à.b.)	9,719	5,922	7,464	10,463	9,927	10,501	10,082	9,764	9,666	9,701	
Hydrocarbures	7,546	4,909	6,512	9,382	8,760	8,879	8,397	7,992	7,665	7,427	
Bois d'œuvre	581	473	231	141	325	397	414	453	541	650	
Manganèse	1,413	378	556	848	749	1,124	1,154	1,183	1,296	1,425	
Importations de biens (f.à.b.)	-2,239	-2,301	-2,718	-3,378	-3,502	-3,810	-3,889	-3,937	-4,079	-4,401	
Secteur pétrolier	-504	-400	-556	-802	-752	-765	-726	-692	-664	-643	
Autres	-1,735	-1,901	-2,162	-2,577	-2,750	-3,045	-3,163	-3,245	-3,415	-3,758	
Services (net)	-1,705	-1,516	-1,535	-1,913	-1,854	-2,089	-2,234	-2,391	-2,534	-2,744	
Autres services privés	-473	-447	-573	-724	-707	-719	-723	-732	-743	-761	
Revenu (net)	-1,849	-1,010	-1,686	-2,203	-1,985	-2,268	-2,240	-2,166	-2,146	-2,201	
Transferts courants (net)	-262	-189	-237	-313	-301	-306	-305	-306	-309	-309	
Compte de capital	297	3	0	0	0	0	0	0	0	0	
Compte financier	1,966	-600	-599	-1,133	-1,598	-1,823	-1,157	-803	-618	338	
Investissements directs (net)	773	573	499	696	696	856	740	679	633	690	
Investissements de portefeuille (net)	108	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Autres actifs et passifs d'investissement (net)	1,085	-1,380	-1,098	-1,829	-2,294	-2,537	-1,913	-1,482	-1,250	-352	
Transactions à moyen et à long terme	2,355	469	640	553	743	836	1,136	1,223	1,366	2,811	
Transactions à court terme	-1,270	-1,849	-1,738	-2,382	-3,037	-3,373	-3,049	-2,705	-2,617	-3,163	
Erreurs et omissions	-5,106	-311	-1,012	-1,011	-575	0	0	0	0	0	
Solde global	821	-1	-321	511	112	206	257	162	-20	384	
Financement	-821	1	321	-511	-112	-206	-257	-162	20	-384	
Variation des avoirs extérieurs nets	-821	1	321	-511	-112	-206	-257	-162	20	-384	
Utilisation des crédits et prêts du FMI (net)	-25	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
<i>Postes pour mémoire :</i>											
	(En pourcentage du PIB)										
Compte courant	23.3	7.5	8.9	14.1	12.4	10.4	6.9	4.5	2.7	0.2	
Pétrole	31.9	27.6	26.7	30.6	29.7	27.8	25.0	22.8	20.7	18.7	
Hors pétrole	-8.6	-20.1	-17.9	-16.5	-17.3	-17.4	-18.1	-18.3	-18.0	-18.5	
Compte de capital et d'opérations financières	14.4	-4.9	-4.1	-6.0	-8.7	-9.3	-5.7	-3.8	-2.8	1.4	
Solde global	5.2	0.0	-2.2	2.7	0.6	1.1	1.3	0.8	-0.1	1.6	
	(En milliards de dollars EU, sauf indication contraire)										
Réserves officielles brutes imputées au Gabon	2.0	1.9	1.5	2.1	2.2	2.4	2.6	2.8	2.8	3.2	
Réserves officielles brutes de la CEMAC	15.7	14.4	13.7	15.7	18.3	20.6	22.2	23.2	24.1	24.5	
(mois d'importations de BSNF par la CEMAC)	7.2	5.8	4.5	5.0	5.7	6.3	6.3	6.6	6.8	8.4	
(pourcentage de la monnaie au sens large)	128.0	116.1	94.3	87.6	95.4	96.2	93.1	86.2	82.3	75.5	
Sources : autorités gabonaises ; estimations et projections des services du FMI.											

Tableau 7. Gabon - Dette extérieure, 2008-17

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
	Est.				Projections					
	(En millions de dollars EU, sauf indication contraire)									
Encours de la dette										
Dette extérieure totale (FMI inclus)	2,181	2,150	2,291	2,784	2,858	2,921	3,343	3,764	4,126	4,653
Multilatérale	353	280	246	472	483	521	619	950	1,556	1,583
Bilatérale	947	924	1,154	1,544	772	764	1,242	1,570	1,694	1,647
Dette commerciale	995	869	871	923	1,666	1,641	1,488	1,251	884	1,423
Obligations internationales	946	901	879	875	875	875	875	875	875	0
Intérêts moratoires non payés (TDI)	39	34	41	35	35	35	35	35	35	35
Service de la dette										
Principal										
Total (FMI inclus)	2,400	374	397	329	538	440	488	521	620	1,360
Multilatérale	83	63	59	57	47	78	101	62	62	160
Bilatérale	2,115	174	132	241	79	63	96	70	165	317
Dette commerciale	201	137	206	31	412	299	292	389	393	883
Intérêts										
Total (FMI inclus)	184	135	148	144	157	215	247	271	293	386
Multilatérale	18	20	21	16	15	14	16	22	41	92
Bilatérale	77	43	41	50	23	44	62	86	102	152
Dette commerciale	89	73	84	78	119	157	169	162	150	142
(En pourcentage)										
Postes pour mémoire :										
Ratio service de la dette/exportations	26.6	8.6	7.3	4.5	7.0	6.2	7.3	8.1	9.4	18.0
Ratio dette publique extérieure/PIB	13.9	17.8	15.8	14.8	15.5	15.0	16.4	17.7	18.4	19.4
Ratio dette publique extérieure/exportations	22.4	36.3	30.7	26.6	28.8	27.8	33.2	38.5	42.7	48.0

Sources : autorités gabonaises ; estimations et projections des services du FMI.

Tableau 8. Gabon - Objectifs du Millénaire pour le développement (1990-2009)					
	1990	1995	2000	2005	2009
Objectif 1: Réduction de l'extrême pauvreté et de la faim					
Ratio emploi/population, + 15 ans, total (%)	60	60	60	61	62
Ratio emploi/population, 15-24 ans, total (%)	40	41	40	39	38
Taux de prévalence de la malnutrition (% de la population)	9
Objectif 2: Assurer l'éducation primaire pour tous					
Taux d'achèvement du primaire, total (% du groupe pertinent)	70	68	72	69	..
Scolarisation primaire totale (%)	..	92	82
Objectif 3: Promouvoir l'égalité et l'autonomisation des femmes					
Proportion de sièges occupés par les femmes dans les parlements nationaux (%)	13	..	8	9	17
Ratio scolarisation filles/garçons dans le primaire (%)	100	99	100	99	..
Ratio scolarisation filles/garçons dans le secondaire (%)	86	82	86
Ratio scolarisation filles/garçons dans le supérieur (%)	42	..	54
Proportion des femmes salariées dans le secteur non agricole (% de l'emploi non agricole total)	..	29.3
Objectif 4: Réduire la mortalité infantile					
Vaccinations, rougeole (% d'enfants âgés de 12 à 23 mois)	76	57	55	55	55
Taux de mortalité infantile (pour 1000 naissances viables)	68	65	63	59	55
Taux de mortalité, moins de 5 ans (pour 1000)	93	89	88	82	75
Objectif 5: Améliorer la santé maternelle					
Taux de fécondité des adolescentes (naissances pour 1000 femmes âgées de 15 à 19 ans)	..	130	116	97	86
Naissances assistées par du personnel de santé qualifié (% du total)	86
Prévalence des contraceptifs (% de femmes âgées de 15 à 49 ans)	33
Taux de mortalité maternelle (estimation modélisée, pour 100.000 naissances vivantes)	260	250	260	260	260
Femmes enceintes recevant des soins prénataux (%)	94
Besoins non satisfaits en matière de contraception (% femmes mariées 15-49 ans)	28
Objectif 6: Combattre le VIH/SIDA, la paludisme et d'autres maladies					
Enfants fiévreux recevant des médicaments contre le paludisme (% d'enfants fiévreux de moins de 5 ans)
Utilisation du préservatif, population de 15 à 24 ans, femmes (% des femmes de 15 à 24 ans)
Utilisation du préservatif, population de 15 à 24 ans, hommes (% des hommes de 15 à 24 ans)
Incidence de la tuberculose (pour 100 000 personnes)	153	155	248	326	502
Prévalence du VIH, femmes (% des femmes âgées de 15 à 24 ans)	3.5
Prévalence du VIH, hommes (% des hommes âgés de 15 à 24 ans)	1.4
Prévalence du VIH, total (% de la population âgée de 15 à 49 ans)	0.9	3.1	5.2	5.4	5.2
Taux de détection des cas de tuberculose (sous toutes ses formes)	65	66	73	56	41
Objectif 7: Préserver l'environnement					
Émissions de CO2 (kg par \$ PPA de PIB)	0	0	0	0	0
Émissions de CO2 (tonnes métriques par habitant)	5	4	1	1	2
Surface forestière (% du territoire)	85.4	..	85.4	85.4	85.4
Installations d'assainissement améliorées (% de la population y ayant accès)	..	36	36	33	33
Source d'eau améliorée (% de la population urbaine y ayant accès)	..	84	85	86	87
Aires marines protégées (% du territoire)	0	0	1	7	7
APD nette reçue par habitant (dollars américains constants)	141	132	9	44	52
Objectif 8: Mettre en place un partenariat mondial pour le développement					
Service de la dette (PGE et FMI seulement, % des exportations, hors envois de fonds des travailleurs)	5	15	9	3	..
Utilisateurs Internet (pour 100 personnes)	0.0	0.0	1.2	4.9	6.7
Abonnement aux services de téléphone mobile cellulaire (pour 100 personnes)	0	0	10	54	93
Lignes téléphoniques (pour 100 personnes)	2	3	3	3	2
Taux de fécondité, total (nombre de naissances par femme)	5	5	4	4	3

Source: Indicateurs du développement dans le monde.

APPENDICE I. PLAN STRATÉGIQUE GABON ÉMERGENT (PSGE).

1. Le Gabon aspire à devenir une économie émergente à l'horizon 2025. Bien qu'il soit un pays à revenu intermédiaire (tranche supérieure) avec un revenu par habitant quatre fois supérieur à la moyenne en Afrique subsaharienne et le seul pays d'Afrique centrale à avoir émis des euro-obligations négociables, le Gabon est encore confronté à un double défi : (i) créer un tissu économique diversifié associant le développement des ressources naturelles et la promotion d'industries et de services à plus forte valeur ajoutée, et (ii) assurer le plein emploi pour la population relativement jeune.

2. Afin de relever le défi de la diversification économique, le gouvernement a élaboré un nouveau programme économique visant à faire du Gabon un pays émergent en moins de 15 ans, dans le cadre d'une vision politique intitulée Plan stratégique Gabon émergent (PSGE). Pour atteindre les objectifs de diversification économique et de croissance, il faudra porter le budget d'investissement à plus de 1200 milliards de FCFA jusqu'en 2017, contre une moyenne annuelle de 300 milliards de francs CFA entre 2005 et 2009.

3. Les autorités gabonaises ont lancé un ambitieux plan de réforme et d'investissement à moyen terme dans le cadre du PSGE. Le plan d'accroissement substantiel des investissements sur la période 2010–16 prévoit des projets nationaux, dont le coût est estimé à 11 milliards de dollars EU, ainsi que des projets pour la capitale (Libreville), estimés à 1 milliard de dollars EU. Les projets nationaux visent principalement à développer les infrastructures de transport (routes, chemins de fer et ports), le secteur énergétique et l'importante activité d'exploitation du minerai de fer, tandis que les projets consacrés à Libreville concernent le logement, le transport et l'assainissement. La stratégie du Gabon encourage aussi les investissements nationaux et étrangers à travers les zones économiques spéciales (ZES). Annoncées par le président Bongo en 2009, les réformes politiques et économiques visant à transformer le Gabon en nouveau pays émergent ont pour but de renforcer et de diversifier l'économie autour de trois piliers :

- *Gabon Vert* (Green Gabon). Développer durablement les ressources naturelles : 22 millions d'hectares de forêts, 1 million d'hectares de terres arables, 13 parcs nationaux, 800 km de façade maritime ;
- *Gabon Industriel*. Promouvoir la transformation locale de matières premières et l'exportation de produits à haute valeur ajoutée ; et
- *Gabon des Services*. Développer la main-d'œuvre gabonaise pour que le pays devienne un leader régional dans les services financiers, la croissance verte, l'enseignement supérieur et la santé.

4. Le plan de développement « Gabon émergent » est subdivisé en plans sectoriels qui constituent le programme quinquennal 2011–2016. Ces plans sectoriels portent sur les domaines suivants :

- **Mines et hydrocarbures.** Lancer l'exploitation de nouveaux gisements pétroliers en mer profonde, développer la production de gaz naturel et réaliser le potentiel du secteur minier d'ici à 2016. Le développement d'une industrie nationale des mines et hydrocarbures repose notamment sur la création d'une société nationale d'hydrocarbures dénommée Gabon Oil Company (GOC).
- **Bois et économie forestière.** Créer des infrastructures industrielles et logistiques pour faciliter le développement de zones économiques spéciales (ZES) consacrées principalement à la transformation du bois (ZES de Nkok).
- **Agriculture et élevage.** Projets de développement d'industries de production alimentaire intensive, création de fermes agropastorales (projet LR Group), développement intégré de la production de volaille et d'huile de palme (OLAM); production de caoutchouc (SIAT) et lancement de l'industrie café/cacao, etc.
- **Pêche.** Restructuration du secteur en élaborant des lois créant une industrie halieutique nationale et recherche de débouchés vers des marchés porteurs.
- **Réforme et modernisation de l'État.** Établir une administration publique gabonaise servant d'ancrage à la construction d'un Gabon émergent.
- **Cadre d'appui aux entreprises et au secteur privé.** Moderniser le cadre opérationnel des entreprises, dont l'amélioration devrait contribuer à promouvoir la compétitivité.
- **Électricité.** Répondre à tous les besoins énergétiques du Gabon émergent avec des projets comme le barrage hydroélectrique Grand Poubara dans l'est du pays (160 MW), le barrage hydroélectrique Impératrice (84 MW), un projet de construction au nord du barrage hydroélectrique de Mitzic, et la centrale thermique au gaz naturel d'Alénakiri à Libreville, avec une capacité qui atteindra probablement 70 MW. À la longue, le gouvernement prévoit de doubler sa capacité de production énergétique en la portant à 1000 MW.

APPENDICE II. ANCRAGE DE LA POLITIQUE BUDGÉTAIRE AU GABON

L'ancrage de la politique budgétaire est un défi de taille pour le Gabon, pays fortement tributaire des recettes pétrolières très volatiles et ayant des besoins énormes en matière de développement. En l'occurrence, on peut ancrer la politique budgétaire en appliquant une règle simple de revenu pétrolier pour asseoir les recettes publiques en alignant les dépenses d'investissement sur une évaluation de l'enveloppe adéquate de dépenses d'investissement sur la période d'intensification, en tenant compte de la capacité d'absorption et d'exécution. La trajectoire des recettes et des dépenses peut alors être calibrée pour veiller à la concordance avec un cadre de viabilité budgétaire axé sur la stabilisation de la richesse totale nette (actifs financiers et physiques).¹

A. Réduire la volatilité des dépenses

1. La stratégie des autorités devrait établir un juste équilibre entre les besoins de développement énormes et les recettes pétrolières limitées, tout en préservant la viabilité budgétaire. Par le passé, le gouvernement s'est employé à respecter le critère d'excédent budgétaire global de la CEMAC et, plus récemment, sa stratégie a été inspirée par un vaste plan de développement visant à faire du Gabon une économie émergente diversifiée à l'horizon 2025. Conscient du niveau élevé du déficit primaire hors pétrole et de l'importance de la viabilité budgétaire, le gouvernement a l'intention d'établir un cadre de viabilité à moyen terme intégrant son programme d'investissements publics et l'amélioration de la gestion des finances publiques (GFP).

2. La mise en place d'un dispositif crédible réglementant l'utilisation des réserves budgétaires permettrait au gouvernement d'exécuter les programmes de dépenses en capital sans avoir besoin de financement supplémentaire et d'éviter des chutes brutales au niveau de l'absorption. Sans ces réserves, les dépenses budgétaires sont vulnérables à la volatilité des prix qui amplifie les cycles économiques et mine souvent l'efficacité à moyen terme de l'investissement et, partant, la croissance potentielle.

3. Dans le cas le plus simple, une règle basée sur le prix du pétrole peut être utilisée pour lisser les recettes pétrolières et les dépenses publiques prévues. Dans ce cas, les projections de recettes budgétaires reposent sur une formule de lissage du prix du pétrole qui peut alors servir à déterminer l'enveloppe des crédits de dépenses. Lorsque les prix réels sont supérieurs (inférieurs) au prix inscrits au budget, les recettes réelles (réalisées) sont supérieures (inférieures) aux prévisions de recettes, ce qui permet de dégager un excédent (déficit) qui donne lieu à l'accumulation (des ponctions) du fonds de stabilisation.

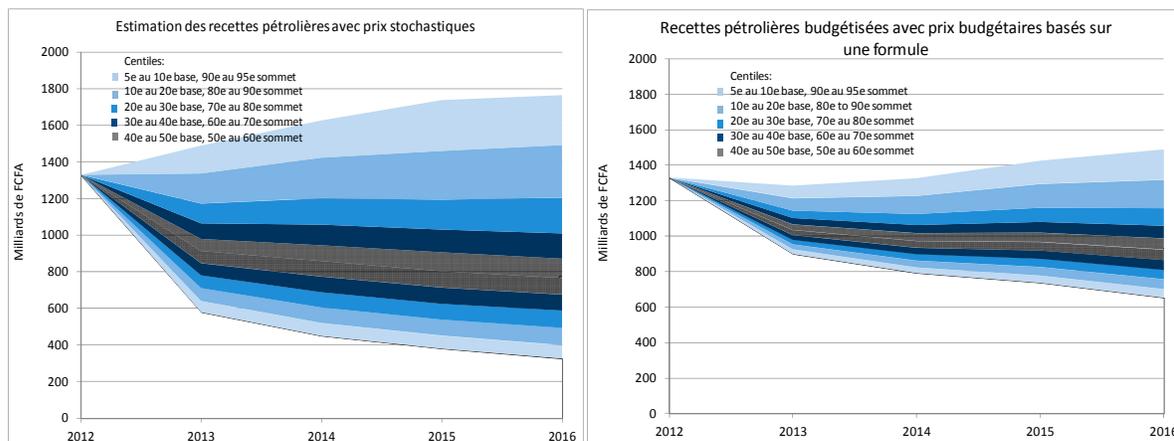
4. L'application d'un prix budgétaire du pétrole aux données du Gabon indique une nette réduction de la volatilité des recettes budgétaires liées au pétrole.²

¹ « *Macroeconomic Policy Frameworks for Resource-Rich Developing Countries* » ([IMF Policy Paper; August 24, 2012](#)).

² La taille du fonds de stabilisation dépend de l'aversion au risque des autorités pour assurer la mise en œuvre de son enveloppe de dépenses. Plus le lissage souhaité est important, moins les recettes budgétaires deviennent sensibles aux fluctuations des prix, et plus le fonds de stabilisation doit être garni pour parer efficacement aux chocs. L'expérience

(continued)

Graphique II.1. Gabon – Répartition des recettes pétrolières futures de l'État avec et sans cadre de stabilisation, 2012–16.



5. Les estimations des services du FMI basées sur une analyse de la valeur à risque donnent à penser que les ressources déposées auprès de la BEAC ne permettent pas actuellement de fournir des liquidités suffisantes pour compenser l'impact de la fluctuation des cours du pétrole. Au départ, le fonds de stabilisation doit être suffisamment accommodant pour faire en sorte que, sur la base d'une règle budgétaire basée sur le prix du pétrole, les ressources du fonds ne s'épuisent pas sur une période de trois ans avec un degré élevé de confiance. Ceci pour éviter un coût d'ajustement exorbitant en cas d'épuisement des ressources de ce fonds. La taille minimum requise pour un fonds de stabilisation est estimée par une simulation stochastique de l'impact des cours du pétrole sur les comptes budgétaires à partir du profil de production pétrolière et du régime budgétaire appliqués au Gabon. Le montant minimum nécessaire pour le fonds de stabilisation est de 750 milliards de francs CFA afin de garantir avec une probabilité de 85 % que le fonds ne sera pas entièrement épuisé au bout de trois ans. En guise de comparaison, les dépôts actuels du Trésor auprès de la BEAC (en dehors de l'encaisse) s'élèvent à 250 milliards de francs CFA environ, les autorités ayant pour objectif d'accumuler au moins 500 milliards de francs CFA dans le Fonds pour les générations futures domicilié à la BEAC.

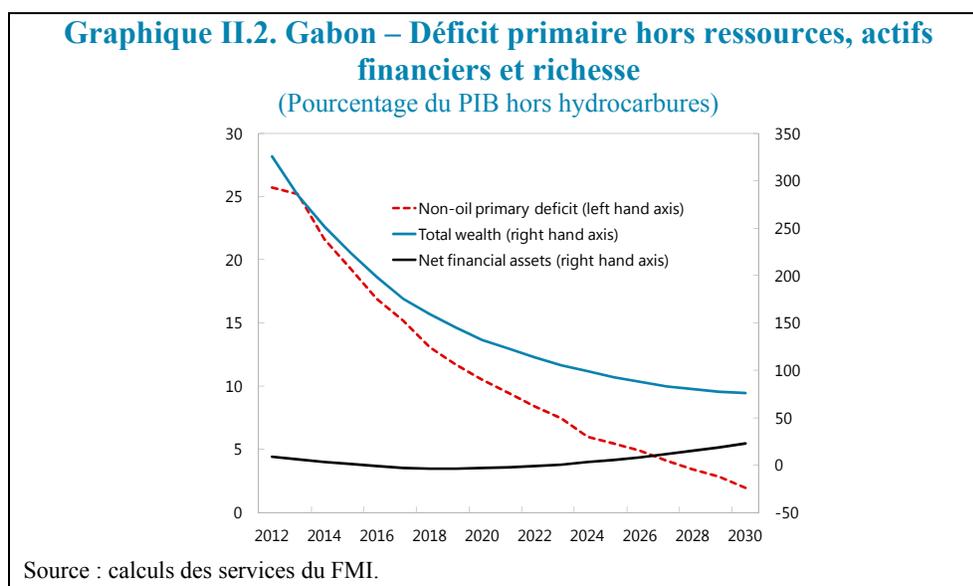
B. Viabilité budgétaire

6. Les dépenses peuvent être ancrées à moyen et à long terme à l'aide d'un cadre de viabilité budgétaire qui vise à stabiliser la richesse totale nette. En particulier, ce cadre permet d'accroître les investissements pour répondre aux besoins d'infrastructures et de rehausser la productivité globale ainsi que le potentiel de croissance à long terme. Dans ce contexte, on peut améliorer le bien-être en effectuant des ponctions sur les ressources naturelles à court terme, à condition que la hausse des investissements ait un rendement assez élevé.

internationale montre que l'utilisation d'une moyenne mobile sur huit ans (cinq années historiques et trois années de projection) réduit la volatilité par rapport aux prix effectifs tout en permettant aux prix budgétaires de réagir aux chocs du marché.

7. Un scénario illustratif indique que le Gabon, après avoir répondu à ses besoins en infrastructures, devra procéder à un rééquilibrage des finances publiques pour préserver la viabilité budgétaire à long terme. Les principaux éléments de l'analyse sont les suivants :

- Une trajectoire viable à moyen terme pour les dépenses qui soit cohérente avec la trajectoire en déclin du DPHR. Après avoir développé les infrastructures de base durant la mise en œuvre du plan de développement, les autorités réduiraient progressivement les dépenses d'équipement entre 2016 et 2030. Cela leur donnerait aussi une marge de manœuvre pour accroître les coûts d'entretien des nouvelles infrastructures. Le rééquilibrage budgétaire se poursuivrait au fil du temps afin de ramener le DPHR au solde budgétaire moyen des économies de marché émergentes.
- Niveau à long terme du DPHR nécessaire pour maintenir un niveau de richesse donné.³ On suppose que le DPHR baisserait graduellement pour atteindre un niveau légèrement supérieur à 2 % du PIB hors hydrocarbures, ce qui cadrerait avec le maintien de la richesse totale nette à environ 76 % du PIB hors hydrocarbures en 2030 (graphique II.2).



- *Calibrage des hypothèses budgétaires pour en assurer la cohérence avec l'hypothèse du cadre de viabilité des finances publiques (tableau II.1).* Les dépenses publiques en capital baisseraient à 8 % environ du PIB hors hydrocarbures, ratio similaire à celui observé dans d'autres économies de marché émergentes. En même temps, les dépenses primaires courantes, après une baisse attribuable à l'élimination des subventions (non liées à la réduction de la pauvreté), devraient augmenter en raison de la hausse des coûts d'utilisation d'un stock de capital renforcé et de services sociaux améliorés. L'augmentation escomptée

³ La richesse nette est définie comme la somme de la valeur actuelle des recettes pétrolières futures et du financement net des actifs. Pour une définition formelle du niveau de richesse nette stabilisateur du DPHR, voir l'annexe de l'étude intitulée «*Macroeconomic Policy Frameworks for Resource-Rich Developing Countries*» ([IMF Policy Paper, August 24, 2012](#)).

de recettes hors ressources résulterait de la réforme de l'administration fiscale, de l'application des mesures visant à accroître le recouvrement de l'impôt, et de la réduction des exonérations fiscales.

Tableau II.1. Gabon - Principaux indicateurs budgétaires et financiers, 2011-2030								
	2011	2012	2013	2016	2020	2025	2028	2030
	(Pourcentage du PIB hors ressources)							
Recettes hors hydrocarbures	22.4	18.9	18.4	18.8	18.6	22.4	22.8	23.4
Dépenses primaires	42.4	42.3	41.9	34.9	28.5	27.4	23.9	25.0
En capital	20.3	18.8	19.6	15.5	12.1	9.9	8.7	7.9
Primaires courantes	22.1	23.5	22.3	19.5	16.4	17.6	15.2	17.1
Solde primaire hors hydrocarbures (SPHR)	-20.4	-25.7	-25.2	-16.9	-10.5	-5.5	-3.4	-2.0
Recettes tirées des hydrocarbures	27.8	26.3	22.7	14.7	10.9	8.0	6.9	6.2
Avoirs financiers nets	8.7	8.8	5.9	-0.9	-3.0	5.6	15.0	23.0
Richesses naturelles en hydrocarbures	0.0	317.1	279.0	199.4	135.0	87.4	65.3	53.1
Richesse totale	930.0	829.3	284.9	198.5	131.9	93.0	80.2	76.1
Sources : autorités gabonaises ; estimations et projections des services du FMI.								

8. Un tel scénario montre que le fait de cibler une position budgétaire (hors hydrocarbures) comparable à celle des économies de marché émergentes serait en harmonie avec la viabilité budgétaire à plus long terme. Cela permettrait d'accumuler un patrimoine financier net positif, combiné à la richesse pétrolière résiduelle, dans 20 ans.⁴ La trajectoire de l'ajustement semble réalisable, mais elle nécessiterait une baisse graduelle des dépenses en capital, une maîtrise des dépenses courantes et un renforcement de la gestion des finances publiques et de l'administration fiscale. Ainsi, la richesse totale (mesurée en fonction de la richesse pétrolière et financière) s'établirait à un niveau équivalent au quart de l'estimation de la richesse actuelle, mais l'économie gabonaise serait dotée des infrastructures nécessaires pour un développement du secteur privé soutenu et créateur d'emplois.

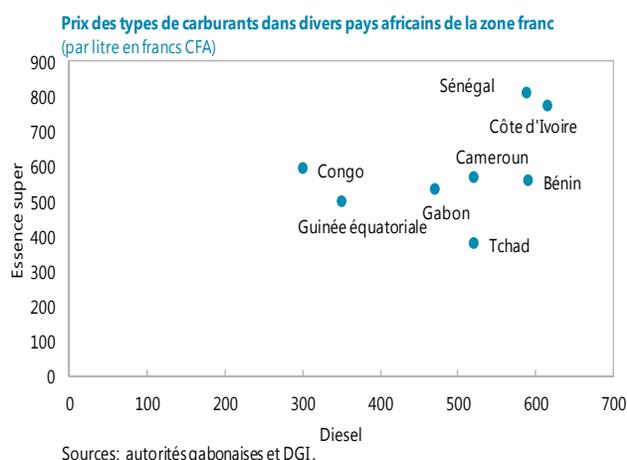
⁴ Le Gabon a un horizon pétrolier de 50–60 ans aux niveaux de production prévus actuellement. Les ressources pétrolières ne seraient donc pas épuisées à la fin du scénario illustratif présenté ici.

APPENDICE III. LES SUBVENTIONS PÉTROLIÈRES AU GABON

1. À l'instar de nombreux autres exportateurs de pétrole, le Gabon a choisi de maintenir les prix intérieurs des hydrocarbures en deçà des prix internationaux depuis des années.

Des études antérieures menées au FMI ont constaté que la prime des prix internationaux (taxes comprises) par rapport aux prix intérieurs était d'environ 25 % vers le milieu des années 2000 (Leigh 2006). Des analyses récentes effectuées au Ministère du

Pétrole confirment ce calcul. En février 2012, les prix internationaux du super étaient d'environ 27 % plus élevés que les prix intérieurs et ceux du diesel, de 32 %. Au Gabon, les prix intérieurs des hydrocarbures sont parmi les plus faibles dans un échantillon de pays exportateurs et non exportateurs de pétrole d'Afrique de l'Ouest ; seules la République du Congo et la Guinée équatoriale affichent des prix inférieurs pour le diesel, ainsi que la Guinée équatoriale et le Tchad pour le super.



2. La valeur totale des subventions pétrolières est de 2 % environ du PIB, niveau sensiblement plus élevé que dans de nombreux autres pays d'Afrique subsaharienne. Ce calcul est basé sur la différence entre les prix intérieurs et les prix internationaux des divers types d'hydrocarbures, dont le montant global est pondéré par les parts de consommation des divers types d'hydrocarbures. Les catégories d'hydrocarbures dont les prix sont subventionnés sont notamment le super, l'ordinaire et le diesel, ce dernier étant le plus utilisé (73 % du total). Le super représente 11 % et l'ordinaire, 5 % du total. Les autres catégories sont le jet fuel et le butane, mais le jet fuel n'est pas fiscalisé. Il est intéressant de noter que le produit le plus subventionné (le diesel) est surtout utilisé par les entreprises, tandis que les deux autres produits moins subventionnés sont essentiellement utilisés par les ménages.

3. Puisqu'on prévoit que les cours du pétrole resteront élevés et que la demande d'hydrocarbures augmentera rapidement, la subvention pétrolière ne devrait pas tellement baisser à court terme. Selon des projections récentes, la subvention restera à 1,6 % du PIB environ jusqu'en 2015. La subvention étant élevée, le gouvernement envisage désormais trois options pour en réduire le coût budgétaire. La première option consiste à l'éliminer complètement en portant les prix des hydrocarbures au même niveau que les prix internationaux. Cela réduirait nettement les dépenses budgétaires, mais pourrait avoir des répercussions sociales défavorables. La deuxième option serait de libéraliser les prix du super et du diesel, mais d'éviter que les prix du pétrole lampant et du gaz butane ne dépassent le plafond statutaire. Cela permettrait de protéger les crédits budgétaires destinés aux couches les plus pauvres de la population, qui consacrent une grande partie de leurs ressources à ce type de dépenses.

4. Leigh et al. (2006) ont constaté que les deux déciles les plus pauvres consacrent environ 1–1½ % de leurs dépenses au gaz butane et entre ½–1 % de leurs dépenses au pétrole lampant. Comparativement à ces parts considérables, le décile le plus riche consacre un montant quasi nul au pétrole lampant et 1 % environ au gaz butane. Le décile le plus riche dépense le plus sur les carburants utilisés dans les transports (super et diesel), dans une proportion de 2 ½ %. Les dépenses du décile le plus riche sont beaucoup plus élevées que celles des pauvres, de sorte que la valeur de la subvention aux carburants est beaucoup plus importante pour les plus riches—57 000 FCFA par habitant—que pour les plus pauvres--4000 FCFA seulement.

5. La troisième option consiste à maintenir les prix stables pour les consommateurs et accroître les prix des hydrocarbures utilisés à des fins industrielles. Le problème ici réside dans le fait que cette option ne permet pas d'assurer un meilleur ciblage, car les personnes les plus riches bénéficient encore des prix subventionnés. Qui plus est, cette mesure serait difficile à suivre ; elle créerait des distorsions et inciterait les gens à ne pas déclarer leur statut d'entreprise afin de bénéficier de la subvention pétrolière.

Gabon - Structure de subvention des prix (par litre en février 2012, sauf indication contraire)						
	Super		Pétrole lampant		Diesel	Total
	Ménages	Entreprises	Ménages	Entreprises	Ménages	Entreprises
Prix intérieurs basés sur les cours mondiaux,						
droits d'importation inclus	654.7		537.2		622.4	
Taxes sur la consommation	73.6		64.0		70.3	
Prix total	728.3		601.2		692.7	
Prix intérieurs subventionnés	535.0		275.0		470.0	
Subvention du prix des hydrocarbures (FCFA, Libreville)	193.3		326.2		222.7	
Subvention en proportion du prix mondial	0.3		0.5		0.3	
Consommation	87.2	3.0	25.4	14.9	162.2	425.8
Subvention totale (en milliards de francs CFA)	17.4		13.1		130.9	
Subventions (en pourcentage du PIB)	0.2		0.1		1.5	1.8

Sources : autorités gabonaises ; estimations des services du FMI.

6. La Société gabonaise de raffinage (SOGARA) est chargée de raffiner la partie de la production pétrolière du Gabon destinée à la consommation intérieure. Elle est en activité depuis plus de 40 ans et ses équipements sont désuets. De plus, en raison des directives rigoureuses régissant la teneur en soufre du pétrole, le Gabon ne pourra pas raffiner son pétrole dans un avenir proche sans réaliser de nouveaux investissements considérables. Bien que sa position financière se soit améliorée ces dernières années, elle reçoit encore de petites subventions publiques (environ 0,1–0,2 % du PIB) et sa dette envers l'État a été restructurée. Même si 75 % des actions de la société sont détenus par des investisseurs privés, l'intégralité de ses concours financiers provient de l'État.

7. Selon les services du FMI la société n'est pas financièrement viable ; par conséquent, il faudrait envisager de la fermer et de répondre aux besoins de consommation intérieure avec des importations. En effet, à cause des grèves qui ont eu lieu

en début d'année et qui ont entraîné la fermeture de l'entreprise pendant plus de deux mois, la production de la raffinerie devrait diminuer de 25 % en 2012, les importations compensant la différence. Des pourparlers sont en cours avec une entreprise coréenne qui pourrait reprendre la société et construire une raffinerie beaucoup plus grande. Par conséquent, les autorités devraient attendre de connaître l'issue de ces pourparlers avant de décider de l'avenir de la société.

Appendice IV. Réforme de la gestion des finances publiques

1. L'exécution du budget n'a pas été satisfaisante. Les faiblesses du système de gestion des finances publiques sont les principaux facteurs qui expliquent les faibles taux d'exécution des programmes prioritaires—surtout dans les secteurs économique et social et les travaux publics—et qui minent la qualité et l'efficacité des dépenses publiques. D'après une revue des dépenses publiques réalisée par la Banque mondiale, les principales lacunes sont les suivantes : i) une programmation budgétaire qui ne tient pas vraiment compte des priorités définies par le DSCRIP et l'absence de programmation pluriannuelle ; ii) l'absence d'études de projets antérieurs indiquant le coût effectif, les spécifications techniques, le calendrier et les délais de livraison ; iii) le décaissement tardif des crédits budgétaires ; iv) l'introduction tardive (en 2010 seulement) des plans de passation des marchés et des plans d'engagement dans les ministères sectoriels ; v) la faible capacité des ministères sectoriels d'élaborer et de suivre les plans de passation des marchés ; vi) la modification des budgets des ministères sectoriels sans consultation antérieure ni autorisation préalable du Parlement ; vii) des lacunes dans l'audit des services rendus, créant des disparités entre l'exécution du budget et les résultats effectifs ; et viii) la longueur de la chaîne des dépenses, surtout en phase de paiement, en raison de la faible qualité des pièces justificatives, mais aussi des pénuries de liquidités (on pourra réduire le délai de paiement de 60 jours dès l'adoption des textes concernant la nomenclature des pièces justificatives).¹

2. Le Gabon met actuellement en œuvre une réforme budgétaire à moyen terme pour appuyer ses efforts visant à promouvoir le Plan stratégique de développement. Suite à un accord régional de la CEMAC, les autorités gabonaises ont accepté d'établir un système de budgétisation par objectifs de programme.² La nouvelle loi de finances organique vise à réformer le cadre de gestion des finances publiques pour l'orienter vers des résultats et le rendre plus efficace et plus transparent afin d'améliorer l'information budgétaire et comptable. Le budget, qui sera élaboré sous forme d'objectifs de programme et évalué en fonction des résultats, sera mieux aligné sur les priorités nationales énoncées dans le plan de développement.

3. Le passage à une nouvelle structure budgétaire basée sur les objectifs des programmes requiert une période de transition d'environ trois ans. Durant cette période, les ministères préparent des cadres de dépenses à moyen terme structurés sous forme de programmes. La budgétisation par objectifs de programme nécessite une action dans des domaines spécifiques tels que :

- **L'architecture du budget.** Avec l'appui de l'AFRITAC, un processus budgétaire commun est mis en œuvre actuellement pour tous les programmes gérés par tous les ministères, y compris les mécanismes internes de contrôle et d'audit.

¹ Gabon, *Public Expenditure Review—Better management of public finance to achieve Millennium Development Goals* — Rapport n° 62548-GA, mars 2012.

² Les pays membres de la CEMAC ont adopté la Directive n°01/08-UEAC-190-CM-17 et la Loi organique n°31/2010 du 21 octobre 2010 promulguée en octobre 2012 pour réformer le processus d'élaboration et d'exécution du budget.

- **La réforme juridique.** La mise en œuvre des modifications juridiques relatives à la comptabilité et aux ordonnances afin de sécuriser et de faciliter les contrôles budgétaires financiers.
- **Les ressources humaines.** Le lancement d'un système d'information pour appuyer la gestion des ressources humaines, y compris la rationalisation des entités administratives et les manuels de procédure pour la gestion des budgets-programmes.
- **La comptabilité.** Une nouvelle comptabilité budgétaire par objectifs établissant l'analyse des coûts et une nomenclature budgétaire compatible avec les directives de la CEMAC et alignée sur ces directives.
- **La communication.** Produire en temps utile des informations exactes sur les projets—durée et objectifs à moyen terme associés aux différents budgets—pour contribuer à la mise en œuvre du processus budgétaire.

Mise en œuvre du programme

4. Pour mettre en œuvre le programme, les autorités ont créé un groupe interministériel chargé de l'exécution du projet. Le budget par objectifs de programme est mis en œuvre à travers un projet pilote couvrant trois ministères : l'économie, l'éducation nationale, l'énergie et le budget. Les prochaines étapes du projet ciblent la définition des objectifs, stratégies et indicateurs. En particulier, le calendrier visant à finaliser le projet d'ici à 2015 prévoit les étapes suivantes :

- a. Préparation de la nouvelle Loi de finances organique (2008–2010) (achevé).
- b. Préparation des documents justificatifs (2011–2013).
- c. Structuration des cas pilotes portant sur quatre ministères—éducation, énergie, économie et budget—(août 2011—juillet 2012) (achevé).
- d. Extension de la structure du programme à tous les ministères (juillet 2012–mars 2013).
- e. Lancement du budget 2014 selon les nouvelles directives, parallèlement aux méthodologies et directives actuelles.
- f. Préparation du budget 2015 selon le nouveau format pour tous les ministères/secteurs.

5. L'on envisage que, pendant la période transitoire de trois ans, les ministères participant au programme pilote finaliseront leurs cadres de dépenses à moyen terme.

APPENDICE V. EMPLOI ET SOLIDARITÉ

Malgré la croissance forte et soutenue affichée depuis 2003, le taux de chômage dans le secteur formel ne cesse d'augmenter, surtout chez les jeunes et les femmes. Cette croissance non génératrice d'emplois résulte de plusieurs facteurs, parmi lesquels la faible diversification de l'économie, un système éducatif inadapté aux besoins du marché du travail, la rigidité des règles du marché du travail et la mauvaise coordination entre les différents organismes nationaux chargés de promouvoir l'emploi.¹

A. Les fruits de cette croissance sont-ils largement partagés ?

1. Bien que la croissance récente au Gabon ait été assez positive, elle n'a pas été soutenue et généralisée.² Le secteur pétrolier représentant plus de la moitié du PIB et près de 55% des recettes publiques, la croissance a été instable sous l'effet des fluctuations des cours du pétrole. La part des secteurs de l'agriculture (moins de 3 % du PIB) et des forêts (moins de 1 %) ne cesse de diminuer, tandis que le secteur des BTP, dominé par les cycles d'investissements publics, a une forte intensité d'importations. À l'avenir, la diversification de l'économie vers le secteur non pétrolier à travers des projets d'infrastructure financés par des investissements publics, l'amélioration du climat des affaires ainsi que le développement du secteur minier et des industries de transformation devraient compenser la baisse de la production pétrolière.

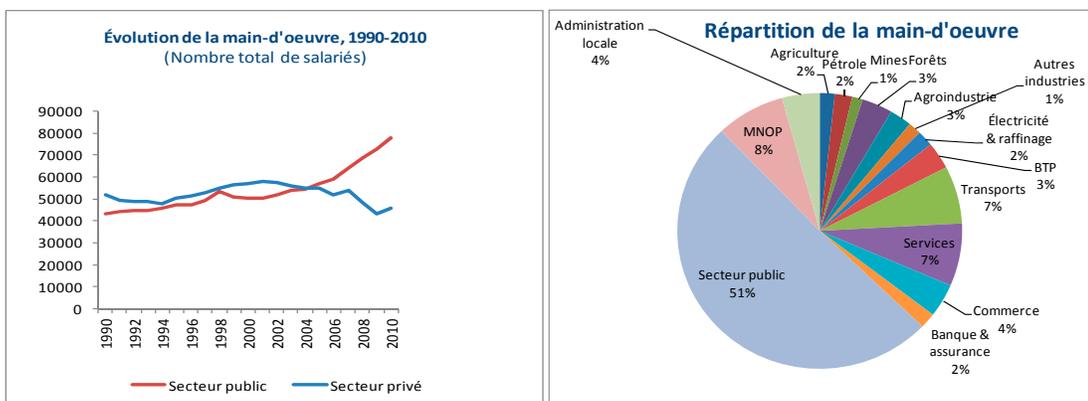
2. L'utilisation des recettes pétrolières et la croissance n'ont pas tellement profité à tout le monde. Alors que le PIB par habitant du Gabon dépasse 10 000 dollars EU, soit l'un des plus élevés en Afrique subsaharienne, un tiers de la population vit dans la pauvreté et plus de 20 % de la population active sont exclus du marché du travail formel. La prépondérance du secteur pétrolier, la médiocrité du système éducatif qui entraîne l'inadéquation des compétences, la rigidité de la réglementation du travail et du manque d'infrastructures de base se sont traduits par des taux élevés de sous-emploi, surtout chez les jeunes et les femmes.

B. Généralités – Indicateurs démographiques et sociaux

3. La population du Gabon est jeune et urbaine. La population active (15 à 64 ans) est estimée à 50 % de la population totale, dont la moitié a entre 15 et 29 ans. La population gabonaise est jeune et urbaine. D'après l'enquête de 2011 auprès des ménages, 36 % de la population totale de 1,6 millions d'habitants ont moins de 15 ans, contre 4,7 % seulement qui ont 60 ans et plus. La population en âge de travailler (15 à 64 ans) est estimée à 50 % de la population, la moitié ayant entre 15 et 29 ans.

¹ Cet appendice est inspiré des discussions entre les services du FMI, les autorités gabonaises et les services de la Banque mondiale.

² Selon la Commission pour la croissance (Banque mondiale), les cas de croissance véritablement solidaire ont tendance à s'étendre sur trois décennies.



Sources : autorités gabonaises et services du FMI.

Note : données disponibles pour le secteur formel.

4. La population du Gabon est essentiellement urbaine, migrante et pauvre. La population urbaine est estimée à 84 % et vit surtout dans les trois principales villes du pays. Plus de 20 % de la population totale est composée de migrants (étrangers), dont la plupart viennent de pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre. Près d'un tiers de la population vit dans la pauvreté.

5. Le chômage est généralisé, mais touche principalement les femmes et les jeunes. Le taux de chômage national est estimé de façon préliminaire à 28 % (si les chômeurs découragés sont pris en compte, et à 20 % selon la définition de l'OIT). Environ 87 % des chômeurs vivent dans des zones urbaines, 60 % d'entre eux étant des femmes. Le taux de chômage des jeunes, estimé à titre préliminaire à 37 %, est comparable à celui des autres pays à revenu intermédiaire d'Afrique subsaharienne.



6. La majeure partie de l'activité économique et des emplois se situe dans le secteur public formel. Celui-ci est dominé par les fonctionnaires et les employés des ex-entreprises publiques. Après la hausse des investissements, l'emploi dans le secteur public représentait 62 % de la main-d'œuvre formelle en 2010. L'emploi dans le secteur formel privé est le plus élevé dans les secteurs forestier (environ 3 % de la main-d'œuvre) et manufacturier et dans les services. La part du secteur informel s'est accrue et représente près de 47 % de la main-d'œuvre totale. La portion congrue de l'emploi dans le secteur privé pourrait aussi cacher la transition de certains employeurs vers le secteur informel en raison des salaires minimums relativement élevés et de la rigidité des règles du marché du travail dans le secteur formel.

C. Quelles sont les causes de la croissance non-créatrice d'emplois ?

7. La croissance non génératrice d'emplois est attribuable à quatre facteurs principaux : l'absence de diversification de l'économie, l'inadéquation du système éducatif aux

besoins du secteur privé, la rigidité du marché du travail et le manque de coordination entre les instances chargées de promouvoir l'emploi.

8. L'économie gabonaise est fortement tributaire du secteur pétrolier. L'activité du secteur privé formel est dominée par le secteur pétrolier à forte intensité de capital, qui n'offre que 2,400 emplois environ et, plus récemment, par les mines et les BTP liés à l'investissement public (sous-traitants). La diversification de l'économie est freinée par le manque d'infrastructures (routes et énergie/électricité, accès illimité au financement), un climat des affaires difficile et une gouvernance déficiente.

9. L'inadéquation du système éducatif crée un décalage entre les compétences disponibles et demandées. Ainsi, les taux de scolarisation et d'alphabétisation au Gabon sont supérieurs à la moyenne de l'Afrique subsaharienne, mais le système éducatif privilégie les formations générales au détriment des formations techniques et professionnelles. Le nombre d'étudiants inscrits dans le supérieur se situe à la moyenne de l'Afrique subsaharienne, mais la plupart étudiants font des études de lettres et sciences humaines (63 %), limitant leurs perspectives d'emploi à la fonction publique ou à l'enseignement. Avec moins de 8 % des élèves inscrits dans des filières techniques, il y a une grande pénurie de travailleurs qualifiés dont on a besoin sur le marché du travail. En outre, la qualité de l'enseignement n'a pas suivi la hausse des inscriptions comme le montre l'augmentation du ratio enseignants/étudiants et les taux de redoublement, qui sont les plus élevés au monde. Le nombre important de diplômés chômeurs et la hausse du chômage sont révélateurs de l'inadéquation entre les compétences requises en raison de la diversification croissante de l'économie et celles offertes par les demandeurs d'emploi.

10. Rigidité des règles du marché du travail et coût élevé des charges sociales. Les procédures prescrites par le Code du travail en vigueur sont lourdes, complexes et coûteuses, notamment en cas de licenciement pour des raisons économiques ou techniques. En même temps, le système des quotas et les lourdeurs administratives empêchent le secteur privé d'embaucher des étrangers et de répondre à la demande de main-d'œuvre spécialisée. Par ailleurs, 2,5 points de pourcentage seulement sur 22,5 de charges sociales sont payés par les employés, la plus grande partie du coût étant assumée par les entreprises. Tous ces facteurs entravent l'embauche et réduisent donc la flexibilité de l'emploi formel.

11. Le manque de coordination entre les instances chargées de stimuler l'emploi freine la mise en œuvre de mesures visant à dynamiser le marché du travail. La collecte d'informations sur le marché du travail est difficile compte tenu de l'ampleur du secteur informel et de l'incohérence des chiffres provenant des multiples organismes chargés de l'emploi au Gabon. Bien que l'Agence nationale pour l'emploi reste le principal organe de promotion de l'emploi, seule une faible proportion de demandeurs d'emploi (moins de 10 % des chômeurs inscrits) trouve du travail par cette voie. Cela s'explique notamment par le manque d'information sur les procédures de l'Agence ou la conviction que la démarche sera inutile—en effet, environ 60 % des demandeurs d'emploi font appel à des relations (parents/amis) pour trouver du travail. Dans le même temps, les politiques et les programmes de promotion de l'emploi manquent de

financement et leur cadre institutionnel évolue. Plus généralement, les rôles et attributions des différents ministères et organismes chargés des questions de l'emploi (Office national de l'emploi et de la main d'œuvre, Sécurité sociale, Ministère de l'économie) ne sont pas clairement définis.

D. Mesures clés pour stimuler la création d'emplois

12. Le chômage élevé et la complexité des défis à relever pour aboutir à une croissance génératrice d'emplois requièrent une approche pluridimensionnelle.

Il faudra redoubler d'efforts pour : a) accroître les possibilités d'emploi dans le secteur privé non pétrolier; b) améliorer la qualité et la pertinence de l'enseignement et remédier à l'inadéquation des compétences; c) créer un cadre juridique propice au renforcement du climat des affaires et au dynamisme du marché du travail.

13. Résoudre les problèmes relatifs à l'offre d'emplois. Pour accroître l'emploi dans le secteur formel, il faudra réduire l'inadéquation des compétences en améliorant la pertinence de l'éducation. Il s'agit de réaliser, dans un premier temps, une évaluation des compétences pour comprendre les besoins de main d'œuvre du secteur privé (demande de main d'œuvre) et les qualifications offertes dans les secteurs formel et informel (offre de main d'œuvre). Cette démarche devrait être appuyée par un dialogue permanent entre les secteurs public et privé et les instituts de formation—les programmes de formation technique et professionnelle devant se réformer pour répondre aux besoins du marché. La qualité de l'enseignement général et technique doit être améliorée. En conséquence, il faudrait accroître les crédits budgétaires alloués à l'éducation.

14. Réforme du cadre juridique et réglementaire pour étayer la création d'emplois. Les mesures clés dans ce domaine seraient les suivantes : i) élaborer une politique nationale du marché du travail (revoir et corriger les politiques et les règles en vigueur) et définir clairement les rôles et attributions pour faciliter la coordination entre ministères et organismes concernés; ii) accorder un financement adéquat à la mise en œuvre de la politique nationale de l'emploi, première étape vers une politique à long terme du marché du travail ; et iii) exécuter rapidement des programmes d'emploi bien ciblés (en faveur des jeunes) et fondés sur l'expérience et les meilleures pratiques d'autres pays.

APPENDICE VI. ÉVALUATION DE LA VIABILITÉ DE LA DETTE

A. Viabilité de la dette extérieure

1. **Volume et structure de la dette.** La dette extérieure du Gabon s'élevait à 3 milliards de dollars EU (15,5 % du PIB) en 2012 (tableau A1), la dette bilatérale représentant près de la moitié.
2. **Scénario de référence.** Dans le scénario de référence, nous supposons que le déficit budgétaire global à moyen terme se stabilise à 3 ½ % du PIB environ. La croissance du PIB réel se stabilise à 7 % environ par an à moyen terme, la croissance du PIB hors pétrole avoisinant 10 % en moyenne et la croissance pétrolière devant fléchir d'un peu moins de 1 % par an. Les taux d'intérêt implicites gabonais restent assez élevés à moyen terme à environ 8–9 %, niveau nettement supérieur aux taux débiteurs internationaux. Les cours mondiaux du pétrole et des autres produits de base reflètent les projections des *Perspectives de l'économie mondiale* jusqu'à la fin de 2017. D'après ce scénario, le ratio dette/PIB augmenterait pour culminer à 19,4 % en 2017. En 2017, nous supposons que les obligations internationales d'un milliard de dollars EU qui ont été émises en 2007 afin de réduire le poids de la dette publique sont reconduites.
3. **Chocs.** Certains des risques pesant sur les perspectives sont considérables. Si l'impact des variations des taux d'intérêt et de la croissance hors-pétrole est faible, les chocs du solde courant et de la dépréciation sont encore plus importants. Un demi écart-type de mouvement historique du compte courant relèverait le déficit de quatre points de pourcentage du PIB par an. Cela correspond à une réduction de 17 % des prix du pétrole sur la période de projection et entraîne une hausse du ratio de la dette à plus de 34 % du PIB en 2017. Le choc combiné a également une forte incidence sur le ratio de la dette, culminant à 29 % du PIB en 2017.

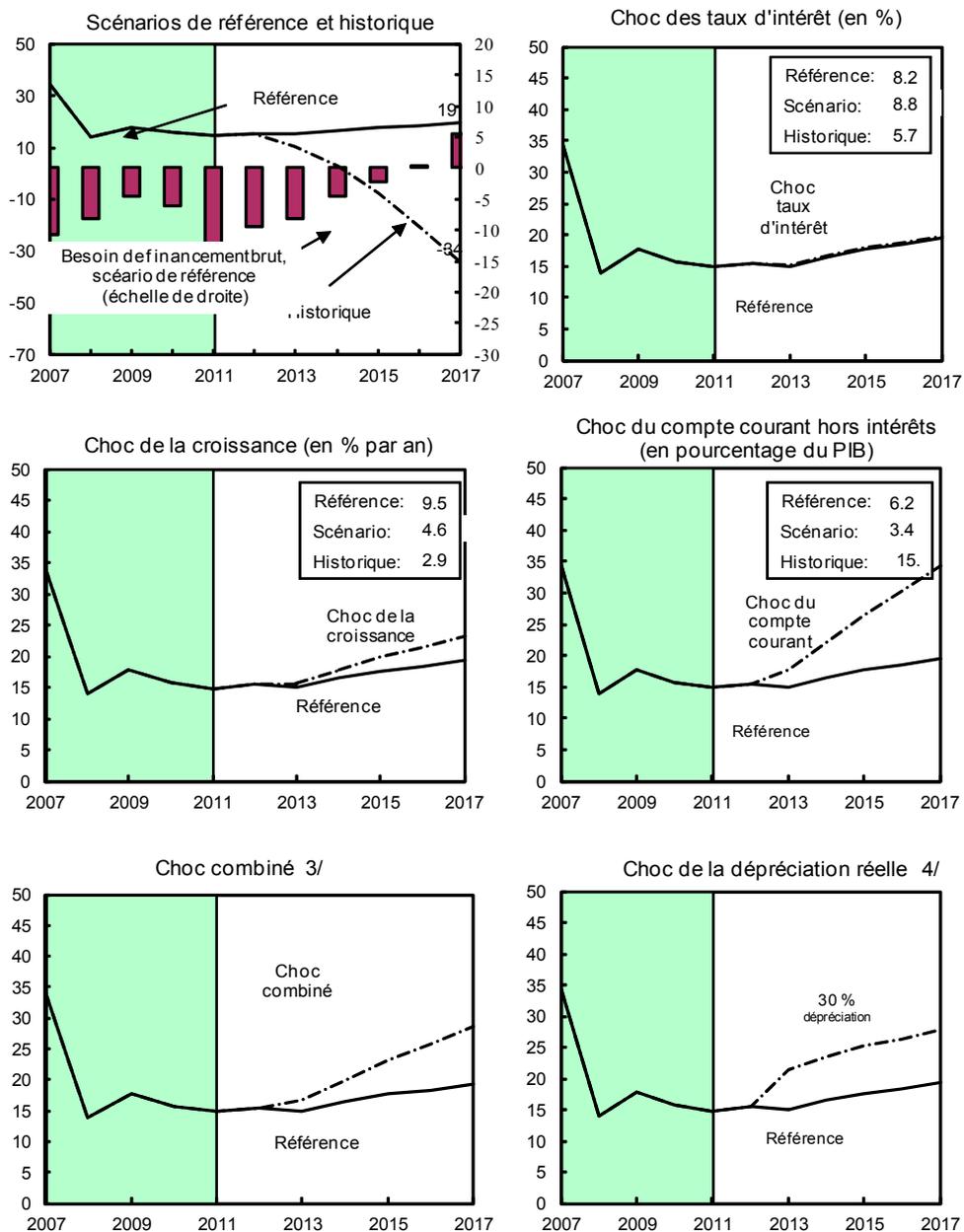
B. Viabilité de la dette publique

4. **L'analyse ne couvre que la dette de l'administration centrale, les informations disponibles pour les autres administrations étant limitées.** Les conclusions reflètent l'analyse de la viabilité de la dette extérieure.
5. **Les scénarios fondés sur des moyennes historiques et les tests de résistance classiques confirment la trajectoire baissière et modérée de la dette pour la période couverte par les prévisions.** Les projections des scénarios historiques diffèrent de celles du scénario de référence à deux égards : une croissance annuelle moyenne du PIB de 1,5 % et un excédent primaire de 7,1 %. En vertu du scénario de référence, le ratio d'endettement du secteur public augmente progressivement pour atteindre 28 % du PIB en 2017. Même dans les tests de résistance classiques, le niveau projeté de la dette publique demeure bien en deçà de 40–60 % du PIB, fourchette jugée souvent trop élevée pour un marché émergent.

Tableau 1. Gabon - Cadre de viabilité de la dette extérieure
(En pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

	Chiffres effectifs					Projections					
	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
1 Scénario de référence : dette extérieure	34.3	13.9	17.8	15.8	14.8	15.5	15.0	16.4	17.7	18.4	19.4
2 Variation de la dette extérieure	1.6	-20.4	3.9	-2.0	-1.0	0.7	-0.6	1.5	1.3	0.7	1.0
3 Flux créateurs de dette extérieure identifiés (4+8+9)	-0.4	-35.2	-8.1	-15.3	-21.4	-17.1	-15.7	-11.6	-8.8	-6.7	-4.4
4 Déficit courant, paiements d'intérêts exclus	-16.5	-24.5	-8.6	-9.9	-14.9	-13.3	-11.5	-8.2	-5.8	-4.0	-1.8
5 Déficit du solde des biens et services	-29.8	-36.7	-17.4	-22.1	-27.5	-24.9	-23.6	-19.5	-16.2	-13.6	-10.7
6 Exportations	58.0	63.6	52.3	53.6	57.7	56.4	56.4	52.2	48.6	45.8	43.1
7 Importations	28.2	26.8	34.8	31.5	30.2	31.5	32.8	32.7	32.4	32.2	32.5
8 Entrées nettes de capitaux non créateurs de dette (négatif)	-6.1	-4.9	-4.7	-3.4	-3.7	-3.8	-4.4	-3.6	-3.2	-2.8	-2.9
9 Dynamique automatique de la dette 1/	22.2	-5.8	5.3	-2.0	-2.8	-0.1	0.2	0.2	0.2	0.1	0.3
10 Contribution du taux d'intérêt nominal	3.2	1.2	1.1	1.0	0.8	0.9	1.1	1.2	1.3	1.3	1.6
11 Contribution de la croissance du PIB réel	-2.7	-0.3	0.5	-1.0	-0.9	-0.9	-0.9	-1.0	-1.1	-1.2	-1.3
12 Contribution des variations des prix et des taux de change 2/	21.7	-6.7	3.7	-2.0	-2.7
13 Résiduel, y compris variation des avoirs extérieurs nets (2-3) 3/	2.0	14.8	12.0	13.3	20.4	17.9	15.1	13.0	10.1	7.4	5.4
Ratio de la dette extérieure aux exportations (en pourcentage)	59.1	21.8	34.0	29.4	25.6	27.6	26.6	31.5	36.4	40.1	45.0
Besoin de financement extérieur brut (en milliards de dollars EU) 4/	-1.3	-1.3	-0.5	-0.9	-2.3	-1.7	-1.6	-0.9	-0.4	0.0	1.3
in percent of GDP	-10.7	-8.0	-4.4	-6.1	-12.4	-9.5	-8.1	-4.5	-2.1	0.1	5.5
Scénario avec variables clés aux moyennes historiques 5/						15.5	10.6	2.9	-7.7	-20.4	-34.3
Principales hypothèses macroéconomiques sous-jacentes au scénario de référence											
Croissance du PIB réel (en pourcentage)	5.2	1.0	-2.9	6.7	7.0	6.1	5.9	6.8	6.9	7.1	7.5
Déflateur du PIB en dollars EU (variation en pourcentage)	-39.9	24.4	-20.9	12.8	20.9	-7.9	0.2	-2.4	-2.2	-1.5	-0.6
Taux d'intérêt extérieur nominal (en pourcentage)	6.2	4.3	6.2	6.9	6.3	5.7	7.5	8.5	8.1	7.8	9.4
Croissance des exportations (dollars EU, en pourcentage)	22.5	37.6	-36.9	23.5	39.3	-4.5	6.0	-3.5	-2.6	-0.5	0.6
Croissance des importations (dollars EU, en pourcentage)	21.3	19.5	-0.4	8.9	24.1	2.0	10.1	4.1	3.7	4.8	7.7
Solde courant, hors paiement d'intérêts	16.5	24.5	8.6	9.9	14.9	13.3	11.5	8.2	5.8	4.0	1.8
Entrées nettes de capitaux non créateurs de dette	6.1	4.9	4.7	3.4	3.7	3.8	4.4	3.6	3.2	2.8	2.9
1/ Égale $[r - g - r(1+g) + ea(1+r)] / (1+g+r+gr)$ multiplié par le stock de la dette de la période antérieure; r = taux d'intérêt effectif nominal de la dette extérieure; r = variation du déflateur du PIB en dollars; g = taux de croissance du PIB réel; e = appréciation nominale (hausse de la valeur en dollars de la monnaie nationale); et a = part de la dette libellée en monnaie nationale dans la dette extérieure totale.											
2/ Contribution variations de prix et de taux de change = $[-r(1+g) + ea(1+r)] / (1+g+r+gr) * \text{stock de la dette de la période antérieure}$. r augmente avec la hausse de la monnaie nationale (e > 0) et de l'inflation (base déflateur du PIB).											
3/ Pour la projection, cette ligne tient compte de l'impact des variations de prix et de taux de change.											
4/ Défini comme le déficit courant, plus l'amortissement de la dette à moyen et à long terme, plus la dette à court terme à la fin de la période antérieure.											
5/ Variables clés =: croissance du PIB réel; taux d'intérêt nominal; croissance du déflateur en dollars; compte courant hors intérêts et entrées de capitaux non créateurs de dette, en pourcentage du PIB.											
6/ Solde constant à long terme qui stabilise le ratio de la dette en supposant que les variables clés (croissance du PIB réel, taux d'intérêt nominal, croissance du déflateur en dollars et entrées de capitaux non créateurs de dette, en pourcentage du PIB) restent à leurs niveaux de la dernière année de projection.											

Graphique 1. Gabon - Viabilité de la dette extérieure: Tests paramétrés 1/ 2/ (Dette extérieure en pourcentage du PIB)



Sources : FMI, données de l'équipe-pays et estimations des services.

1/ Les parties en vert représentent les données effectives. Les différents chocs sont des chocs d'un demi écart-type permanent. Les chiffres figurant dans les cadres représentent des projections moyennes pour les diverses variables dans le scénario de référence et le scénario présenté. La moyenne historique sur dix ans pour la variable est aussi indiquée.

2/ Pour les scénarios historiques, les moyennes historiques sont calculées sur la période de dix ans, et cette information est utilisée pour projeter la dynamique de la dette dans les cinq ans à venir.

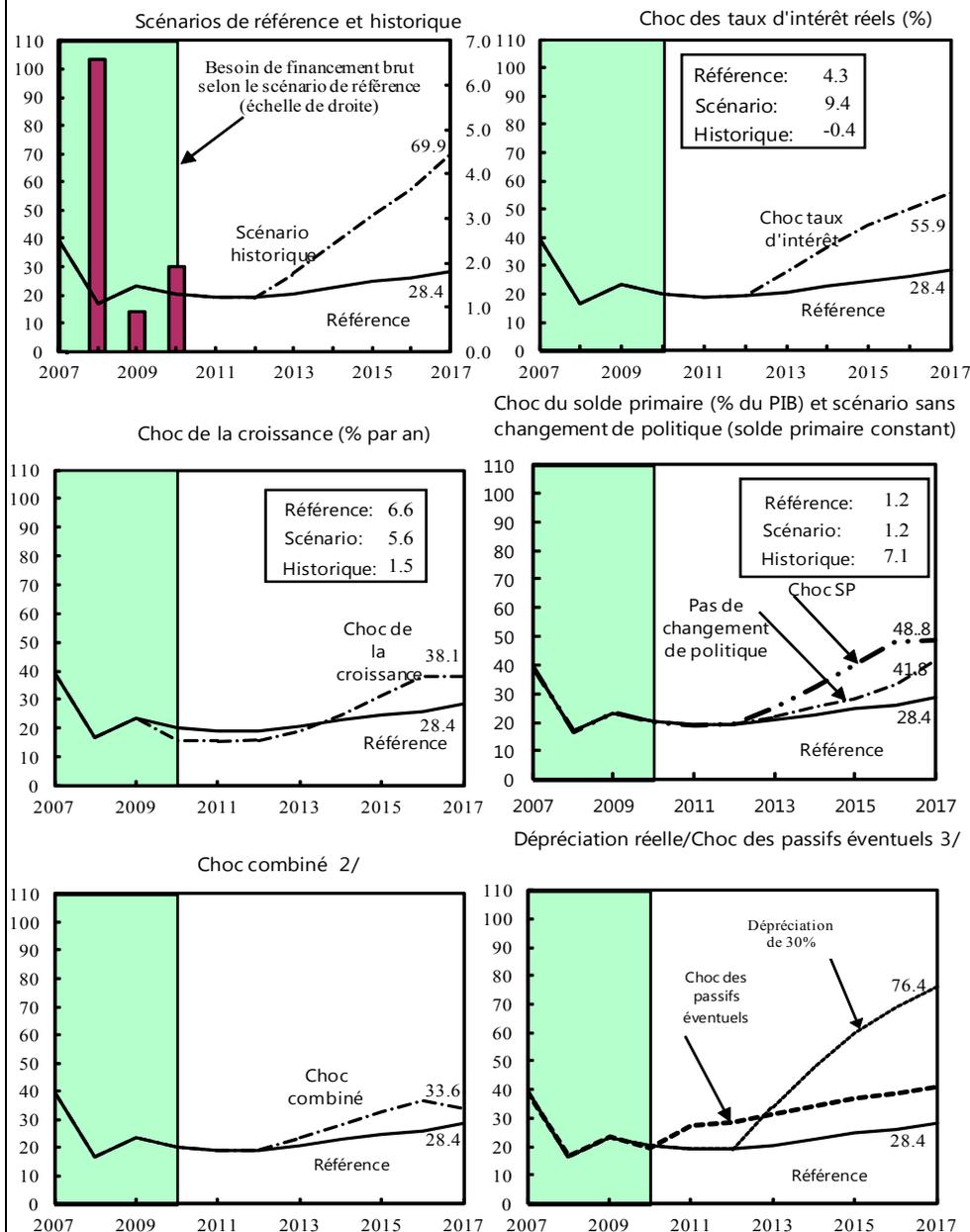
3/ Chocs d'un écart-type permanent appliqués au taux d'intérêt, au taux de croissance et au solde extérieur courant.

4/ La dépréciation réelle ponctuelle de 30% a lieu en 2012.

Tableau 2. Gabon - Cadre de viabilité de la dette du secteur public, 2006-17
(En pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
1 Scénario de référence : Dette du secteur public ¹	42.1	39.4	16.7	23.2	20.3	19.0	19.2	20.6	22.7	24.8	26.0	28.4
dont: libellée en devises	32.5	32.2	14.4	17.0	15.6	15.6	15.9	15.0	16.5	17.7	18.4	19.4
2 Variation de la dette du secteur public	-11.7	-2.7	-22.7	6.5	-3.0	-1.3	0.2	1.4	2.1	2.1	1.2	2.4
3 Flux créateurs de dette identifiés (4+7+12)	11.5	3.1	7.9	8.1	2.4	-3.8	-0.3	1.3	1.2	1.1	0.8	0.9
4 Déficit primaire	9.2	7.8	10.5	5.9	1.8	-3.2	0.4	1.5	1.7	1.8	1.7	1.8
5 Recettes et dons	31.7	27.3	29.5	29.6	25.5	27.9	26.4	24.7	24.3	23.9	23.4	22.8
6 Dépenses primaires (hors intérêts)	20.1	17.4	17.3	22.2	22.4	24.7	26.8	26.2	26.0	25.7	25.1	24.6
7 Dynamique automatique de la dette ²	2.3	-4.6	-2.6	2.2	0.6	-0.5	-0.7	-0.2	-0.5	-0.7	-0.9	-0.9
8 Contribution de l'écart taux d'intérêt/croissance ³	2.7	-2.0	-0.5	1.4	-0.2	-0.5	-0.7	-0.2	-0.5	-0.7	-0.9	-0.9
9 dont : contribution du taux d'intérêt réel	3.3	0.1	-0.2	0.9	1.2	0.8	0.3	0.9	0.8	0.8	0.7	0.9
10 dont : contribution de la croissance du PIB réel	-0.6	-2.1	-0.4	0.5	-1.4	-1.3	-1.1	-1.0	-1.3	-1.4	-1.6	-1.8
11 Contribution de la dépréciation du taux de change réel ⁴	-0.4	-2.6	-2.1	0.8	0.8	-0.7	1.5	0.3	0.0	0.1	0.1	0.1
12 Autres flux créateurs de dette identifiés	0.0	-0.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
13 Produit des privatisations (négatif)	0.0	-0.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
14 Comptabilisation d'engagements implicites ou imprévus	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
15 Autres (à préciser, recapitalisation bancaire par exemple)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
16 Résiduel, y compris variations des actifs (2-3) ⁵	-23.3	-5.8	-30.6	-1.6	-5.4	-2.2	2.3	4.5	5.8	6.0	5.2	6.9
Ratio de la dette du secteur public/recettes ¹	132.8	144.6	56.6	78.6	79.5	68.1	72.8	83.6	93.6	103.9	111.1	124.9
Besoin de financement brut ⁶	-3.9	-3.0	6.6	0.9	1.9	1.4	4.3	5.2	5.6	5.8	5.9	9.3
en milliards de dollars EU	-0.4	-0.4	1.0	0.1	0.3	0.3	0.8	1.0	1.1	1.2	1.3	2.2
Scénario avec les principales variables à leur moyenne historique ⁷						19.0	19.2	27.5	37.8	48.3	69.8	72.4
Scénario sans changement de politique (solde primaire constant) en 2010-17						19.0	19.5	25.0	32.4	40.1	48.2	48.8
Principales hypothèses macroéconomiques du scénario de référence												
Croissance du PIB réel (variation en pourcentage)	1.2	5.6	1.0	-2.9	6.7	7.0	6.1	5.9	6.8	6.9	7.1	7.5
Average nominal interest rate on public debt (in percent) ⁸	4.7	5.6	4.8	7.0	7.3	5.4	5.2	8.0	7.5	6.9	6.4	6.9
Taux d'intérêt réel moyen (en pourcentage)	6.1	0.6	-0.4	5.1	5.9	4.2	2.2	5.0	4.5	3.9	3.4	3.9
Appréciation nominale (en pourcentage)	0.9	9.1	7.0	-5.2	-4.7	5.1	-9.0	-2.2	-0.3	-0.5	-0.4	-0.5
Taux d'inflation	-1.4	5.0	5.3	1.9	1.4	1.3	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0
Croissance dépenses primaires réelles (corrigée du déflateur du PIB, %)	2.2	89.1	0.4	24.3	7.5	18.2	15.2	3.3	6.1	5.7	4.6	5.5
Déficit primaire	9.2	7.8	10.5	5.9	1.8	1.5	-1.4	-2.9	-3.2	-3.3	-3.2	-3.6
1 Indique le périmètre du secteur public (par ex., administrations publiques ou secteur public non financier)												
3 La contribution du taux d'intérêt réel est tirée du dénominateur de la note 2/ de la façon suivante $r - \pi (1+g)$ et la contribution de la croissance réelle est -g.												
4 La contribution du taux de change est tirée du numérateur de la note 2/ de la façon suivante $ae(1+r)$.												
5 Pour les projections, cette ligne comprend l'effet des variations de taux de change.												
6 Déficit du secteur public, plus amortissement de la dette du secteur public à moyen et long terme, plus dette à court terme en fin de période.												
7 Les principales variables sont la croissance du PIB réel, le taux d'intérêt et le solde primaire en pourcentage du PIB.												
8 Calculé de la façon suivante : dépenses d'intérêt nominales divisées par l'encours de la dette de la période précédente.												
9 Dans l'hypothèse où les principales variables (croissance du PIB réel, taux d'intérêt réel et autres flux créateurs de dettes identifiés) restent au niveau de												

Graphique 2. Gabon - Viabilité de la dette publique: tests paramétrés 1/
(Dette publique en pourcentage du PIB)



Sources: FMI, données de l'équipe-pays, et estimations des services.

1/ Les parties en vert représentent des données effectives. Les différents chocs sont des chocs d'un demi-écart type permanent. Les chiffres figurant dans les cadres représentent des projections moyennes pour les diverses variables dans le scénario de référence et le scénario présenté. La moyenne historique sur dix ans pour la variable est aussi indiquée.

2/ Chocs d'un quart d'écart type permanent appliqués au taux d'intérêt, au taux de croissance et au solde primaire.

3/ La dépréciation réelle ponctuelle de 30% et le choc de 10% du PIB sur les passifs éventuels ont lieu en 2010, une dépréciation réelle étant définie comme une dépréciation nominale (mesurée par la baisse en pourcentage de la valeur en dollars de la monnaie locale) moins l'inflation intérieure (sur la base du déflateur du PIB).

APPENDICE VII. ANALYSE DES SCÉNARIOS ALTERNATIFS

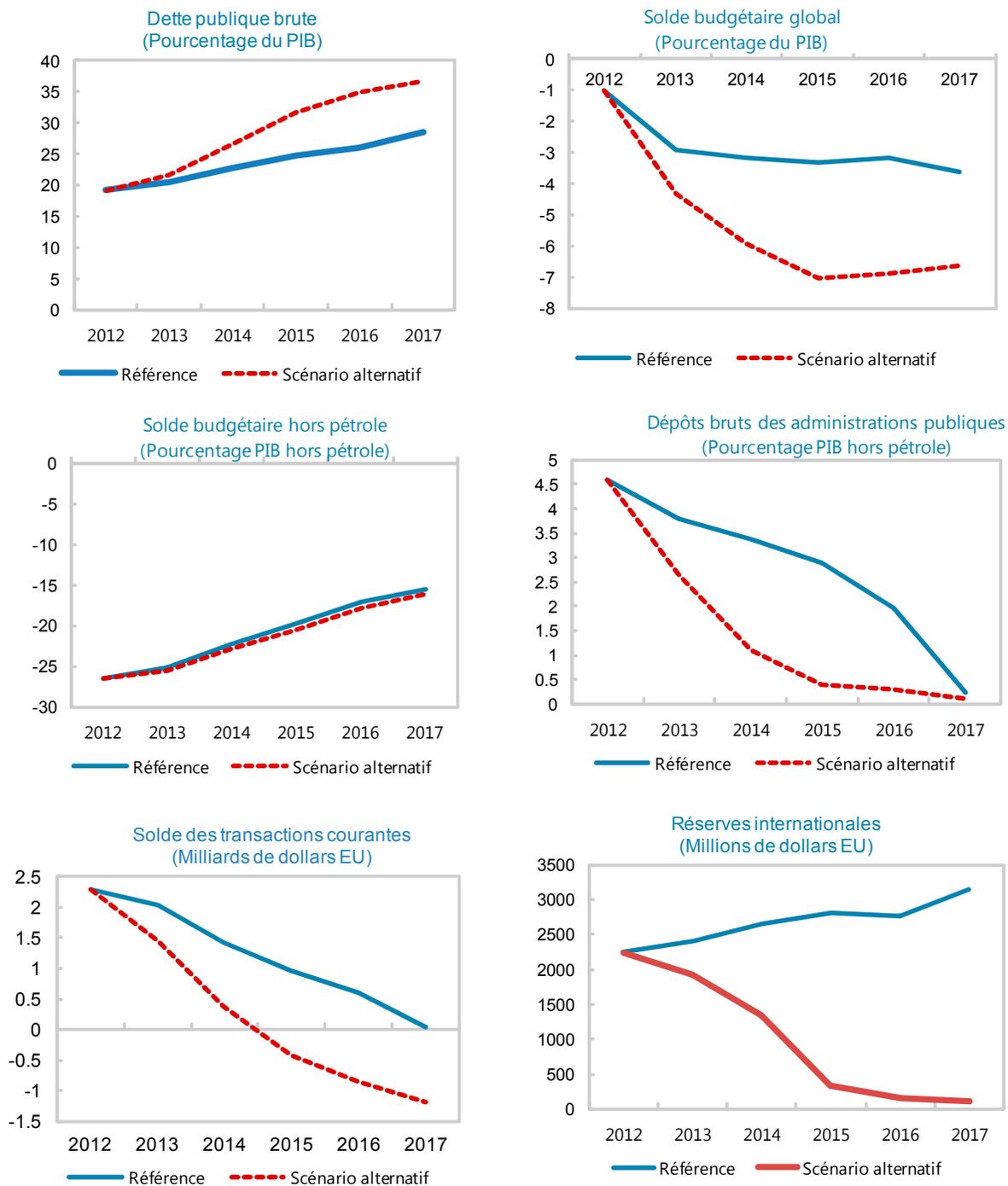
1. Les réserves budgétaires limitées des autorités sont analysées dans un scénario de croissance mondiale anémique pour la période 2012–17. Dans le scénario de référence et à moyen terme, on suppose que les cours du pétrole ne baissent que légèrement en termes réels dans le contexte d'une tiède reprise de l'économie mondiale. Néanmoins, l'édition d'octobre 2012 des *Perspectives de l'économie mondiale* a présenté un scénario alternatif d'« affaiblissement de la croissance mondiale » dans lequel les agents économiques se rendent progressivement compte que la production potentielle est inférieure au scénario de référence dans les économies avancées et émergentes. Plus précisément, le scénario suppose :

- un ralentissement de la croissance dans les économies avancées, impliquant une modération des perspectives extérieures pour les économies émergentes ;
- le PIB réel mondial baisse et se maintient en deçà du scénario de référence pour une longue période, et l'affaiblissement de la demande mondiale entraîne la baisse des prix des matières premières ;
- les cours mondiaux du pétrole baissent de 4 % en 2013 et, en moyenne, 24 % en deçà du scénario de référence sur la période 2014–17.

2. Le scénario alternatif aurait une incidence financière considérable sur l'économie gabonaise. En raison de la forte dépendance envers la production d'hydrocarbures, les recettes publiques et les recettes en devises diminueraient de façon spectaculaire (graphique). D'une part, le Gabon disposant d'une marge de manœuvre budgétaire limitée pour parer aux risques baissiers attribuables au faible niveau des prix du pétrole,¹ les simulations indiquent que la baisse des recettes tirées des hydrocarbures pourrait épuiser l'épargne publique et les réserves officielles internationales durant la période visée (2012–17). D'autre part, le reste de l'économie n'étant pas directement tributaire de la demande mondiale, la baisse des prix de l'énergie entraînerait des changements mineurs au niveau du PIB réel (pas illustré dans le graphique).

¹ Les dépôts de l'État à la BEAC (hormis l'encaisse), qui représentent la principale épargne budgétaire, équivalaient à 5 % du PIB hors pétrole à la fin de 2011 (18 % des recettes pétrolières).

Gabon. Scénario d'une faible croissance mondiale prolongée, 2012–17



Source : estimations des services du FMI.



GABON

30 janvier 2013

RAPPORT DES SERVICES DU FMI SUR LES CONSULTATIONS DE 2012 AU TITRE DE L'ARTICLE IV — ANNEXE D'INFORMATION

Préparé par

Département Afrique
(en consultation avec d'autres départements)

TABLE DES MATIÈRES

RELATIONS AVEC LE FMI	3
RELATIONS AVEC LA BANQUE MONDIALE	6
QUESTIONS D'ORDRE STATISTIQUE	8

- **Relations avec le FMI.** Le Gabon est pays membre du Fonds monétaire international depuis 1963. Les pays membres de la CEMAC ont accepté les obligations de l'article VIII en juin/juillet 1996. L'accord de confirmation triennal d'un montant d'environ 118 millions de dollars a pris fin en mai 2010, avec l'achèvement des trois premières revues seulement. Ce programme appuyé par le FMI a été difficile à maintenir en raison de dérapages budgétaires récurrents.
- **Relations avec la Banque mondiale.** En 2010, la Banque mondiale a signé avec le Gouvernement gabonais un accord de service de 10 millions de dollars, portant sur un appui sectoriel ainsi qu'une analyse exhaustive de la croissance et une réforme de la gestion des finances publiques.
- **Régime de change.** Le Gabon est membre de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC). La monnaie unique est le franc CFA qui est rattaché à l'euro au taux fixe de 655,957 francs CFA pour un euro. La taxe prélevée par le Gabon sur les virements constitue une restriction à la réalisation des paiements et transferts afférents aux transactions internationales, et doit être soumise à l'approbation du FMI, conformément à la section 2 (a) de l'article VIII des statuts.
- **Questions d'ordre statistique.** Le Gabon a adhéré au Système général de diffusion des données (SGDD). Si les statistiques fournies sont globalement satisfaisantes pour permettre la surveillance, l'analyse des services du FMI a été altérée par le délai d'établissement et le champ d'application des données budgétaires, la qualité médiocre des statistiques de la balance des paiements, et l'insuffisance des informations sur les coûts de main-d'œuvre et la productivité.

RELATIONS AVEC LE FMI

(au 4 janvier, 2013)

I. Date d'admission : 10 septembre 1963 Article VIII

II. Compte des ressources générales	Millions de DTS	% quote-part
Quote-part	154,30	100,00
Avoirs du FMI en monnaie nationale	153,77	99,66
Position de réserve	0,54	0,35
Taux de change des avoirs		

III. Département des DTS:	Millions de DTS	% allocation
Allocation cumulative nette	146,72	100,00
Avoirs	132,81	90,52

IV. Encours des achats et des prêts : Aucun

V. Accords financiers les plus récents

<u>Type</u>	<u>Date de l'accord</u>	<u>Date d'expiration</u>	<u>Montant approuvé (millions de DTS)</u>	<u>Montant tiré (millions de DTS)</u>
Accord confirmation	7 mai 2007	6 mai 2010	77,15	0,00
Accord confirmation	28 mai 2004	31 juillet 2005	69,44	41,66
Accord confirmation	23 octobre 2000	22 avril 2002	92,58	13,22

VI. Projections des paiements au FMI (rachats par anticipation)

(millions de DTS sur la base du montant actuel des ressources utilisées et des avoirs en DTS):

	<u>Échéances futures</u>				
	<u>2010</u>	<u>2011</u>	<u>2012</u>	<u>2013</u>	<u>2014</u>
Principal					
Commissions/intérêts	0,11	0,06	0,06	0,06	0,06
Total	0,11	0,06	0,06	0,06	0,06

VII. Mise en œuvre de l'Initiative PPTTE : Sans objet

VIII. Mise en œuvre de l'initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM) :
Sans objet

IX. Évaluations des sauvegardes

La Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) est la banque centrale régionale des États d'Afrique centrale. L'évaluation des sauvegardes la plus récente de la BEAC a été achevée le 6 juillet 2009. D'après ses conclusions, l'application des précédentes recommandations de sauvegardes sur l'information financière, l'audit interne et le contrôle interne a été limitée et la modification du profil de risque des avoirs en devises de la BEAC requiert de nouvelles mesures pour renforcer les sauvegardes de la banque centrale. Après la révélation de fraude au bureau de Paris, le FMI et la BEAC se sont entendus sur une série de mesures immédiates et de mesures de sauvegardes à plus long terme, pour pouvoir poursuivre les programmes des pays. En décembre 2009, la BEAC a adopté un plan d'action destiné à réformer sa propre gouvernance et renforcer ses principales sauvegardes. La BEAC a adopté des mesures additionnelles pour corriger les faiblesses mises en évidence par le premier audit spécial. Une nouvelle mission d'évaluation des services du FMI devrait se rendre à la BEAC d'ici mars 2013.

X. Régime de change

Le Gabon est membre de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), dont la monnaie commune est le Franc CFA, rattaché à l'euro au taux fixe de 655,957 FCFA pour un euro. Le Gabon n'a pas de monnaie officielle distincte.

Comme les autres membres de la CEMAC, le Gabon a accepté les obligations des sections 2, 3 et 4 de l'Article VIII des statuts du FMI. Le Gabon prélève une taxe sur tous les virements, y compris ceux liés à la réalisation des paiements et transferts afférents aux transactions internationales courantes, ce qui constitue une restriction de change qui doit être soumise à l'approbation du FMI, conformément à la section 2 (a) de l'Article VIII des statuts.

XI. Consultations au titre de l'article IV

(a) Les consultations avec le Gabon se déroulaient selon un cycle de 24-mois lorsque l'Accord de confirmation suivait son cours, et sont depuis lors passées à un cycle de 12 mois.

(b) Le Conseil d'Administration a achevé les dernières consultations au titre de l'article IV avec le Gabon le 18 février 2011.

XII. Participation au Programme d'évaluation du secteur financier (PESF)

Un module national du PESF mené conjointement par le FMI et la Banque mondiale a été achevé pour le Gabon en 2002 et examiné par le Conseil d'administration en mars de cette année (rapport du FMI N° 02/98). Un module régional pour la CEMAC a été achevé et examiné par le Conseil d'administration en 2006 (rapport du FMI N°. 06/321).

XIII. Représentant résident

Le FMI n'a plus de représentant résident à Libreville où le fonctionnement de son bureau est assuré par un économiste local.

XIV. Assistance technique

A. Centre régional d'assistance technique pour l'Afrique centrale (AFRITAC)

<i>Domaine</i>	<i>Orientation.</i>	<i>Date prestation</i>
Gestion des finances publiques	Budget programme	Oct. 2012
Gestion des finances publiques	Renforcement des systèmes comptables	Sept. 2012
Gestion des finances publiques	Budget programme	Sept. 2012
Administration des recettes	Amélioration du recouvrement de l'impôt	Sept. 2012
Gestion des finances publiques	Renforcement des finances publiques	Août 2012
Gestion des finances publiques	Mise en place d'un budget par objectifs	Juil. 2012
Douanes	Renforcement de l'administration douanière	Avril 2012
Administration des recettes	Mise en place de l'administration fiscale pour les PME	Avril 2012
Administration des recettes	Mise en place des comptes nationaux trimestriels	Janv. 2012
Gestion des finances publiques	Atelier de formation sur l'administration budgétaire	Janv. 2012
Gestion des finances publiques	Renforcement des finances publiques	Nov. 2011
Administration des recettes	Amélioration du recouvrement de l'impôt aux douanes	Nov. 2011
Gestion des finances publiques	Amélioration des dépenses publiques	Sept. 2011
Gestion des finances publiques	Modernisation de l'administration des PME	Sept. 2011
Gestion des finances publiques	Mise en place d'un budget par objectifs	Août 2011
Administration des recettes	Amélioration des capacités douanières	Mai 2011
Gestion des finances publiques	Mise en place d'un budget par objectifs	Mars 2011
Administration des recettes	Assistance dans la mise en œuvre des réformes	Mars 2011

B. Siège

<i>Département</i>	<i>Objectif</i>	<i>Date prestation</i>
FAD	Administration fiscale (7 missions)	2012
STA	Mise en place des comptes nationaux trimestriels	Déc. 2012
FAD	Administration douanière (4 missions)	2012
FAD	Gestion des finances publiques (9 missions)	2012
FAD	Dépenses publiques et responsabilité financière	Nov. 2012

XV. Politique commerciale :

Le tarif extérieur commun moyen de la CEMAC est d'environ 19 %, soit un niveau nettement supérieur à celui d'autres unions douanières régionales (Oliva, 2007) et il présente une forte dispersion. Le tarif maximum de la nation la plus favorisée est de 30 %, soit 10 points de plus que pour l'UEMOA. La structure tarifaire repose sur l'argument de l'industrie naissante et en imposant surtout les biens manufacturés et les produits agricoles. Les biens produits dans les pays membres sont admis à bénéficier d'un tarif préférentiel de 0, mais les conditions à remplir se heurtent à des problèmes de suivi. Le régime actuel confère l'origine communautaire aux produits miniers et agricoles provenant de la CEMAC et aux produits manufacturés localement ayant un contenu local d'au moins 40 %. Cependant la qualité médiocre de la certification est souvent rejetée par d'autres pays membres (Martijn et Tsangarides, 2007).

RELATIONS AVEC LA BANQUE MONDIALE

(au 15 janvier, 2013)

Fonction	Produits	Calendrier provisoire des missions	Date escomptée de livraison
A. Informations réciproques sur les programmes de travail pertinents			
Programme de travail de la Banque mondiale au cours des 12 prochains mois	<p>La Banque mondiale fournit ses services consultatifs dans les domaines suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Secteur des transports : Préparation de la concession pour le nouveau port de Port Gentil, analyse des coûts de transport et gestion de l'infrastructure routière - Gestion des finances publiques : Amélioration du cycle budgétaire, analyse de viabilité de la dette et plan de réformes, analyse du système budgétaire (y compris taux d'imposition effectif marginal, exonérations et processus) - Secteur minier : Création d'un cadastre minier, revue du code minier, réduction du torchage de gaz, application de l'ITIE, rôle et structure de la nouvelle association minière. - Sources de croissance : Révision de la loi sur les PPP et analyses de chaîne de valeur pour les secteurs prioritaires. 	Janvier 2013: Réunion de revue du plan de travail annuel avec les responsables d'équipe pour toutes les activités	Juin 2013
	Note d'orientation sur la croissance et l'emploi : Cette note analyse les principales raisons du faible impact de la croissance sur l'emploi et formule des recommandations pour une croissance plus solidaire.		Janvier 2013
	Note d'orientation sur la diversification des exportations et la compétitivité : cette note présentera sous forme résumée le potentiel d'exportations hors pétrole et formulera des recommandations spécifiques à certains secteurs pour relever le défi de la diversification des exportations.	Février 2013 : Mission sur place pour réaliser le travail d'analyse	Juin 2013
	Prêts de la Banque mondiale : Prêt de la BIRD de 58 millions de dollars signé	Mars 2013 : 2 ^{ème} mission de	Projet quinquennal

	en mai 2012 pour le projet de dorsale CAB4 devant sous-tendre le développement d'une infrastructure de télécommunications à grande vitesse. L'accord de prêt devrait prendre effet en février 2013.	supervision	
	Investissements de la SFI : La SFI envisage actuellement des investissements dans les secteurs forestier et manufacturier.	Missions qui s'étaleront sur 2013	À définir
	SFI, conseils sur le climat des investissements : La SFI fournit une assistance technique pour améliorer le climat des affaires dans des domaines mesurés par le rapport Doing Business. Quatre domaines prioritaires ont été définis : <ul style="list-style-type: none"> - Création d'entreprises pour investisseurs locaux et étrangers - Procédures régissant les permis de construire et les transferts de propriété, création de guichet unique - Procédures régissant l'importation et l'exportation de biens - Incitations et administration fiscales (en coordination avec d'autres activités de la Banque mondiale dans ce domaine). 	Mars-avril 2013 : mission pour dresser l'état d'avancement	
	Renforcement des capacités des PME : La SFI a conclu un accord de partenariat avec la Banque Gabonaise de Développement (BGD) pour fournir un soutien et une formation aux PME.	Mars 2013 : Lancement officiel du site internet au service des PME	Mars 2013
Programme de travail du FMI pour les 12 prochains mois	Consultations au titre de l'article IV	Novembre 2012	Décembre 2012
B. Demandes de contributions au programme de travail			
Demande du FMI à la Banque mondiale			
Demande de la Banque mondiale au FMI	Bilan du cadrage macroéconomique Documents relatifs à l'article IV		Exercice 2013
C. Accord sur les produits et missions conjoints			
Produits conjoints pour les 12 prochains mois	Collaboration sur les données relatives à la croissance du secteur non pétrolier		En cours

QUESTIONS D'ORDRE STATISTIQUE

1. Les données communiquées comportent des déficiences, mais peuvent dans l'ensemble être utilisées à des fins de surveillance. L'analyse des services du FMI se heurte aux insuffisances en termes d'exactitude, de fiabilité, de périodicité, et de délai d'établissement de certaines données ainsi qu'en termes de cohérence entre les bases de données. Les organismes producteurs de statistiques manquent d'accès aux données sources et de structure institutionnelle pour partager les informations et coordonner leurs efforts de recueil des données.
2. Le Gabon participe au Système général de diffusion des données (SGDD) mais n'a pas actualisé les métadonnées ni pris de mesures d'amélioration depuis 2002. A l'exception des prix à la consommation, les autorités ne transmettent aucune statistique sur le secteur réel ou les finances publiques au Département des statistiques pour publication dans les statistiques financières internationales (International Financial Statistics ou IFS) ou pour diffusion par voie électronique. Des statistiques économiques et financières détaillées, notamment des séries temporelles historiques longues sont publiées dans les « Tendances de l'Économie », publication semestrielle de la Direction générale des statistiques et des études économiques (DGSEE) du Ministère de l'Économie, du Commerce, de l'Industrie et du Tourisme. L'évolution sectorielle plus récente est présentée en détails dans le «Tableau de Bord de l'Économie», publication trimestrielle du Ministère de l'Économie.

Comptes nationaux

3. L'AFRITAC Centre travaille avec les autorités afin d'intégrer les recommandations méthodologiques du Système de Comptabilité Nationale 1993, notamment en matière d'évaluation de la valeur ajoutée sectorielle au prix de base. Les statistiques sur l'évolution du secteur pétrolier et des autres grands secteurs d'exportation reposent sur un ensemble d'indicateurs qui ne reflètent pas toujours dans leur totalité les bénéfices générés par ces activités. Malgré les améliorations apportées récemment aux méthodes d'établissement et de traitement des statistiques du secteur pétrolier, il existe toujours d'importantes incohérences entre les statistiques de la comptabilité nationale et celles de la balance des paiements. Par ailleurs, des enquêtes auprès des ménages doivent être réalisées plus fréquemment pour améliorer la qualité et la quantité des données sur la répartition des revenus et la consommation. Deux missions de l'AFRITAC Centre en ont apporté une assistance technique sur le traitement des états statistiques et financiers (SFS), ainsi que sur l'utilisation du logiciel Access pour produire ces SFS. Des efforts sont nécessaires pour créer une base de données plus cohérente. Le traitement des SFS de 2007 pour l'établissement des comptes nationaux de la même année devrait être terminé d'ici fin 2008.

Emploi et chômage

4. Il n'y a pas de données disponibles de façon systématique sur la population active totale et le chômage.

Prix

5. En 2007, les autorités ont commencé à publier un indice des prix à la consommation (IPC) amélioré qui reprend le même panier de biens et services que celui de l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) de la CEMAC, et utilise un système de pondération issu de l'enquête sur les dépenses des ménages de 2005 au Gabon. Il ne porte néanmoins que sur la capitale du pays, Libreville.

Statistiques de finances publiques

6. Le principal inconvénient de ces statistiques est qu'elles ne couvrent pas la totalité des institutions, puisque les activités de sécurité sociale ne sont pas incluses dans les états relatifs aux opérations des administrations publiques ou de l'administration centrale. Les comptes audités des activités du secteur pétrolier sont en général disponibles une fois par an, et dans certains cas une fois par trimestre, mais toujours avec un important décalage dans le temps. D'autres aspects méritent d'être améliorés, notamment l'enregistrement dans les comptes budgétaires de la formation de capital public financé par les compagnies pétrolières, et l'enregistrement des arriérés intérieurs de l'Etat.

Statistiques monétaires

7. La Banque des états de l'Afrique centrale (BEAC) transmet régulièrement par voie électronique les statistiques mensuelles sur les données monétaires, les taux d'intérêt et les taux de change du Gabon et des autres pays membres de la CEMAC pour publication dans les IFS, mais ces données sont parfois transmises avec retard. Les statistiques monétaires du Gabon ont une couverture exhaustive mais les mouvements transfrontaliers de monnaie entre les pays membres de la CEMAC nuisent à leur exactitude.

8. La BEAC a lancé au milieu de 2007 un projet destiné à faire migrer les statistiques monétaires des pays membres de la CEMAC vers la méthodologie du Manuel de statistiques monétaires et financières (MSMF). Dans le cadre de ce projet, un atelier régional a été organisé par la BEAC en décembre 2007 pour finaliser le processus du passage des données sources des banques commerciales aux concepts et au cadre du MSMF. Le Département des statistiques a participé à cet atelier et y a prêté son concours. La BEAC a récemment présenté à titre d'essai des données monétaires pour le Gabon en utilisant les formulaires types pour la période janvier 2000-décembre 2007.

Dettes publiques extérieures

9. Les données sur l'encours de la dette extérieure publique et sa composition sont complètes, de même que les prévisions détaillées des montants exigibles au titre du service de la

dette. Ces données sont en général transmises aux missions du FMI par la Direction générale de la comptabilité publique du Ministère de l'Économie, des Finances, du Budget et de la Privatisation.

Statistiques de la balance des paiements et de la balance commerciale

10. Les statistiques de la balance des paiements sont établies par la Direction nationale de la BEAC et les estimations sont validées par les services du siège de la BEAC. Les données sont transmises avec un retard considérable et les dernières statistiques officielles disponibles remontent à 2006. Depuis 1995, une compilation des statistiques de la balance des paiements sont établies conformément à la cinquième édition du Manuel de la balance des paiements. Les données sources sont recueillies à partir (i) des enquêtes auprès des entreprises réalisées par la banque centrale (principale source de données); (ii) des rapports des banques et de l'administration des postes sur les transactions en devises réalisées par d'autres entreprises, distributeurs et particuliers ; (iii) des rapports de la BEAC sur les mouvements de billets de banque entre le Gabon et les autres pays de la BEAC. Les statistiques sur le commerce extérieur reposent essentiellement sur des estimations qui ne sont pas recoupées avec les données des services des douanes. Les statistiques sur les autres postes du solde de transactions courantes ne sont pas fiables ni exactes en raison des faibles taux de réponse aux enquêtes auprès des entreprises, même si des ajustements sont faits pour apporter des corrections partielles. L'investissement direct étranger dans le compte d'opérations financières est vraisemblablement sous-estimé en raison de l'insuffisance de détails dans l'analyse du secteur pétrolier. Il est difficile de connaître l'ampleur des flux de capitaux privés et leur ventilation détaillée, en particulier à court terme, car les données ne sont pas complètes.

Gabon: Tableau des indicateurs courants nécessaires à l'exercice de la surveillance

(au 15 janvier 2013)

	Date de l'observation la plus récente	Date de réception des données	Fréquence des données ⁷	Fréquence de communication ⁷	Périodicité de publication ⁷
Taux de change	Déc. 2012	Déc. 2012	J	J	J
Avoirs de réserve et engagements constituant des avoirs de réserve pour les autorités étrangères des autorités monétaires ¹	Oct. 2012	Jan-2013	M	M	M
Monnaie centrale	Oct. 2012	Janv. 2013	M	M	M
Monnaie au sens large	Oct. 2012	Janv. 2013	M	M	M
Bilan de la banque centrale	Oct. 2012	Janv. 2013	M	M	M
Bilan consolidé du système bancaire	Oct. 2012	Janv. 2013	M	M	M
Taux d'intérêt ²	Déc. 2012	Déc. 2012	M	M	M
Indice des prix à la consommation	Nov. 2012	Janv. 2013	M	M	M
Recettes, dépenses, solde et composition du financement ³ – administrations publiques ⁴	Juin 2012.	Déc. 2012	M	T	ND
Recettes, dépenses, solde et composition du financement ³ – administration centrale	Juin 2012.	Déc. 2012	M	T	ND
Encours de la dette contractée ou garantie par l'administration centrale ⁵	Déc. 2011	Déc. 2012	T	T	ND
Solde extérieur courant 2006	Déc. 2011	Déc. 2012	A	I	A
Exportations et importations de biens et de services	Déc. 2011	Déc. 2012	M	M	I
PIB/PNB	2008	Déc. 2012	A	I	A
Dette extérieure brute 2006	Déc. 2011	Déc. 2012	T	I	I
Position extérieure globale ⁶	ND	ND	ND	ND	ND

¹Y compris les avoirs de réserve donnés en garantie ou autrement grevés de charges, ainsi que les positions nettes sur dérivés.

²Déterminés par le marché et officiels, y compris taux d'escompte, taux du marché monétaire, taux des bons du trésor à court et long terme.

³Financement extérieur et financement intérieur bancaire et non bancaire.

⁴ Les administrations publiques se composent de l'administration centrale (fonds budgétaires et extrabudgétaires et caisses de sécurité sociale), des États fédérés et des administrations locales

⁵ Y compris la composition par monnaie et par échéance

⁵ Y compris la composition par monnaies et par échéances

⁶ Y compris les positions des actifs et passifs financiers extérieurs bruts à l'égard des non-résidents.

⁷ Quotidienne (Q); hebdomadaire (H); mensuelle (M); trimestrielle (T); annuelle (A); irrégulière (I); non disponible (ND).



FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL

Note d'information au public

Note d'information au public (NIP) n° 13/20

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Le 19 février 2013

Fonds monétaire international

700 19th Street, NW

Washington, DC 20431 USA

**Le Conseil d'administration du FMI conclut les consultations
au titre de l'article IV avec le Gabon**

Le 13 février 2013, le Conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a conclu les consultations au titre de l'article IV avec le Gabon¹.

Informations générales

Les autorités ont lancé un ambitieux programme d'investissements publics et de réformes pour transformer le Gabon en une économie émergente diversifiée d'ici à 2025. Bien que les conditions économiques actuelles demeurent favorables, l'une des questions cruciales qui se posera à l'avenir concerne l'utilisation efficace des ressources pétrolières et minières pour soutenir une croissance qui bénéficie à tous. À l'aune du revenu par habitant, le Gabon est le quatrième pays d'Afrique subsaharienne, mais la pauvreté et le chômage y restent endémiques et l'économie est fortement tributaire du pétrole, ce qui rend le pays vulnérable à la volatilité des cours du pétrole.

Les résultats économiques récents du Gabon sont solides. Alimentée en partie par l'augmentation des investissements publics, l'activité économique hors pétrole a enregistré de bons résultats, en particulier dans les industries extractives, la transformation du bois et

¹ Conformément aux dispositions de l'article IV de ses Statuts, le FMI procède, habituellement chaque année, à des consultations bilatérales avec ses membres. Une mission des services du FMI se rend dans le pays, recueille des données économiques et financières, et s'entretient avec les responsables nationaux de l'évolution et des politiques économiques du pays. De retour au siège, les membres de la mission rédigent un rapport qui sert de cadre aux délibérations du Conseil d'administration. À l'issue de ces délibérations, le Directeur général, en qualité de Président du Conseil d'administration, résume les opinions des administrateurs, et ce résumé est communiqué aux autorités du pays. On trouvera une explication des termes convenus utilisés communément dans les résumés des délibérations du Conseil d'administration à l'adresse : <http://www.imf.org/external/french/np/sec/misc/qualifiersf.htm>.

la construction, de sorte que la croissance du PIB réel a atteint 7 % en 2010–11. En revanche, la production pétrolière dans les gisements arrivant à maturité est en baisse. Pour 2012, les projections laissent entrevoir une croissance du PIB réel d'environ 6 %, grâce au soutien continu d'investissements publics massifs. L'inflation reste maîtrisée et conforme aux critères de convergence de la CEMAC, à environ 3 % en moyenne annuelle, malgré une forte hausse des prix des denrées alimentaires au milieu de l'année 2012. Les dépôts bancaires et le crédit privé se sont accrus rapidement en 2011–12, à partir il est vrai d'un niveau faible, et les banques demeurent hautement liquides.

La position extérieure du pays reste solide, le niveau élevé des cours du pétrole et l'augmentation des exportations de manganèse contribuant à un excédent élevé des transactions courantes, tandis que les importations liées à l'augmentation des investissements publics et à la Coupe d'Afrique des Nations se sont accrues à un rythme rapide. En 2011, l'excédent des transactions courantes a atteint son plus haut niveau depuis 2008, à 14 % du PIB, et ne devrait diminuer que légèrement en 2012, car l'on s'attend seulement à une faible baisse des exportations d'hydrocarbures et de manganèse. Les rapatriements massifs de bénéfices par les compagnies pétrolières étrangères ayant compensé dans une large mesure l'excédent des transactions courantes, les réserves officielles n'ont augmenté que modérément en 2011–12. Le taux de change effectif réel est resté globalement stable, malgré une nette amélioration des termes de l'échange en 2010–11.

La politique budgétaire suit une orientation expansionniste depuis 2009 et le déficit budgétaire global enregistrerait un déficit en 2012 pour la première fois depuis 2000. Les recettes pétrolières ont progressé de 80 % entre 2009 et 2012, et les dépenses publiques ont augmenté de 70 % au cours de la même période. En particulier, les dépenses d'équipement ont triplé, ce qui s'explique par les investissements publics liés au programme de développement économique et à la construction des infrastructures nécessaires à l'organisation de la Coupe d'Afrique des Nations. Les dépenses courantes ont aussi augmenté en raison de l'accroissement de la masse salariale et des subventions aux produits pétroliers. En conséquence, le déficit hors pétrole devrait, d'après les projections, culminer à 27 % du PIB hors pétrole en 2012.

Au-delà de l'année 2012, les perspectives sont favorables mais exposées à certains aléas. Les investissements publics massifs continueront d'améliorer les infrastructures et les autorités envisagent de prendre sans tarder des mesures pour améliorer le climat des affaires et le marché du travail. La croissance hors pétrole devrait donc rester vigoureuse grâce à l'apparition de nouvelles sources de croissance, notamment dans les zones économiques spéciales. Étant donné que la production de pétrole sur les gisements parvenus à maturité va continuer de baisser jusqu'à ce que de nouveaux gisements puissent être explorés, l'excédent extérieur courant va se dégrader à moyen terme pour laisser place en 2017 à une situation globalement équilibrée. Le budget va enregistrer de légers déficits au cours des cinq prochaines années, période au cours de laquelle le

gouvernement exécutera son programme d'investissement et les recettes budgétaires tirées de l'exploitation pétrolière vont diminuer. Le plus gros risque pesant sur les perspectives du pays réside dans la possibilité d'un ralentissement de l'activité mondiale qui pourrait engendrer une baisse prolongée des cours du pétrole et du manganèse, à laquelle les autorités devraient faire face avec des amortisseurs budgétaires limités. En outre, la réussite de la stratégie des autorités visant à transformer le Gabon en une économie émergente sera largement déterminée par l'efficacité des investissements publics et la capacité effective des réformes à libérer le potentiel de développement du secteur privé et de diversification de l'économie.

Évaluation par le Conseil d'administration

Les administrateurs notent avec satisfaction les solides résultats économiques que le Gabon a obtenus ces dernières années grâce au niveau élevé des cours du pétrole et de l'investissement public. Cependant, en dépit d'une croissance économique vigoureuse, la pauvreté reste endémique et le chômage est élevé. Dans ces conditions, les administrateurs saluent le lancement d'un plan de développement à long terme qui a pour objectif de faire du Gabon une économie de marché émergente et diversifiée. Les administrateurs engagent les autorités à adopter des mesures et des réformes ambitieuses pour favoriser une croissance plus solidaire et mettre en place des volants de sécurité adéquats face à la volatilité des cours du pétrole.

Les administrateurs reconnaissent qu'il est nécessaire d'accroître l'investissement et les dépenses sociales, mais ils encouragent à mener une politique budgétaire plus prudente et à modérer l'augmentation de l'investissement public. Cela est important pour préserver la viabilité des finances publiques à moyen terme et veiller à ce que l'investissement public n'excède pas les capacités d'administration et d'absorption. Les administrateurs appellent à modérer la croissance de la masse salariale, à réduire et à mieux cibler les subventions aux produits pétroliers et à élargir l'assiette de l'impôt hors pétrole. Ils notent les avantages d'une règle budgétaire simple, fondée sur le cours du pétrole, pour ancrer les dépenses. Les administrateurs engagent aussi à continuer de renforcer les capacités de planification et d'exécution de l'investissement, d'améliorer la qualité de l'investissement, d'accroître la transparence des finances publiques et de renforcer la gestion des finances publiques afin de veiller à ce que les ressources pétrolières soient utilisées de manière efficiente.

Les administrateurs conviennent qu'il est nécessaire d'opérer de vastes réformes pour éliminer les obstacles structurels à une croissance solide et diversifiée, ainsi qu'au développement du secteur privé, qui est essentiel pour créer des emplois et faire reculer la pauvreté. Une attention particulière doit être accordée à l'amélioration du climat des affaires afin de stimuler l'investissement privé. Il est crucial aussi d'opérer des réformes dans l'éducation et sur le marché du travail pour mieux faire correspondre l'offre et la demande d'emploi.

Les administrateurs soulignent qu'il est important de préserver la stabilité financière et d'approfondir l'intermédiation financière. Ils encouragent les autorités à améliorer l'environnement institutionnel pour l'accès au crédit, à achever la restructuration de deux banques publiques en difficulté, ainsi qu'à renforcer la réglementation et le contrôle du secteur financier, notamment le dispositif de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme.

Les administrateurs encouragent l'établissement d'un plan d'action statistique pour améliorer la qualité et le délai de production des données économiques et financières.

Les notes d'information au public (NIP) s'inscrivent dans le cadre des efforts que déploie le FMI pour promouvoir la transparence de ses prises de position et de son analyse de l'évolution et des politiques économiques. Les NIP sont diffusées avec le consentement des pays concernés, à l'issue de l'examen par le Conseil d'administration des rapports sur les consultations au titre de l'article IV avec les pays, de la surveillance de l'évolution économique à l'échelle régionale, du suivi post-programme et des évaluations *ex post* de la situation des pays membres où le FMI a appuyé des programmes sur une longue durée. Les NIP sont aussi diffusées à l'issue de l'examen des questions de politique générale par le Conseil d'administration, sauf si le Conseil en décide autrement.

Tableau 1. Gabon – Principaux indicateurs économiques, 2008–17

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
				Est.			Projections			
	(Variation annuelle en pourcentage, sauf indication contraire)									
Secteur réel										
PIB à prix constants	1,0	-2,9	6,7	7,0	6,1	5,9	6,8	6,9	7,1	7,5
Pétrole	-0,9	-3,7	5,9	-2,4	0,8	0,3	-0,6	-0,7	-0,6	-0,6
Hors pétrole	2,1	-2,4	7,2	12,1	8,7	8,3	9,8	9,7	9,7	9,9
Déflateur du PIB	16,2	-6,6	18,3	15,1	1,2	2,4	-2,1	-1,7	-1,0	-0,6
Pétrole	15,4	-3,5	39,3	35,9	0,3	3,6	-4,4	-3,5	-2,8	-2,2
Prix à la consommation										
Moyenne annuelle	5,3	1,9	1,4	1,3	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0
Fin de période	5,6	0,9	0,7	2,3	3,1	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0
Secteur extérieur										
Exportations, f.à.b.	37,2	-9,1	26,0	40,2	-5,1	5,8	-4,0	-3,2	-1,0	0,4
Importations, f.à.b.	8,1	2,8	18,1	24,3	3,6	8,8	2,1	1,2	3,6	7,9
Termes de l'échange ("-" = détérioration)	17,6	-6,8	16,7	24,9	-8,2	2,6	-2,3	-2,4	-1,8	-3,2
Finances de l'administration centrale										
Recettes totales	27,0	-8,9	8,9	34,6	3,1	0,0	3,1	3,2	4,0	4,0
Recettes pétrolières	42,0	-8,5	17,8	39,2	6,4	-3,5	-4,3	-3,7	-4,6	-2,6
Dépenses totales	13,7	-1,4	26,6	33,3	17,2	10,9	2,8	4,0	4,4	6,1
	(En pourcentage du PIB, sauf indication contraire)									
Solde primaire hors pétrole (en % du PIB hors pétrole)	-2,5	-1,7	-8,0	-2,1	-26,4	-25,2	-22,2	-9,8	-17,1	-15,4
Solde global (base engagements)	10,5	5,9	1,8	2,3	-1,0	-2,9	-3,2	-3,3	-3,2	-3,6
Financement intérieur net	7,4	-1,4	-2,4	-2,5	2,9	2,7	1,6	1,9	2,1	3,0
Financement extérieur net	-3,8	-2,2	0,6	1,9	-0,6	2,2	3,3	3,1	2,4	2,0
Dette publique extérieure (y compris envers le FMI)	13,9	17,8	15,8	14,8	15,5	15,0	16,4	17,7	18,4	19,4
Dette publique totale	16,0	23,9	20,4	18,2	18,8	20,6	22,7	24,8	25,9	28,4
	(Variation en pourcentage, sauf indication contraire)									
Monnaie et crédit										
Crédit à l'économie	6,0	-7,9	1,9	42,0	24,4	26,0
Monnaie au sens large	8,8	2,2	19,2	26,5	12,5	11,6
Vitesse PIB hors pétrole/monnaie au sens large	3,3	3,0	3,1	2,8	2,8	2,8
	(En pourcentage du PIB, sauf indication contraire)									
Épargne nationale brute	47,7	38,4	38,9	45,0	44,1	42,7	40,1	38,0	36,4	34,4
Investissement fixe brut	22,0	27,1	30,0	30,8	31,7	32,4	33,3	33,6	33,8	34,2
Solde des transactions courantes	23,3	7,5	8,9	14,1	12,4	10,4	6,9	4,5	2,7	0,2
	(En milliards de francs CFA, sauf indication contraire)									
<i>Pour mémoire :</i>										
PIB nominal	7 045	5 702	7 201	8 867	9 527	10 327	10 805	11 350	12 036	12 856
PIB nominal hors pétrole	3 731	3 475	4 238	4 936	5 553	6 200	6 882	7 592	8 406	9 328
Monnaie nationale/dollar EU (moyenne)	448	471	531	534	536

Sources : autorités gabonaises; estimations et projections des services du FMI.

Déclaration de M. Assimaidou sur le Gabon
Réunion du Conseil d'administration
13 février 2013

Au nom des autorités gabonaises, je tiens à exprimer mes remerciements au Conseil d'administration, à la Direction et aux services du FMI pour les conseils et l'assistance apportés sans relâche au Gabon. Les autorités ont jugé très fructueux les entretiens qui se sont tenus avec les services du FMI pendant la mission de novembre 2012. Elles apprécient les recommandations formulées par les services du FMI et leurs commentaires sur le plan de développement économique du Gabon.

Au cours des trois dernières années, les autorités ont mis en œuvre le *Plan Stratégique Gabon Émergent* (PSGE), vaste programme qui vise à transformer l'économie gabonaise dépendante du pétrole en un pays émergent à l'horizon 2025. Ce plan stratégique s'appuie sur i) un vaste programme d'investissements publics (PIP), qui a pour objet de remédier aux énormes lacunes des infrastructures physiques et numériques, notamment dans les secteurs de l'énergie, des télécommunications, des transports et des secteurs sociaux et ii) un ensemble de réformes institutionnelles et structurelles couvrant des domaines très divers, dont l'administration publique, la gestion des finances publiques et le climat des affaires. Le PSGE ouvre des possibilités énormes aux investisseurs internationaux, qui sont aujourd'hui nombreux au Gabon, notamment dans les secteurs du BTP, de l'énergie, du logement, de l'industrie et de l'extraction minière.

Évolution récente

La mise en œuvre du PSGE a dopé **l'activité économique** au Gabon. Le PIB réel a progressé à un rythme moyen supérieur à 6 % au cours de la période 2010–2012, sous l'impulsion des dépenses élevées d'investissement public. La croissance a été alimentée essentiellement par des secteurs non-pétroliers, menés par l'extraction minière, le BTP et la transformation de bois. La production du secteur pétrolier est restée largement stable, grâce aux efforts soutenus des compagnies pétrolières pour optimiser la production des gisements existants. L'excédent extérieur courant a dépassé 10 % du PIB en moyenne et les réserves internationales se sont accrues, sous l'effet de l'évolution favorable des cours pétroliers mondiaux. L'inflation a augmenté en 2012, tout en restant en-deçà du critère de convergence régional de 3 %.

La hausse des cours du pétrole a aussi été bénéfique pour le **solde budgétaire**, qui a été excédentaire en 2010 et 2011, malgré l'accroissement du total des dépenses au cours de cette période, y compris le triplement des investissements publics. En 2012, d'après les projections, le

solde budgétaire deviendra déficitaire en raison des investissements publics encore élevés et de la hausse des dépenses courantes se traduisant par une expansion des dépenses sociales. Le ratio de la dette publique est resté bas (18,8 % du PIB) en 2012, niveau bien inférieur au critère de convergence régional de 70 % et encore en-dessous du plafond de 35 % que le Gabon s'est fixé dans le cadre de la stratégie de gestion de la dette adoptée en 2011.

Pour ce qui est des **réformes budgétaires**, la réorganisation du système de gestion des finances publiques avance bien. En particulier, les travaux préparatoires en vue de la mise en place en 2015 de la Budgétisation par objectifs de programme, conformément à la directive régionale de la CEMAC, progressent selon le calendrier prévu, avec le concours du FMI. Une phase d'application expérimentale du nouveau système de budgétisation est en cours dans quatre ministères : budget, économie, éducation et énergie. Le nombre d'étapes de la chaîne de la dépense a été réduit de moitié dans le cadre de la réforme budgétaire. La sélection, la préparation, l'exécution et le suivi des projets d'investissements publics sont en cours d'amélioration avec l'assistance d'experts étrangers.

Sur le plan des **recettes**, la réforme de l'administration fiscale progresse bien elle aussi, avec le concours du FMI. Un des volets de cette réforme est le renforcement de l'administration des impôts sur les PME. La gestion des recettes pétrolières a été affermie suite à la révision du cadre juridique du fonds souverain visant à l'aligner davantage sur les Principes de Santiago. La transparence de la gestion des recettes pétrolières a été améliorée grâce à la publication des rapports annuels ITIE pour les années 2007 à 2010.

Le **secteur bancaire** gabonais est bien capitalisé, liquide et rentable. Du fait du dynamisme de l'activité économique, le crédit au secteur privé a bondi, mais il reste très concentré dans un petit nombre de secteurs, tels que le pétrole, les télécommunications et le BTP. Le ratio créances improductives/total des créances est bas (4,4 %). La restructuration de deux petites banques en difficultés présentant un niveau élevé de créances improductives est en cours, conformément aux recommandations de la commission bancaire régionale (COBAC).

Le **climat des affaires** s'améliore. Les autorités gabonaises ont notamment entrepris une réforme de l'administration et de la réglementation foncières. Elles jugent cette réforme cruciale pour promouvoir la diversification de l'activité économique, notamment dans le but de développer un secteur du logement viable et de développer les circuits financiers. Dans le cadre de cette réforme, le nombre de formalités requises pour obtenir un permis de construire a été ramené de 134 à 7. Pour faire du Gabon une destination attrayante pour les IDE, une loi sur les partenariats public-privé a été adoptée, les codes sectoriels sont en cours de révision et des plans directeurs sont à l'étude pour d'autres secteurs. Les autorités continuent à renforcer le cadre institutionnel visant à promouvoir l'initiative privée, comme en témoignent la restructuration de la Chambre de commerce et la création d'une agence de promotion des investissements privés à l'intention des

PME

Les autorités sont convaincues que la diversification de l'activité économique va ouvrir des débouchés sur le marché du travail et contribuer à faire reculer la pauvreté. Conscientes du **décalage entre les compétences et les besoins**, elles ont pris des mesures pour y remédier. Elles ont notamment entrepris la mise à niveau de quelques instituts professionnels existants et ont créé, en collaboration avec le secteur privé, de nouvelles écoles de formation professionnelle pour les industries pétrolière et minière. Les pouvoirs publics prévoient en outre la création d'un collège de formation aux métiers du bâtiment. Entre-temps, l'application de la réglementation du travail a été assouplie pour permettre davantage d'embauches de travailleurs étrangers, notamment dans le secteur agricole. Le système de bourses d'études a en outre été réformé conformément aux objectifs du PSGE.

Programme à moyen terme

Les autorités gabonaises sont résolues à assurer le **développement économique durable** du Gabon grâce à l'utilisation efficace des ressources naturelles au profit de l'ensemble de la population, tout en préservant l'environnement. Elles restent convaincues que la priorité accordée au développement des infrastructures se justifie par la nécessité d'améliorer la compétitivité des secteurs non pétroliers, promouvoir la diversification économique, créer des emplois et rehausser l'attrait du Gabon pour les investisseurs directs étrangers. La plupart des grands projets d'infrastructures en cours devraient être achevés à l'horizon 2017. Les pouvoirs publics maintiendront l'élan des réformes pour accroître le potentiel de croissance et l'inclusion sociale.

Au fur et à mesure de la mise en œuvre du plan, le nécessaire est fait pour en examiner périodiquement le contenu afin d'en vérifier la pertinence et la faisabilité. Une nouvelle équipe de pilotage a en particulier été nommée à la tête de l'Agence nationale des grands travaux (ANGT), et chargée de la planification, de la gestion et de la réalisation des grands projets infrastructurels. La nouvelle équipe passe en revue la liste des projets d'investissements pour veiller à ce qu'ils produisent des rendements élevés et soient non seulement de bonne qualité mais aussi conformes à la capacité d'absorption et aux contraintes financières du pays dans les années qui viennent.

Dans ce contexte, les **perspectives économiques** à moyen terme du Gabon demeurent favorables, car la mise en application du PSGE va continuer de soutenir l'activité économique. Le rythme de croissance du PIB réel devrait rester élevé, au-dessus de 6 %, au cours des cinq prochaines années, en dépit de la baisse prévue de la production de pétrole. Le solde extérieur courant pourrait se dégrader du fait de la baisse prévue des exportations de pétrole et des cours

pétroliers. Les autorités s'accordent avec les services du FMI sur l'évaluation des risques qui entourent l'avenir économique du pays et sont conscientes des difficultés auxquelles pourrait se heurter l'application du programme économique si ces risques se matérialisaient.

Les autorités entendent continuer à mener une **politique budgétaire** prudente qui préservera l'application du programme d'investissements de la volatilité des prix, tout en assurant la viabilité des finances publiques à moyen terme et le respect continu des critères de convergence budgétaire de la CEMAC. Elles conviennent en particulier de la nécessité d'éviter une politique procyclique qui entraverait la mise en œuvre harmonieuse du plan stratégique de développement. Les recommandations des services du FMI concernant la nécessité d'ancrer la politique budgétaire et d'accroître les marges de manœuvre sont venues à point nommé, ont été très appréciées et font l'objet d'un examen attentif. Les autorités soulignent que l'ancrage budgétaire doit concilier le besoin d'accroître l'épargne aux fins de la gestion des risques avec la nécessité de combler les graves lacunes sur les plans infrastructurel et social.

Comme l'ont indiqué les services du FMI, l'orientation budgétaire va demeurer expansionniste à moyen terme, du fait de la persistance d'un niveau élevé de dépenses d'investissements publics dans le contexte du PSGE. Les autorités estiment que les recettes publiques couvriront les dépenses budgétaires au cours de la période à venir. Cela dit, elles prennent note des projections des services du FMI qui font entrevoir des déficits budgétaires continus au cours des cinq prochaines années à compter de 2013, tout en faisant observer qu'elles pourraient recourir aux marchés internationaux pour les financer sans mettre en danger la viabilité de la dette. Entre-temps, si les cours pétroliers venaient à prendre une orientation défavorable, les autorités différeraient le lancement de nouveaux projets d'investissements.

Les réformes budgétaires seront poursuivies, avec l'assistance des organisations internationales. Les autorités entendent en particulier continuer à réformer l'administration publique et notamment la gestion des effectifs publics. Elles saluent le rapport de la Banque mondiale sur la revue des dépenses publiques, dont les recommandations seront utiles pour affermir la réforme de la gestion des finances publiques en cours. Pour ce qui est des exonérations fiscales accordées dans le contexte des zones économiques spéciales (ZES), les autorités gabonaises restent d'avis que l'impact des ZES sur la croissance et les recettes budgétaires fera plus que compenser les dépenses fiscales. S'agissant des subventions pétrolières, les autorités examinent aussi avec attention les recommandations des services du FMI et apprécieraient beaucoup les précisions complémentaires qui ont été émises à la suite de l'étude récemment réalisée à ce sujet par le Département des Finances publiques.

Les autorités gabonaises poursuivront leurs efforts afin d'améliorer **le climat des affaires**, avec l'assistance de la SFI et continueront à développer le capital humain et à remédier au décalage

entre les compétences et les besoins par la réforme du système éducatif et du cadre institutionnel et réglementaire du marché du travail. De même, le développement du marché financier contribuera à accroître l'intermédiation financière et à faciliter l'accès des PME au crédit, dans le respect continu de la réglementation prudentielle. Les autorités continueront aussi à améliorer la production et l'actualité des données statistiques.

En ce qui concerne la **taxe sur les virements**, les autorités estiment que cette taxe n'entrave pas les transferts de fonds en espèces et s'apparente aux formules proposées sur la scène internationale pour taxer les mouvements de capitaux. Par ailleurs la suppression de cette taxe est une question politiquement sensible, car les recettes qu'elle rapporte servent à alimenter la caisse d'assurance maladie.

Conclusion

En conclusion, la mise en œuvre du plan de développement économique a dopé l'activité économique au Gabon, sur fond d'évolution favorable des cours internationaux du pétrole. Les autorités gabonaises veilleront à ce que le plan continue à être exécuté de manière avisée, bien échelonnée et avec un bon rapport coût/efficacité. Elles sont déterminées à poursuivre une politique macroéconomique prudente et des réformes structurelles afin de ne pas mettre en péril la réalisation harmonieuse du programme d'investissements sur lequel repose le plan de développement et d'assurer une croissance économique plus largement partagée. Elles continuent à compter sur l'assistance technique du FMI et d'autres organisations internationales à l'appui de leurs efforts de développement.